

Schéma de protection et de valorisation des rebords hauts des grandes ravines

Phase I - Diagnostic







Ind.	Date	Nature des modifications	Réalisé	Vérifié	Approuvé
Α	15 mai 2009	Première édition	C. Ricard/ L.Grenier	M.B. Prud'homme	M.B. Prud'homme
В	06 juillet 2009	Seconde édition	C. Ricard/ L.Grenier	M.B. Prud'homme	M.B. Prud'homme
С	01 septembre 2009	Troisième édition	C.R./L.G./ M.B.P.	M.B. Prud'homme	M.B. Prud'homme
D	30 septembre 2009	Quatrième édition	C.R./L.G./ M.B.P.	M.B. Prud'homme	M.B. Prud'homme



Sommaire

1. Préambule	
I.I Le contenu de la mission	I
2. Les objectifs de l'étude	
3. Un peu de vocabulaire	
4. Les études existantes ou en cours	
4.1 La Charte Intercommunale Paysagère, Patrimoniale et Architecturale	
4.2 Le Schéma Intercommunal d'Aménagement des lisières urbaines – Etude en cours	
5. La trame verte et la trame bleue	
5.1 Les limites des réseaux écologiques	10
5.2 Quelles sont les fonctions et les enjeux de la trame verte et bleue?	
6. Le contexte réglementaire	
6.1 Domanialité des eaux	
6.2 Statut juridique et propriété des ravines	I I
6.3 Délimitation des ravines	I I
6.4 Servitudes le long des cours d'eau	I I
6.5 Gestion de la police de l'eau	12
7. Les principaux constats et enjeux sur les ravines	I 4
7.1 Liste des principales ravines du TCO	
7.2 Localisation des ravines étudiées	
8. Le diagnostic par ravine	I 8
8.1 La Grande Chaloupe	
8.2 La Petite ravine des Lataniers	25
8.3 La Grande ravine des Lataniers	30
8.4 La Ravine à Marquet	36
8.5 La Ravine Balthazar	47
8.6 La Rivière des Galets	
8.7 La Ravine la Plaine	54
8.8 La Ravine Laforge	60
8.9 La Ravine Divon	60
8.10 La Ravine Bernica	
8.11 La Ravine Fleurimont	80
8.12 La Ravine Boucan Canot	86
8.13 La Ravine Saint-Gilles	9
8.14 La Ravine de l'Ermitage	99
8.15 La Ravine de la Saline	
8.16 La Ravine Trois-Bassins	109
8.17 La Grande Ravine	116
8.18 La Petite Ravine	
8.19 La Ravine des Colimaçons	128
8.20 La Ravine de la Chaloupe	
8.21 La Ravine de la Fontaine	14
8.22 La Ravine du Grand-Etang	148



8.	La Ravine des Poux	. 155
8.	.24 La Ravine du Cap	
8.	.25 La Ravine du Trou	. 168
8.	.26 La Ravine des Avirons	. 174
9.	Quelles sont les fonctions actuelles des rebords hauts ravines ?	
9.	. I Les fonctions actuelles des ravines par secteurs types	. 181
10.	Lexique	
П.	·	



I. Préambule

Le TCO souhaite faire du paysage un élément déterminant dans le développement souhaité du territoire conformément aux engagements pris dans le Projet et le contrat d'Agglomération adoptés en 2003.

Une Charte pour la qualité du cadre de vie dans l'Ouest ou plus communément appelée Charte paysagère a été élaborée afin de proposer un projet commun et partagé pour la gestion, la requalification, la préservation et la valorisation des sites les plus remarquables, porteurs de l'identité territoriale.

La charte a identifié une action relative à la protection et la mise en valeur des rebords hauts des grandes ravines du TCO, au-delà des remparts et fonds de ravines déjà protégés (servitude de 10 mètres de largeur, ...).

Par la protection et la valorisation de ces rebords hauts des grandes ravines, le TCO entend ainsi :

- Contribuer à la protection des ravines, refuge faune-flore (corridor écologique) ;
- Contribuer à la protection des espaces bâtis contre les risques (glissements, érosion, débordements,...);
- Contribuer à la lutter contre la marginalisation sociale (liaisons inter-quartiers);
- Améliorer le paysage bâti dans sa relation avec les espaces de nature ;
- Offrir des espaces de loisirs de proximité ;
- Constituer des sites touristiques remarquables et offrir des percées visuelles (vues vertigineuses, accès au fond de ravines et aux paysages « intérieurs » de l'île) ;
- Constituer des circulations douces continues amont/aval le long des ravines pour le VTT notamment.
- Rendre opérationnelles les préconisations en les intégrant aux documents d'urbanisme (PLU).

Les principes généraux portés par la charte sur les ravines sont :

- Instaurer un recul d'implantation du bâti (au moins 20 m à 100 m à définir selon les sites).
- Maîtriser le foncier.
- Protéger les sites les plus sensibles d'un point de vue environnemental.
- Aménager et gérer les rebords de ravines en faveur de la population : plantation de lanières boisées (enrichissements des milieux des mi-pentes et des bas, protection des sols, lutter contre l'érosion, marquage du passage des ravines dans le paysage des pentes, protection des ravines par écrin boisé, ...), accès et liaisons avec les espaces habités, organisation des stationnements et des aménagements par exemple, dans les

- secteurs plus urbains et moins sensibles en termes environnemental, de parcours sportifs, de kiosques à pique-nique, d'aires de jeux, de parcours de découvertes à thèmes,...
- Valoriser les franchissements par les radiers, notamment la route Hubert Delisle.

I.I Le contenu de la mission

Le « Schéma de protection et de valorisation des rebords hauts des grandes ravines » comprend deux phases illustrées et accompagnées de débats et d'une large concertation avec tous les acteurs concernés :

- Phase I : diagnostic du territoire
- Phase 2 : propositions et programmation d'aménagement.

Le présent document porte sur le Diagnostic du territoire.



2. Les objectifs de l'étude

Le Schéma de protection et de valorisation des rebords hauts des grandes ravines a pour objectifs de :

- Proposer un projet concerté de protection, de mise en valeur et de gestion des rebords hauts des grandes ravines (communes, région, département, état, aménageurs, ...);
- Définir les conditions techniques, foncières, réglementaires et financières pour concrétiser la valorisation des ravines ;
- Rassembler les acteurs autour d'une vision partagée du devenir de ces « berges » ;
- Préciser les secteurs concernés et les projets en cours ou à venir qui y touchent ;
- Repérer le foncier disponible/nécessaire et intégrer les réservations d'emprises aux PLU (emplacements réservés) ;
- Développer les principes d'aménagement et les programmes (phasages, coûts d'investissement et de gestion) ;
- Définir les modes de gestion de ces espaces et identifier un gestionnaire garant de la mise en œuvre du schéma ;
- Identifier les ravines clefs à aménager en priorité (par rapport à l'existant et aux projets ou zones d'urbanisation future), définir un phasage dans le temps et identifier les maîtres d'ouvrages potentiels.

3. Un peu de vocabulaire

Qu'est ce qu'une ravine ?

Une ravine est une incision linéaire. Cette forme élémentaire d'<u>érosion</u> est créée par le <u>ruissellement</u> concentré des eaux sur un <u>versant</u>. Les ravines peuvent constituer des réseaux et rejoindre le réseau hydrographique.

Dans les îles tropicales, notamment à <u>la Réunion</u>, le mot créole « ravine » désigne un torrent, quelle que soit sa taille, sa largeur, sa longueur, son débit. Les ravines prennent naissance dans la montagne et creusent leur lit profondément dans des reliefs escarpés, d'autant que les pluies sont diluviennes en temps de cyclone. Mais les ravines peuvent avoir, en arrivant sur les plaines côtières, un lit qui s'élargit considérablement.

Source Wikipédia

Le terme, un peu flou « ravine » est employé à la Réunion dans des contextes multiples, par exemple :

- Une rivière pérenne (où l'eau coule toute l'année),
- Une rivière non pérenne (l'eau ne coule qu'en période de pluies),
- Un lit profond bordé de remparts élevés, ou un petit talweg,
- Un cours d'eau naturel, ou endigué.

Source Le Parc National



4. Les études existantes ou en cours

4. I La Charte Intercommunale Paysagère, Patrimoniale et Architecturale

La Charte Paysagère est un projet porté par le TCO. Son objectif est décrit ainsi :

« Elle a vocation à constituer une partition commune pour harmoniser les interventions de chaque acteur de l'aménagement du territoire et leur donner sens. C'est un projet de paysage, un projet partagé pour la gestion, la requalification, la préservation et la valorisation des sites paysagers, architecturaux et patrimoniaux, qu'ils soient remarquables ou quotidiens.

Sa logique consiste à considérer que le paysage n'est plus seulement le produit involontaire d'activités multiples sectorielles ou individuelles, mais devient l'expression d'un intérêt pour la qualité du cadre de vie.

La démarche va bien au-delà de deux attitudes :

- celle du "paysagement", où le paysage se réduit à un décor de plantation ;
- et celle de "l'ingénierie", où le paysage n'est strictement que l'apparence des décisions techniques concernant le territoire.

Ainsi comprise et définie, la "Charte intercommunale paysagère, architecturale et patrimoniale" a été identifiée comme action à mener dans le cadre du Contrat d'Agglomération signé en 2003.

Pour construire la Charte et faire en sorte que le paysage soit partie intégrante du développement de la côte Ouest, il a fallu s'entendre sur trois points :

- Ce qu'est le cadre de vie de l'Agglomération et ce qu'il devient, comment il évolue : c'est "le diagnostic", validé en janvier 2006.
- Ce que l'on souhaiterait demain en termes de cadre de vie, vers quoi on souhaiterait qu'il évolue : ce sont "les orientations", validées en juillet 2006.
- Comment on souhaite agir : ce sont "les actions", validées en avril 2007. »

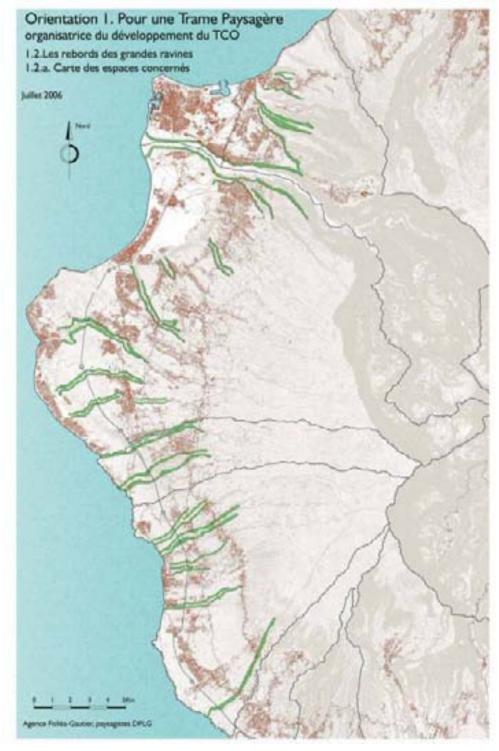
Le projet s'est déroulé suivant 4 phases :

- phase I: diagnostic, janvier 2006,
- phase 2: orientations, juillet 2006,
- phase 3: actions, avril 2007,
- phase 4 : charte, juillet 2007.

Aujourd'hui, elle constitue un document de référence qui permet de définir les orientations majeures des aménagements à réaliser.

Sur le thème des ravines, correspondant à « l'orientation I », les objectifs et les principes proposés ayant déjà été cités ci-dessus dans le préambule, voici la liste des sites concernés :

Sites concernés :



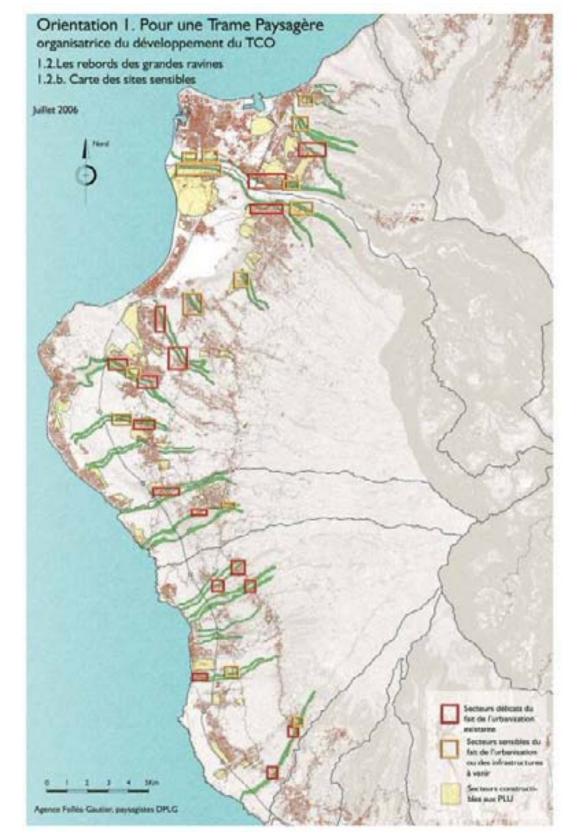
Carte extraite de la Charte Intercommunale Paysagère, Patrimoniale et Architecturale

VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES



Les rebords des principales ravines qui côtoient des espaces urbanisés :

- Petite Ravine des Lataniers
- Grande Ravine des Lataniers
- Ravine à Marquet
- Rivière des Galets
- Ravine la Plaine
- Ravine Laforge
- Ravine Divon
- Ravine Bernica
- Ravine Saint-Gilles
- Ravine de l'Ermitage
- Ravine de la Saline
- Ravine de Trois-Bassins
- Grande Ravine
- Petite Ravine
- Ravine des Colimaçons
- Ravine de la Chaloupe
- Ravine de la Fontaine
- Ravine du Grand Etang
- Ravine du Cap
- Ravine du Trou



Carte extraite de la Charte Intercommunale Paysagère, Patrimoniale et Architecturale

Page **8** sur **193**



4.2 Le Schéma Intercommunal d'Aménagement des lisières urbaines – Etude en cours

La présente étude sur La Valorisation des Rebords Hauts des Grandes Ravines vient en complément du Schéma Intercommunal d'Aménagement des Lisières Urbaines.

Extrait du diagnostic :

« Pourquoi créer des lisières sur le TCO ?

- Pour organiser le territoire de façon durable,
- Pour faciliter le portage de politiques claires en faveur de la protection des espaces agricole et naturels,
- Pour préserver les espaces agricoles,
- Pour offrir des espaces publics de proximité aux habitants,
- Pour offrir des jardins familiaux créoles aux habitants,
- Pour préserver les milieux naturels et notamment le lagon,
- Pour maîtriser les effets de vitrine le long des infrastructures routières.

Quatre types de lisières urbaines sont différenciés :

- Les lisières urbaines du trait de côte,
- Les lisières urbaines des villes et stations balnéaires,
- Les lisières urbaines de la Corniche de l'Ouest,
- Les lisières urbaines des mi-pentes et des hauts.

En se développant de façon privilégiée parallèlement aux courbes de niveau, elles constituent un outil essentiel d'aménagement du territoire intercommunal de l'ouest, complémentaire aux ravines : protection des espaces naturels littoraux et notamment du lagon, protection des espaces agricoles et renforcement de l'organisation étagée, mise en valeur paysagère d'espaces linéaires clefs, appropriables de façon confortable par les usagers.

Les lisières urbaines de la Corniche de l'Ouest, positionnées à l'aval de l'urbanisation des mi-pentes ouvrent des vues dominantes remarquables sur les pentes du littoral, peuvent jouer un rôle écologique déterminant en faveur de la protection des milieux naturels littoraux contre les eaux de ruissellement, l'érosion, la pollution, etc; ...

Les lisières urbaines du trait de côte sont essentielles pour des raisons écologiques (protection des plages et du lagon, protection contre l'érosion marine et éolienne, protection de l'urbanisation contre les agressions océaniques) et pour des raisons sociales et touristiques (réduction de l'agressivité visuelle des fronts bâtis en bord de mer, agrément de l'ombrage pour stationnement, les loisirs et le sport).

Les lisières urbaines des villes et stations balnéaires sont importantes pour améliorer la qualité paysagère des stations balnéaires, en leur offrant un cadre végétal qui souligne les sites bâtis et qui conforte les coupures d'urbanisation.

Les lisières urbaines des mi-pentes et des hauts sont importantes à constituer pour organiser les places respectives de l'espace agricole et de l'espace urbain ou à urbaniser. Elles peuvent contribuer à limiter le développement de l'urbanisation spontanée et la fragilisation des terres agricoles par le mitage en matérialisant les limites de zonages des documents. »



Carte extraite de la Schéma intercommunal d'Aménagement des lisières urbaines



5. La trame verte et la trame bleue

Les ravines, par leurs continuités paysagères inscrites dans le territoire établissent un lien permanent étroit et fort entre les Hauts jusqu'à l'océan. Elles sont identifiées comme des refuges ultimes pour la faune et la flore, grâce à la protection naturelle des remparts souvent inaccessibles qui les bordent.

Les ravines canalisent également les rivières qui se prolongent jusqu'au littoral en créant des corridors écologiques, c'est la **trame bleue**.

Le corridor rivulaire constitué par des ripisylves ou des couverts végétalisés permanents le long des cours d'eau ou des remparts, peut être identifié comme un élément de la **trame verte**. Il permet d'une part de jouer le rôle de réservoir de biodiversité et, d'autre part, de minimiser les pollutions diffuses atteignant directement l'eau superficielle des rivières, des bassins ou du lagon.

D'autres éléments linéaires, comme les haies, les bosquets ou encore les lisières urbaines peuvent également jouer un rôle protecteur des cours d'eau, des bassins ou du lagon en minimisant les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols, parfois sources de pollution ou de colmatage des substrats de fonds ou des coraux. Ces éléments végétalisés peuvent donc être identifiés comme essentiels pour la **trame verte** mais aussi jouer un rôle vis-à-vis de la qualité de l'eau.

Les ravines constituent un maillage complémentaire aux lisières urbaines assurant ainsi un véritable réseau écologique sur l'ensemble du territoire.

La création de réseaux écologiques évite la fragmentation et la fragilisation des populations animales et végétales. Ils permettent de préserver la biodiversité tout en rétablissant des continuités ou des proximités qui assurent la circulation des espèces.

Les ravines sont perpendiculaires aux courbes de niveau et les lisières urbaines sont parallèles aux courbes de niveau. Chaque croisement entre ravine et lisière a fonction d'espace de communication et d'échange entre réservoirs de biodiversité.

5. I Les limites des réseaux écologiques

L'amélioration des possiblités de déplacement des espèces peut contribuer à amplifier certains problèmes qui se posent en conservation de la biodiversité, en particulier les problèmes liés aux espèces invasives et les problèmes sanitaires.

Toutes les espèces introduites ne deviennent pas invasives et ne posent pas de problèmes. Mais le petit nombre d'entre elles qui deviennent invasives a un impact important sur les plans environnemental, économique et sanitaire. Les espèces invasives sont actuellement considérées comme étant la seconde cause de perte de biodiversité, après la perte directe d'habitat et la fragmentation qui en résulte.

5.2 Quelles sont les fonctions et les enjeux de la trame verte et bleue?

Article 45 du projet de loi portant engagement national pour l'environnement - article L. 371-2 nouveau du code de l'environnement, 4ème alinéa).

La trame verte et bleue :

- Contribue à la préservation, à la gestion et à la restauration des continuités écologiques des milieux naturels :
 - En diminuant la fragmentation et la vulnérabilité des écosystèmes et des habitats naturels et semi-naturels et en préservant leur capacité d'adaptation,
 - En identifiant et reliant les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques,
 - En facilitant les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces indigènes de la faune et de la flore sauvages,
 - En prenant en compte la biologie des espèces migratrices,
 - En atteignant ou conservant le bon état écologique ou le bon potentiel des masses d'eau superficielles,
 - En améliorant la qualité et la diversité des paysages.
- Rend des services socio-économiques :
 - En contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'accueil d'activités de loisirs,
 - En apportant des contributions directes aux activités économiques. Par exemple : production de bois, lutte contre les inondations, épuration de l'eau, pollinisation des plantes cultivées, présence des auxiliaires de cultures et image identitaire des paysages.



6. Le contexte réglementaire

Les enjeux concernant les ravines sont multiples (eau, écologie, pêche, aménagement, urbanisme, loisir, culture, etc.) et les textes juridiques s'y rapportant sont donc nombreux. On peut citer entre autres les codes forestiers, rural, de l'environnement, de l'urbanisme, du domaine de l'Etat, du Domaine Public Fluvial (D.P.F.). La situation réunionnaise est assez particulière de par son contexte historique et naturel. Voici une synthèse rapide du contexte réglementaire :

6. I Domanialité des eaux

A La Réunion, sur la base des décrets n°48-633 du 31 mars 1948 et n°73-428 du 27 mars 1973, font partie du domaine public de l'Etat toutes les eaux stagnantes ou courantes, à l'exception des eaux pluviales même lorsqu'elles sont accumulées artificiellement (...). Ainsi seules les eaux pluviales sont susceptibles d'être de propriété privée.

6.2 Statut juridique et propriété des ravines

Les ravines sont-elles des cours d'eau, auquel cas elles sont à classer dans le domaine public fluvial, ou sont-elles des chenaux d'évacuation d'eau pluviale ?

Un cours d'eau est défini comme des eaux courantes concentrées dans un chenal. La jurisprudence a complété cette notion : nécessité d'un débit suffisant et permanent, voire même nécessité de la présence d'une source.

Or à La Réunion, la majorité des ravines présentent un « lit » permanent et marqué par un encaissement important, mais y alternent des périodes complètement sèches et des épisodes de crue parfois violents. Certaines présentent un écoulement permanent mais masqué en période d'étiage par une épaisse couche de galets dans leur lit. Rares sont celles qui seraient de véritables cours d'eau au sens « eaux courantes concentrées dans un chenal + débit suffisant et permanent + source ».

En conclusion, au vu de la réglementation récente (voir l'arrêté n°06-4709 du 6 décembre 2006 fixant le DPF de l'Etat à la Réunion avec la liste des cours d'eau et les plans d'eau de l'île de la Réunion), on peut classer les ravines comme suit :

- Les ravines alimentées par une ou des sources et qui ont un écoulement permanent sur la majeure partie de leur cours font partie du domaine public de l'Etat. Elles sont donc des cours d'eau domaniaux, pour lesquels la servitude hydraulique s'applique.
- Les ravines qui ne constituent que des chenaux d'écoulement non permanents des eaux pluviales font, elles, partie du domaine privé de l'Etat. Les particuliers peuvent éventuellement acquérir la propriété de ces ravines par l'exercice de la prescription acquisitive.

Par ailleurs, la récente loi sur les risques (n°2003-699 du 30 juillet 2003) permet un déclassement du D.P.F. de certains cours d'eau avec la possibilité d'un transfert de la propriété à une collectivité compétente territorialement (priorité à la Région) qui en fait la demande (article 56).

Enfin la loi sur l'eau de 2006 fait intervenir la notion de « cours d'eaux non déclassés » dans les DOM (article 23, modifiant l'article I du code du D.P.F.).

La propriété foncière implique la responsabilité du propriétaire en termes d'entretien du lit vis à vis des risques. Il est notamment responsable de la bonne circulation de l'eau. Sur le D.P.F., c'est la DDE qui est chargée de l'entretien et du curage des ravines.

6.3 Délimitation des ravines

La délimitation des ravines du domaine public fluvial a lieu sur la base de l'observation d'un phénomène naturel : la règle du « plenissimum flumen » ou hauteur des eaux coulant à pleins bords avant de déborder (article 8 du code du D.P.F.). Seules quelques ravines ont été délimitées partiellement (au cadastre), lorsque cela était possible selon ce critère (Rivière des Galets, Rivière des Pluies, Ravine à Marquet...).

Pour les ravines du domaine privé, aucune législation ni usage ne définit comment effectuer la délimitation (car la limite naturelle peut être affectée par des changements, notamment en cas de cyclone).

6.4 Servitudes le long des cours d'eau

Servitude de passage ou de marche-pied : Elle s'applique aux cours d'eau du D.P.F.

Une bande de 3.25 m de large (ord. n° 2006-460, 21 avril 2006) à compter de la limite domaniale doit être laissée libre au passage des services administratifs, qui peut être réduite par arrêté préfectoral mais rester au minimum 1.50 m (ord. n° 2006-460, 21 avril 2006).

Cette servitude a des conséquences en matière d'urbanisme car elle interdit la construction d'équipements sur cette zone.

<u>Servitude forestière</u>: par le décret 79-430 du 31 mai 1979 (article L. 363-12 du code forestier), il est interdit de défricher, exploiter ou faire pâturer:

- les versants des rivières, bras ou ravines et de leurs affluents, aux pentes supérieures ou égales à 30 grades,
- les abords des rivières bras ou ravines et de leurs affluents sur une largeur de 10 mètres de chaque côté à partir du niveau atteint par les plus hautes eaux.



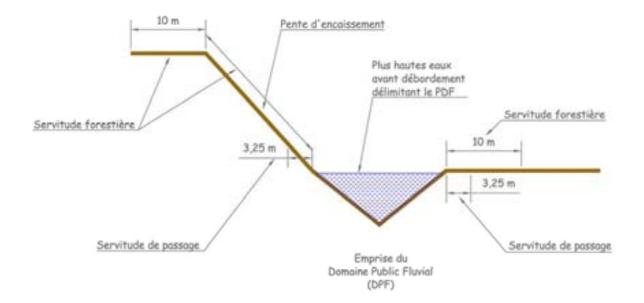
Cette servitude s'applique donc indifféremment sur le D.P.F. et aux autres ravines.

Dans le cas des ravines dont les berges ont une pente inférieure à 30 grades, « un flou existe » quant au niveau des plus hautes eaux et donc <u>quant à la limite de la servitude forestière</u>.

Mal rédigées à l'époque pour la Réunion, les règles de servitude forestière applicables sur certaines rivières du DOM le sont pour toutes les ravines : On doit donc considérer cette règle des 10 m applicable pour les ravines évasées comme pour les ravines encaissées à compter du sommet du rempart. <u>L'esprit à défendre et les objectifs du législateur sur l'application de cette règle</u> (pragmatisme) <u>visent</u> à stabiliser les berges et remparts, à limiter l'érosion en tête de crête, éviter les éboulements de berges, conserver un corridor écologique, et à empêcher l'apport de matériaux divers naturels ou non (ex. : lors d'aménagement, de travaux avec des apports de terre, souches, rochers, VHU, etc...) afin d'assurer l'écoulement naturel de l'eau.

Il est d'usage d'appliquer cette servitude sur le versant de la ravine et sur une bande de 10 mètres à partir de la crête de celui-ci. C'est un usage très ancien, déjà présent dans un rapport de 1781 de l'arpenteur du roi.

Croquis de positionnement des servitudes pour les cours d'eau de la Réunion



6.5 Gestion de la police de l'eau

Celle-ci se répartit, selon les cours d'eau, entre la DDE et la DAF selon le décret n°73-428 du 27 mars 1973.

L'arrêté n°06-34709 en date du 26 décembre 2006 identifie le domaine public fluvial de l'Etat à la Réunion (I 800 km de cours d'eau et 6 plans d'eau) et désigne la Direction Départementale de l'Equipement comme service gestionnaire unique de ce domaine à compter du I^{er} janvier 2007.

6.5.1 Le domaine public fluvial de l'Etat

Sur le territoire du TCO, les ravines étudiées dans le présent document et citées ci-dessous sont des ravines « cours d'eau » et appartiennent toutes au domaine public fluvial de l'Etat. Le D.P.F. s'applique :

- Ravine à Marquet,
- Rivière des Galets,
- Ravine La Plaine,
- Ravine Laforge,
- Ravine Divon,
- Ravine Bernica.
- Ravine Saint-Gilles,
- Ravine Trois-Bassins,
- Grande Ravine,
- Ravine du Trou,
- Ravine des Avirons.

La responsabilité de gestion du domaine public fluvial de l'Etat par la Direction départementale de l'Equipement consiste, en particulier, à :

- Surveiller le domaine, dans le but de faire respecter son intégrité matérielle et l'usage hydraulique auquel celui-ci est affecté,
- Sur les seuls cours d'eau, intervenir si nécessaire pour assurer le libre écoulement des eaux, hors crue,
- Faire maintenir le libre passage des services au droit de l'emprise foncière de la servitude hydraulique.
- Instruire les demandes d'autorisation d'occupation temporaire du domaine et veiller à la bonne application, par les occupants, des règles et obligations auxquelles ils sont assujettis.

La gestion des baux de pêche reste de la compétence de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt.



Règles liées aux enjeux hydrauliques :

L'Etat n'est tenu de ne conduire qu'un entretien très limité, en ne poursuivant qu'un seul objectif : le maintien du libre écoulement des eaux, par l'enlèvement d'embâcles naturels pouvant occasionner des débordements en amont.

- En cas d'éboulement des berges dans le lit, l'Etat est tenu d'intervenir pour dégager la section d'écoulement du cours d'eau, non pour reconstituer les berges. Si l'origine du sinistre n'est pas naturelle, la responsabilité du riverain peut se trouver engagée.
- L'obligation d'entretien des cours d'eau domaniaux ne s'étend pas aux travaux dont l'objet ou la conséquence serait d'accroître la capacité d'écoulement du lit ou de s'opposer à des mouvements naturels (horizontaux ou verticaux) de celui-ci. Il n'appartient pas à l'Etat de réaliser des travaux de fixation du lit, les conséquences des mouvements naturels étant régies par le Code civil et le Code général de la propriété des personnes publiques.
- L'Etat n'est pas non plus tenu d'assurer la protection des propriétés riveraines. Quel que soit le statut du cours d'eau considéré, la défense des propriétés riveraines contre les inondations incombe exclusivement aux propriétaires concernés. Le caractère domanial du cours d'eau n'exonère pas les riverains de leurs obligations d'entretien et de protection des berges des cours d'eau domaniaux contre l'érosion.

6.5.2 Le domaine privé de l'Etat

Les autres ravines situées sur le territoire du TCO, font partie du domaine privé de l'Etat, les ravines étudiées dans le présent document sont les suivantes :

- Ravine de la Grande Chaloupe,
- Petite Ravine des Lataniers.
- Grande Ravine des Lataniers,
- Ravine Balthazar,
- Ravine Fleurimont,
- Ravine Boucan Canot,
- Ravine de l'Ermitage,
- Ravine de la Saline,
- Petite Ravine.
- Ravine des Colimaçons,
- Ravine de la Chaloupe,
- Ravine de la Fontaine,
- Ravine du Grand-Etang.
- Ravine des Poux,
- Ravine du Cap.

Attention, aucun arrêté ne liste, pour le moment les ravines du DPE, la doctrine est de voir si au cadastre, ces ravines sont bien marquées par un double trait, dans le cas contraire (un simple trait séparatif de parcelles), on considère que le talweg appartient aux propriétés riveraines.

Le domaine privé de l'Etat étant constitué de ravine « non cours d'eau » se comportant comme de simples chenaux d'évacuation des eaux pluviales, il n'y est pas reconnu d'enjeu

hydraulique stricto sensu. Dès lors, l'Etat propriétaire est simplement tenu de se comporter en « bon père de famille » et de respecter l'article 640 du Code civil qui stipule : « Les fonds intérieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés, a recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fond inférieur. »

L'Etat doit laisser ces ravines évoluer naturellement : ne réaliser aucune intervention est la seule politique garantissant de ne pas aggraver 'par la main de l'homme' la situation des fonds intérieurs.

Ce domaine n'a pas vocation à rester la propriété de l'Etat et sera à terme vendu ou cédé, en tenant compte au cas par cas des enjeux, notamment naturels.



7. Les principaux constats et enjeux sur les ravines

Les paysages de la Réunion présentent la particularité d'une organisation en bande où se succèdent le long des pentes depuis l'océan jusqu'au sommet des montages : l'espace littoral où se concentre une grande partie de l'urbanisation, les espaces agricoles et ruraux des pentes et la forêt indigène.

Les ravines ont creusé plus ou moins profondément les planèzes de l'île et constituent à la fois une rupture dans le paysage, un chenal pour l'écoulement des eaux et un corridor pour la circulation de la vie.

Le réseau de ravine constitue une trame verte qui irrigue les pentes et structure le paysage.

Les ravines représentent à la fois une richesse naturelle, culturelle, patrimoniale, historique et fonctionnelle. Aussi, dès que le sujet des ravines est évoqué celui-ci provoque des passions.

Les ravines, **corridors écologiques**, entre les Hauts et les Bas. Elles sont les lieux de passage privilégié des oiseaux marins qui migrent chaque jour des sommets et des remparts vers l'océan. Leurs eaux aussi sont des lieux de vie et de passage pour des poissons (les espèces diadromes) qui effectuent une partie de leur cycle de vie en mer et l'autre partie en eau douce.

Couloirs privilégiés des vents et de l'eau, elles constituent des milieux particuliers pour la dynamique végétale par le transport des graines, du pollen ou des spores.

Les ravines abritent des falaises et des grottes dans lesquelles nichent les oiseaux et les chauves-souris.

Et enfin, elles recèlent des reliques d'habitats forestiers qui permettent d'imaginer à quoi ressemblait le couvert végétal des planèzes avant l'arrivée des hommes sur l'île. Les zones à fortes pente, difficiles d'accès constituent parfois l'un des derniers refuges de certains milieux naturels et espèces de basse altitude.

Les ravines constituent aussi une voie de propagation privilégiée des espèces exotiques envahissantes.

Les hommes ont aussi naturellement emprunté ces couloirs pour partir à la découverte de l'île et les empruntent toujours.

Les hommes entretiennent des rapports complexes avec la nature exhubérante et parfois violente des ravines.

Pour les hommes, elles constituent des lieux de découverte de la nature, des espaces pour la pratique sportive (canyoning, ...), des lieux de cultes, et aussi, hélas des espaces de décharge.

Espaces de décharge assez rares sur l'ensemble des 26 ravines étudiées (4 cas rencontrés).



Carcasses de voitures à l'entrée de la Ravine Bernica



Déchets ménagers dans la Ravine Laforge



Déchets ménagers et électroménagers dans la Ravine Boucan Canot



Déchets ménagers dans la Ravine Fleurimont



7.1 Liste des principales ravines du TCO

Le tableau ci-dessous reprend la liste de toutes les ravines du TCO et des affluents situés à l'aval de la Route Hubert Delisle.

Communes	Ravines	Affluents
La Possession	Ravine de la Grande Chaloupe	Bras Mal Coté
		Bras Lindor
	Ravine de la Petite Chaloupe	
	Ravine à Malheur	Ravine de Tourris
		Ravine duMoulin
	Ravine Calixte	
	Ravine Lafleur	
	Ravine du Petit Ruisseau	
	Petite Ravine des Lataniers	
	Grande Ravine des Lataniers	
	Ravine à Marquet	Bras Marie
		Ravine la Mare
		Ravine Gaspard
	Ravine Balthazar	
La Possession / Saint-Paul	Rivière des Galets	Bras Sainte-Suzanne
		Affluents du cirque de Mafate
	Ravine La Plaine	Ravine Amédée
	Ravine La Plaine	Ravine Amedee Ravine de la Cressonnière
		Ravine de la Cressonniere Ravine Canot
		Ravine Canot Ravine Bras Mort
	Ravine Lolotte	Raville Bras Mort
		Ravine La Fontaine
	Ravine Précipice Ravine Jardin	Navine La Fontaine
	Ravine Bassin	
	Ravine Bassiii Ravine Tête Dure	Ravine Bras Tord
	Naville l'été Dui é	Ravine du Ruisseau
	Ravine Laforge	Ravine Clergéau
	Ravine Renaud	Ravine Bocard
	Ravine Anasthase	Tarine bocard
	Ravine Divon	Ravine Baptiste
	1.470 517011	Ravine Ducleandre
	Ravine Bernica	Ravine du Bras Mahot
		Ravine du Bras Mouton
		Ravine Joachim
	Ravine Fleurimont	,
	Ravine Patent Slip	
		1

Communes	Ravines	Affluents
	Ravine Boucan Canot	
	Ravine Grand Fond	
	Ravine Saint-Gilles	Fond Maunier
		Ravine de Bras Canot
		Bras d'Agnel
		Ravine Carosse
	Ravine de l'Ermitage	Bras de l'Ermitage
	Ravine de la Saline	
	Ravine Tabac	
Saint-Paul / Trois Bassins	Ravine des Trois-Bassins	
		Bras Calebasse
		Bras de Montvert
	Ravine de la Souris Chaude	
	Grande Ravine	
	Fond Jardin	Ravine Cocatre
Trois-Bassins / Saint-Leu	Petite Ravine	
		Fond Galets
		Fond Petit Louis
		Fond Moulin
	Ravine des Colimaçons	Bras Mouton
		Ravine de la Petite
	Ravine de La Chaloupe	Chaloupe
	Ravine de la Fontaine	Fond Bancoule
		Ravine Pêche
	Ravine du Grand Etang	Ravine Claude
		Ravine des Camélias
	Ravine du Petit Etang	
	Ravine des Poux	
	Ravine du Cap	Petite Ravine
		Fond Papaye
		Grand Fond Dussac
	Fond Bagaleile	
	Fond Madiel	
	Ravine du Portail	
	Ravine de la Veuve	
	Ravine des Sables	
	Ravine Jacques Lebon	
	Ravine du Trou	
	Ravine des Avirons	



Au sujet de la flore et de la faune, toutes les principales ravines du TCO ont déjà été prospectées; certaines un peu plus minutieusement que d'autres. Les données des naturalistes sont capitalisées par le Conservatoire Botanique National des Mascarins. Les connaissances actuelles sur les mi-pentes montrent qu'il existe des populations de plantes indigènes et pour certaines protégées par arrêté ministériel.

Dans les lits de ravines non pérennes subsistent des « bassins » alimentés par des sources à faible débit où vivent des espèces aquatiques telles des macro-crustacés, anguilles ... des odonates....et probablement des espèces qui restent encore à découvrir.

Les ravines de l'ouest, malgré l'activité humaine, referment encore des espèces indigènes et endémiques des zones sèches. Certaines détiennent quelques exemplaires voire des individus isolés très rares d'une richesse patrimoniale. Exemple : *Ruizia cordata*, sur 5 connus en milieu naturel, 4 se trouvent dans l'ouest.

La Ravine Tête Dure, qui n'est pas retenue comme une principale ravine du TCO, détient la dernière station connue, la plus à l'ouest de la zone sèche, d'une espèce protégée que selon les récits historiques aurait été présente sur toute la côte ouest.

La Ravine Bassin n'est pas non plus retenue comme principale ravine du TCO, elle est encore riche d'individus isolés de plantes indigènes dont certaines protégées : Hibiscus columnaris, Clerodendron heterophyllum, Tabernaemontana persicariifolia, Fernelia buxifolia ...

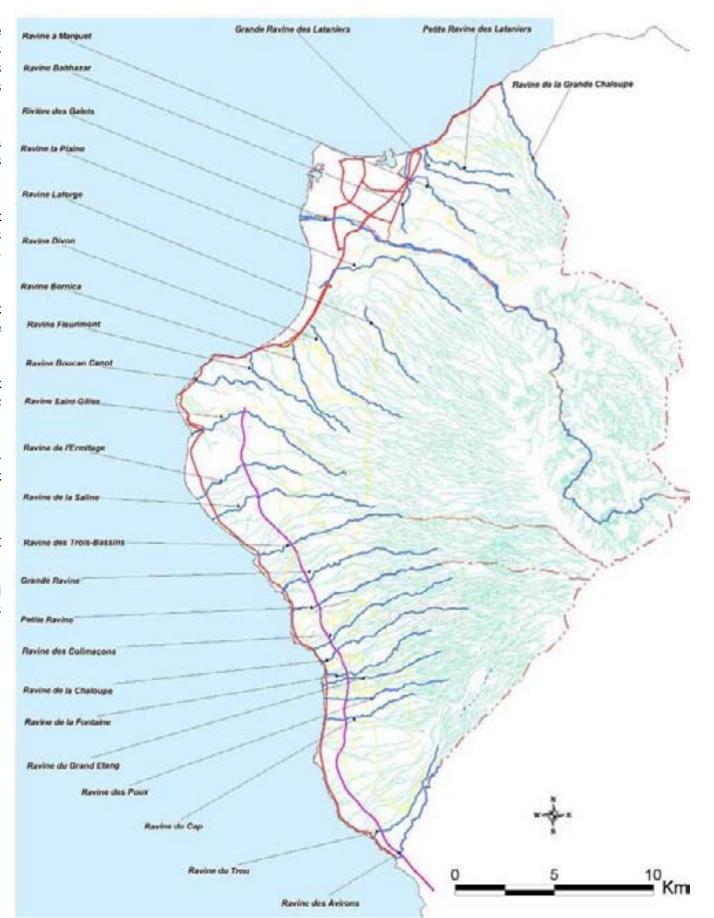
Les 26 ravines étudiées dans le présent document sont surlignées en bleu dans le tableau cidessus et sur la carte. Les autres ravines du TCO sont citées dans le tableau et sont repésentées en bleu clair sur la carte ci-jointe.

7.1.1 Pourquoi certaines ravines font-elles l'objet d'une étude dans ce rapport diagnostic ?

La charte paysagère a identifié les rebords des principales ravines, au nombre de 20, qui côtoient des espaces urbanisés avec pour principes de les protéger largement et de les mettre en valeur.

Ces ravines sont les suivantes :

- Petite Ravine des Lataniers
- Grande Ravine des Lataniers
- Ravine à Marquet
- Rivière des Galets
- Ravine la Plaine
- Ravine Laforge
- Ravine Divon
- Ravine Bernica
- Ravine Saint-Gilles
- Ravine de l'Ermitage





- Ravine de la Saline
- Ravine de Trois-Bassins
- Grande Ravine
- Petite Ravine
- Ravine des Colimaçons
- Ravine de la Chaloupe
- Ravine de la Fontaine
- Ravine du Grand Etang
- Ravine du Cap
- Ravine du Trou

Les objectifs proposés par la Charte paysagère sont cités ci-dessus aux paragraphes I et 2 pages 5 et 6.

A cette liste, les six ravines suivantes ont été ajoutées :

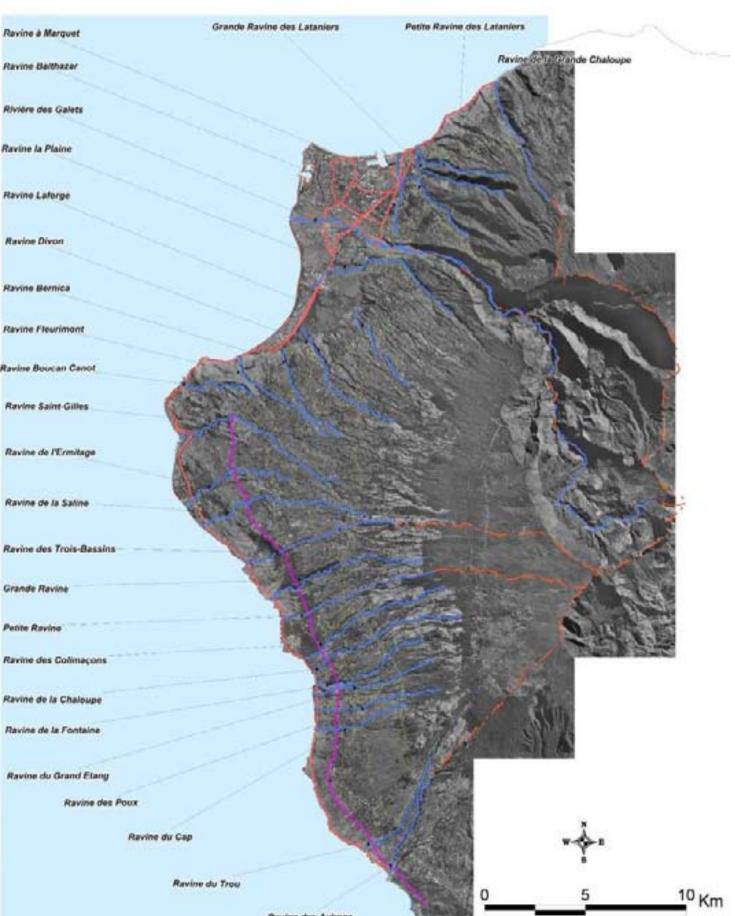
- Ravine Grande Chaloupe
- Ravine Balthazar
- Ravine Fleurimont
- Ravine Boucan Canot
- Ravine des Poux
- Ravine des Avirons

Ces vingt-six ravines renferment des sites sensibles en matière environnementale, des secteurs délicats du fait de l'urbanisation existante et/ou des secteurs sensibles du fait de l'urbanisation ou des infrastructures à venir.

Les préconisations qui seront faites en phase 2 – Propositions d'aménagement pour les vingtsix ravines étudiées sont également applicables aux autres ravines du TCO.

7.2 Localisation des ravines étudiées

Voir carte ci-contre.





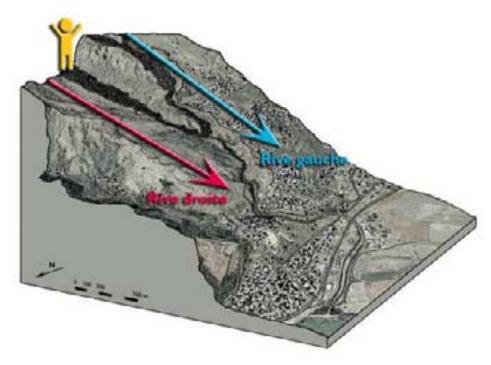
8. Le diagnostic par ravine

Chaque ravine a fait l'objet d'une analyse détaillée par secteurs :

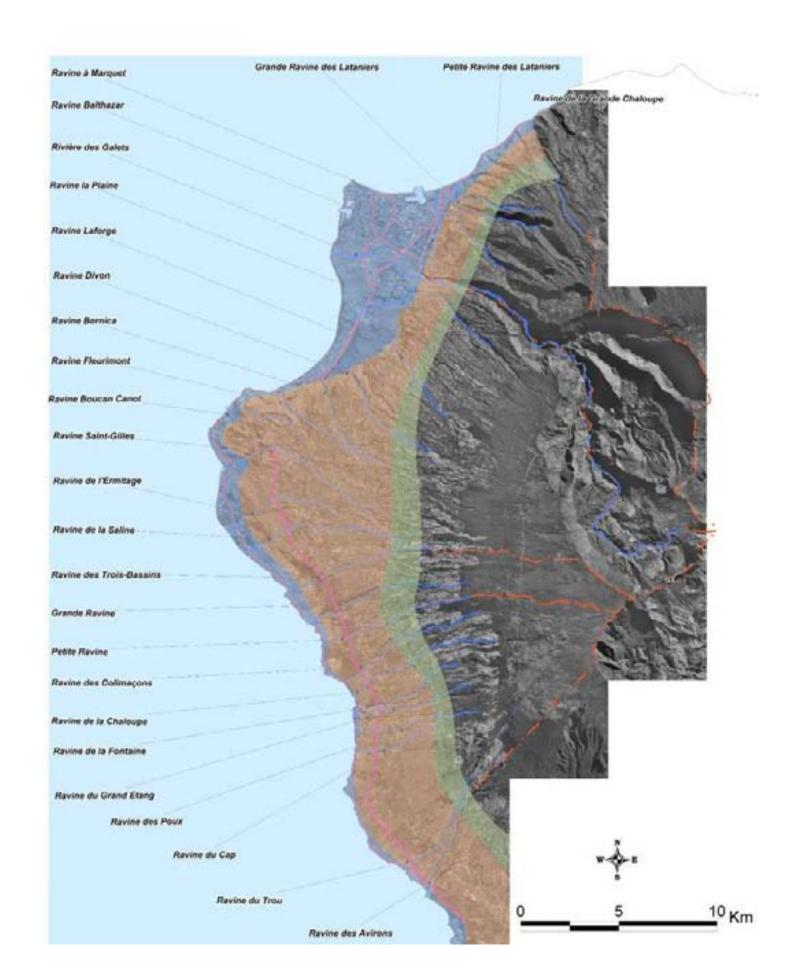
- Littoral : secteur symbolisé en bleu,

- Les mi-pentes : secteur symbolisé en orange,

- Les hauts : secteur symbolisé en vert.



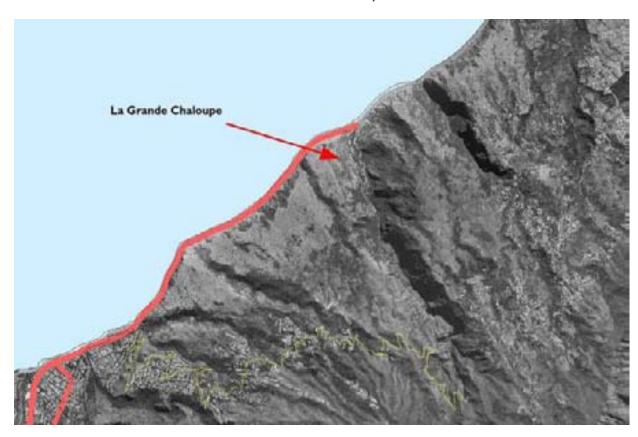
Localisation du rebord droit et du rebord gauche





8.1 La Grande Chaloupe

8.1.1 Localisation de la ravine de la Grande-Chaloupe



La ravine de la Grande-Chaloupe forme avec la ravine Tamarins et la ravine à Jacques, une vaste échancrure sur les plateaux de la Montagne et de la Possession.

C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.

La Grande-Chaloupe marque la limite communale entre Saint-Denis et la Possession. Sa rive droite est sur le territoire de la CINOR.





Vue depuis la R.D. 41

Au Nord, la Grande-Chaloupe s'ouvre en un immense V sur l'océan.

Au Sud, les parois de la ravine se resserrent progressivement et les immenses falaises entaillent en sinuant le massif de la Montagne.

A l'Est, le rempart qui la sépare de la ravine Tamarins présente une pente qui descend doucement vers l'océan. Ce premier rempart est dominé par un second rempart beaucoup plus imposant, qui grimpe très vite à 350 m d'altitude, c'est la bande de terre qui sépare la ravine Tamarins de la ravine à Jacques.

Le chemin des Anglais, part du village de la Grande-Chaloupe, monte en lacets le long de cet imposant rempart, et puis suit la crête vers le sud de la ravine.

A l'Ouest, les flancs sont moins abrupts, les pentes sont moins raides.

Le chemin de Crémont débute au niveau du second groupe d'habitations de la Grande-Chaloupe, grimpe le long des pentes et file ensuite à travers le plateau vers la Possession.



Vue vers l'amont depuis le lit de la ravine de la Grande-Chaloupe

VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES



8.1.2 Un peu d'histoire

Des témoignages du passé ponctuent le site de la Grande Chaloupe.

Le chemin Crémont – 1730 à 1732

Ce chemin composé d'un gros pavage irrégulier et bordé de murs en pierres sèches, relie Camp Magloire à la Grande Chaloupe. Les pentes sont fortes et le chemin longe le haut de falaise.

Cette route, la plus ancienne de l'île, a été réalisée sur les ordres de Crémont, ordonnateur de la Compagnie des Indes. Elle relie à l'origine La Possession à Saint-Denis mais la partie nord a été dégradée.

Cette portion de chemin est appelée à tort « Chemin des Anglais ». Lors de leur débarquement à La Grande Chaloupe, en juillet 1810, ces derniers ont rejoint Saint-Denis où demeurait le gros des forces de défense, mais sans parcourir le tronçon reliant La Possession.



Le chemin Crémont en rive gauche de la ravine de la Grande-Chaloupe.

Les vestiges des lazarets de la Grande Chaloupe - 1860

Cet ensemble de bâtiments en ruines près de l'ancienne ligne de chemin de fer, retrace une période de l'histoire de La Réunion qui a marqué les mémoires. L'emplacement est choisi par l'administration de l'époque afin d'y édifier les lazarets destinés à recevoir les nouveaux arrivants dans la colonie dans un but sanitaire, mais aussi pour suppléer le lazaret de la Ravine à Jacques devenu exigu et insuffisant face au nombre croissant d'immigrants.

Le choix du lieu est lié à sa proximité avec la capitale, Saint-Denis, ainsi qu'à sa situation en bordure de mer près du pont débarcadère. De plus, l'encaissement de la vallée facilite la surveillance des alentours. Les passagers sont internés pour une durée minimum de deux jours, dix pour les engagés. Le lazaret, abandonné à la fin de l'immigration indienne, est occasionnellement réutilisé lors de grandes épidémies.

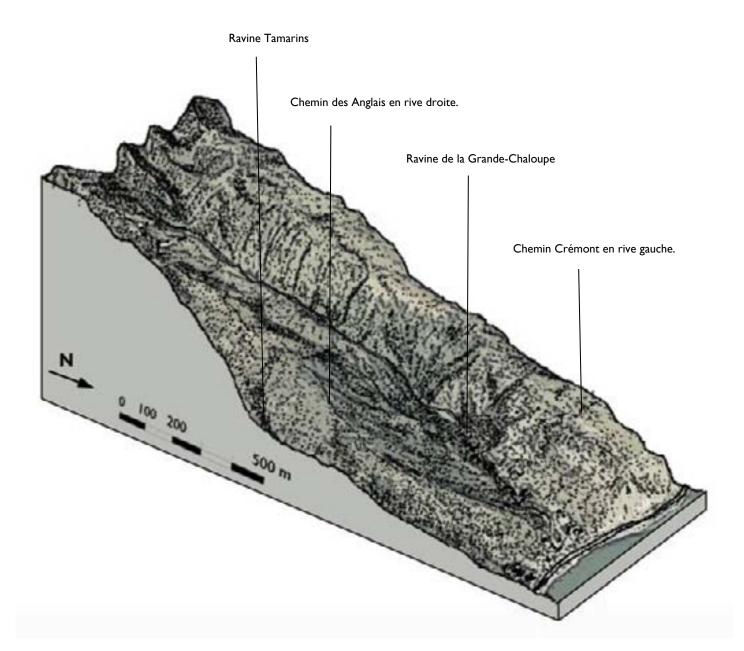
L'ouverture de la ligne de chemin de fer (1882) fait de la Grande Chaloupe un lieu très fréquenté. Les reproches faits à l'administration quant à la proximité de ces lieux de quarantaine ont contribué à leur fermeture définitive après 1947.

La restauration par le CELRL du Lazaret de la Grande-Chaloupe a démarré en 2004 et a été inauguré en 2008.

Page **20** sur **193**

Les traces de la ligne ferroviaire

- Les tunnels entre la Grande Chaloupe et La Possession et entre la Grande Chaloupe et le Cap Bernard (1878 à 1881),
- Le pont de la Grande Chaloupe en treillis et à architecture droite,
- La gare de la Grande Chaloupe et les rails.



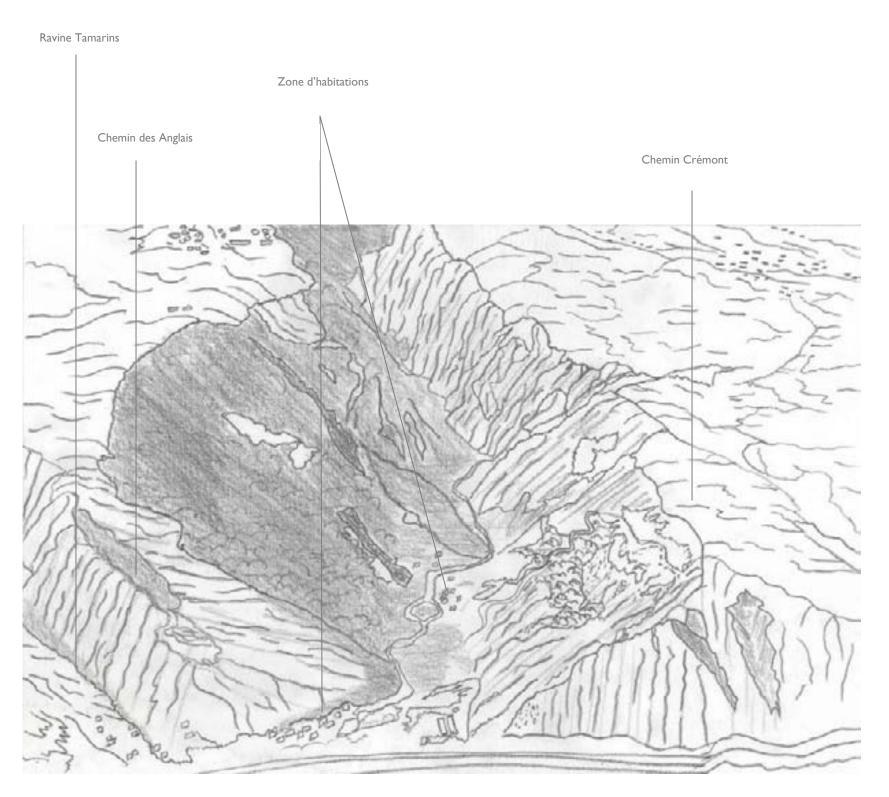




Vue vers l'amont depuis le rebord haut gauche.



Vue sur le versant gauche depuis le chemin à l'intérieur de la ravine.





8.1.3 Description et analyse de la ravine de la Grande-Chaloupe

Thèmes	Rive gauche			
Les caractéristiques du site				
Topographie				
Le littoral	Falaise littorale surmontée d'un plateau aux pentes plus ou moins douces.			
Les mi-pentes	Les pentes sont courtes et tourmentées tout en présentant des replats.			
Les hauts	Les pentes sont très chahutées.			
Ecologie : Flore *				
Le littoral	Boisements de type xérophiles.			
Les mi-pentes	Boisements de type xérophiles.			
Les hauts	Relique de végétation mégatherme semi-xérophiles			
Ecologie : Faune – Corrie	dor écologique			
Le littoral	Avifaune : papangue, paille-en-queue, tourterelle malgache, merle pays, salangane. Colonie de molosse, Entomofaune.			
Les mi-pentes	Avifaune : papangue, pétrel de Barau, paille-en-queue, oiseau la vierge, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc. Colonie de molosse, Entomofaune : présence d'espèces endémiques.			
Les hauts	Avifaune : papangue, pétrel de Barau, paille-en-queue, oiseau la vierge, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc. Entomofaune : présence d'espèces endémiques.			
	Occupation humaine			
Habitat				
Le littoral	L'habitat se concentre dans le fond de la ravine.			
Les mi-pentes	-			
Les hauts	-			
Trame viaire				
Le littoral	RNI et voie de desserte des habitations			
Les mi-pentes	-			
Les hauts	R.D. 41			
Sentiers				
Le littoral	Chemin Crémont			
Les mi-pentes	-			
Les hauts	-			
Activités, usages et prati	que de sports de nature			
Le littoral	Randonnée et tourisme			
Les mi-pentes	-			
Les hauts	-			
Les perceptions paysagè	Paysages res			
Le littoral	Depuis le littoral pas de vue lointaine vers le haut de la ravine du fait de la végétation. Belle ouverture visuelle sur l'océan et la Pointe des Galets.			
EC IICCOI ai	Depuis le littoria, pas de vue formaine vers le liade de la ravine du lait de la vegetation, bene ouverture visuene sur l'occan et la forme des Galets.			



Les mi-pentes	Points de vue sur la ville du Port, l'océan et la savane du plateau ouest.	
Les hauts	Depuis la RD41 belles perspectives visuelles sur le littoral et le plateau.	
Les sites ou éléments ren	narquables	
Le littoral	Ancienne gare du chemin de fer. Lazarets, chemin Crémont. Intérêt écologique très fort et paysage remarquable, composé des falaises imposantes qui s'ouvrent sur l'océan.	
Les mi-pentes	Intérêt écologique très fort et paysage remarquable par les falaises colonisées par la végétation de type semi-sèche.	
Les hauts	Ouverture visuelle sur l'océan. Reliques de la forêt primaire. Intérêt écologique très fort et paysage remarquable avec les falaises vertigineuses et le défilé de la ravine depuis la RD 41.	
	Réglementation	
PLU / POS		
Le littoral	PLU : N.	
Les mi-pentes	PLU : N.	
Les hauts	PLU : N.	
SAR / SMVM		
	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
Le littoral	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.	
L:	SAR 1995 : Espace naturel de protection forte.	
Les mi-pentes	SAR 2009: Espace naturel terrestre de protection forte.	
Les hauts	SAR 1995 : Espace naturel de protection forte.	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.	
PPRI		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
Captages/Forages		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Classement	
ZNIEFF		
Le littoral	ZNIEFF de type 1 en fond de ravine et ZNIEFF de type 2 sur le plateau.	
Les mi-pentes	ZNIEFF de type I en fond de ravine et ZNIEFF de type 2 sur le plateau.	
Les hauts	ZNIEFF de type I en fond de ravine.	
CELRL		
Le littoral	Terrains appartiennent au CELRL à l'aval de la RD41	
Les mi-pentes	IDEM	
Les hauts	IDEM	
	Problématique, enjeux et valorisation	
Ce qui pose problème		
Le littoral	Le mitage en fond de ravine.	



Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
Les enjeux			
Le littoral	Limiter les constructions en fond de ravine. Replanter la forêt semi-sèche.		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
Les rebords à valoriser			
Le littoral	L'ensemble du rebord gauche.		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
Projets en cours ou à venir			
Les projets			
Le littoral	Projet du tram-train, ouvrage d'art et têtes de tunnel en rive gauche.		
	Projet d'inscription du site Grande-Chaloupe – Roche Ecrite à l'UNESCO au patrimoine de l'humanité.		
Les mi-pentes	Projet d'inscription du site Grande-Chaloupe – Roche Ecrite à l'UNESCO au patrimoine de l'humanité.		
Les hauts	ENS : projet d'acquisition foncière en amont de la RD 41.		
	Projet d'inscription du site Grande-Chaloupe – Roche Ecrite à l'UNESCO au patrimoine de l'humanité.		
	Vocation de la Ravine		
Le littoral	Ecologique, paysagère, touristique, patrimoniale.		
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère.		
Les hauts	Ecologique, paysagère.		

8.2 La Petite ravine des Lataniers

8.2.1 Localisation de la Petite ravine des Lataniers



VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES





Vue vers l'amont depuis le lit de la ravine.

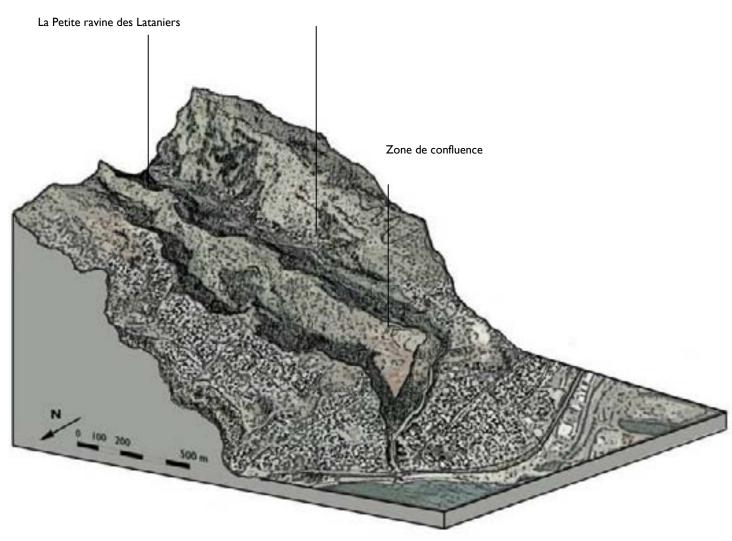


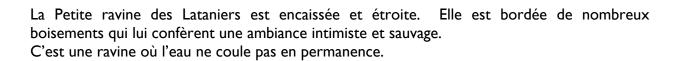
Vue vers l'aval depuis la R.D. 41.

Page **25** sur **193**



La Grande ravine des Lataniers



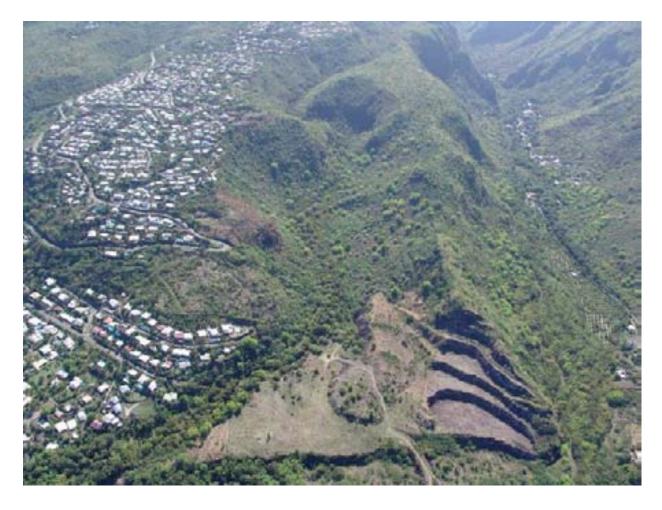




Zones d'habitats sur les mi-pentes en rive droite – Photo aérienne.



Vue vers l'aval depuis la R.D. 41.



Vue aérienne de la Petite ravine des Lataniers.



8.2.2 Description et analyse de la Petite ravine des Lataniers

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractéris	stiques du site
Topographie		
Le littoral	Le relief	est plat.
Les mi-pentes	Les pentes sont courtes et tourmentées tout en présentant des replats où se sont installées des zones d'habitat.	En rive gauche, le relief présente une longue pente régulière qui forme une crête avec la rive droite de la Grande ravine des Lataniers. La longue pente se casse brusquement à la confluence avec la Grande ravine des Lataniers.
Les hauts	Les pentes sont cou	rtes et tourmentées.
Ecologie : Flore		
Le littoral	Végétation liée a	ux jardins privés.
		Sur la zone aval de la confluence : Ancien verger
Les mi-pentes	Végétation liée aux jardins privés, Savane et friche boisée, Le long du rempart : boisements de type xérophiles.	Le long du rempart : boisements de type xérophiles.
Les hauts	Boisements de	type xérophiles.
Ecologie : Faune		
Le littoral	Avifaune : papangue, paille-en-queue, merle pays, tourterelle malgache. Entomofaune : présence d'espèces endémiques.	
Les mi-pentes	Avifaune : papangue, paille-en-queue, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, Entomofaune : présence d'espèces endémiques.	
Les hauts	Avifaune : papangue, paille-en-queue, oiseau la vierge, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc Entomofaune : présence d'espèces endémiques	
	Occupatio	n humaine
Habitat	•	
Le littoral	Lotissements, Habitat résidentiel	-
Les mi-pentes	Lotissements, Habitat résidentiel et habitat spontané.	-
Les hauts	-	-
	Trame viaire	
Le littoral	Voirie communale et de lotissements, Route départementale 41.	Chemin d'accès à l'ancienne carrière non revêtu.
Les mi-pentes	Voirie communale et de lotissements, Route départementale 41.	-
Les hauts	-	
Sentiers		
Le littoral	Sentier qui part de la confluence et re	emonte jusqu'au quartier La Corniche.
Les mi-pentes	Sentier qui part du fond de la ravine et qui remonte le long du rempart jusqu'à la RD 41	
Les hauts	-	



Activités, usages et prati	que de sports de nature		
Le littoral	Activ	ités de pêche.	
Les mi-pentes		-	
Les hauts		-	
	Р	aysages	
Les perceptions paysagè			
Le littoral	Depuis le littoral, perception de la partie haute de la ravine.	Depuis le littoral, perception de la partie haute de la ravine, de la longue pente et d'une partie de son cassé.	
Les mi-pentes	-	Depuis la crête, point de vue sur le paysage littoral, des quartiers de la Possession et de la ville du Port.	
		•	
Les sites ou éléments ren	narquables		
Le littoral	-	Ancien verger à la confluence des deux ravines,	
	Aspect sauvage	et intimiste de la ravine.	
Les mi-pentes	-	Point de vue depuis la crête.	
Les hauts		-	
PLU / POS	Régle	ementation	
Le littoral	PLU	J : N et Nt.	
Les mi-pentes	PLU	J : N et Nt.	
Les hauts	PLU	J : N et Nt.	
SAR			
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel terre	stre remarquable du littoral à préserver.	
Le littoral	SAR 2009 : Espace de continuité écologique		
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.		
Les ini-pences	SAR 2009: Espace naturel terrestre de protection forte.		
Les hauts		remarquable du littoral à préserver.	
	SAR 2009 : Espace natur	rel terrestre de protection forte.	
PPRI			
Le littoral		-	
Les mi-pentes		-	
Les hauts	-		
Captages/Forages			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	-		
Les hauts		-	
ZNIEFF	Cla	assement	
Le littoral		-	
Les mi-pentes	ZNIEFF de type 2, le long de la cité André Robert jusqu'au Piton d'Orange	, ,	
	ZNIEFF de type I, au niveau de la confluence et sur le rempart en rive droit		
Les hauts	ZNIE	ZNIEFF de type 2.	



	Problématique, en	jeux et valorisation
Ce qui pose problème	•	
Le littoral	Développement urbain en continu le long du rebord haut.	-
Les mi-pentes	Développement urbain en continu le long du rebord haut.	-
Les hauts		-
Les enjeux		
Le littoral	Marquer la limite d'urbanisation de façon lisible.	Protéger la zone de confluence. Protéger les anciens vergers.
Les mi-pentes		-
Les hauts		-
Les rebords à valoriser		
Le littoral	Rebord situé entre le lotissement La Corniche et la Cité André Robert, Sentier à valoriser.	La zone de confluence et l'ancien verger.
Les mi-pentes	Sentier à	valoriser.
Les hauts		-
	Projets en co	ours ou à venir
Les projets	·	
Le littoral	Projet du tram-train, ouvrage d'art et tête de tunnel en rive droite. Projet urbain sur la zone de confluence – Les Terrasses des Lataniers. Projet du cœur d'agglomération (éco-cité).	
		Projet du Parc Elisabeth Roston
Les mi-pentes		-
Les hauts		-
	Vocation of	le la Ravine
Le littoral	Paysagère, patrimoniale	, urbanisée, patrimoniale.
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les hauts	Ecologique, paysagère.	



8.3 La Grande ravine des Lataniers

8.3.1 Localisation de la Grande ravine des Lataniers





Vue sur l'endiguement en rive gauche depuis la RNIE.



L'ancien verger situé au niveau de la confluence de la Petite ravine des Lataniers et de la Grande ravine des Lataniers.





Vue de la Grande ravine des Lataniers depuis la rive droite de la Rivière-des-Galets.

La Grande ravine des Lataniers est plus ouverte et rectiligne dans son tracé. Elle a su modeler un lit majeur relativement important où s'inscrivent de grands vergers.

C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.



Vue aérienne.



8.3.2 Description et analyse de la Grande ravine des Lataniers

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractéristiques du si	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Topographie	•	
Le littoral	-	A partir du lotissement de la Grande Montagne, les pentes sont douces jusqu'à l'embouchure. Au niveau du centre ville la rive gauche est endiguée jusqu'à la RNI.
Les mi-pentes	Le relief présente une longue pente régulière qui forme une crête avec la rive gauche de la Petite ravine des Lataniers. La longue pente se casse brusquement à la confluence avec la Petite ravine des Lataniers. Les fronts de taille d'une ancienne carrière défigurent le paysage du rempart au niveau de la confluence.	-
Les hauts	-	Longues pentes tourmentées dans la partie haute.
Ecologie : Flore		
Le littoral	Sur la zone à l'aval de la confluence : Ancien verger	Sur le rebord en zone urbaine : Végétation liées aux jardins privés, Plantations ornementales le long de l'endiguement
Les mi-pentes	Sur le rebord : Boisements de type xérophiles Le long du rempart : Boisements de type xérophiles, Plantations de manguiers et de cocotiers en partie aval de la ravine avant la confluence.	Sur le rebord dès que les pentes sont abruptes et le long du rempart : Boisements de type xérophiles, En fond de ravine : Vergers de manguiers et de bananiers.
Les hauts		<u></u>
Ecologie : Faune		
Le littoral	Avifaune : papangue, paille-en-queue, merle pays, tourterelle malgache. Lépidoptères (papillons), hémiptères (cigales).	
Les mi-pentes	Avifaune : oiseau la vierge, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc. Lépidoptères (papillons), hémiptères (cigales), coléoptères.	
Les hauts	Avifaune : oiseau la vierge, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc. Lépidoptères (papillons), hémiptères (cigales), coléoptères.	
Habitat	Occupation	humaine
Le littoral	-	Lotissement, résidentiel.
Les mi-pentes	-	Habitat à caractère spontané en fond de ravine.
Les hauts		
Trame viaire		
Le littoral	RNI e	t RNIE
Les mi-pentes	Chemin d'accès à l'ancienne carrière non revêtu.	Chemin communal en fond de ravine.
Les hauts		



Sentiers			
Le littoral		Un chemin de promenade a été aménagé le long de l'endiguement.	
Les mi-pentes		-	
Les hauts			
Activités, usages et pratique de sports de nature			
Le littoral		-	
Les mi-pentes	Activités agricoles en fond de ravine.		
Les hauts		-	
Paysages Les perceptions paysagères			
Le littoral	Depuis le littoral, perception de la partie haute de la ravine, de la longue pente et de l'ancienne carrière.	Depuis le littoral, perception de la partie haute de la ravine, longues pentes peu accessibles.	
Les mi-pentes	Ouverture visuelle sur le paysage littoral des quartiers de la Possession et de la ville du Port depuis la crête.	-	
Les hauts		-	
Les sites ou éléments remarquables			
Le littoral		-	
Les mi-pentes	Ancien verger à la confluence des deux ravines. Ouverture visuelle sur le paysage littoral et la ville du Port depuis la crête.	-	
Les hauts		-	
Réglementation PLU / POS			
Le littoral	PLU : N et Nt.		
Les mi-pentes	PLU : N et Nt.		
Les hauts	PLU : N et Nt.		
SAR / SMVM			
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver. SAR 2009 : Espace de continuité écologique.		
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver. SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.		
Les hauts	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver. SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.		
PPRI			
Le littoral		-	
Les mi-pentes	-		
Les hauts			
Captages/Forages			
Le littoral	_		
Les mi-pentes	Captage / forage + périmètre de protection sans DUP		
Les hauts		-	

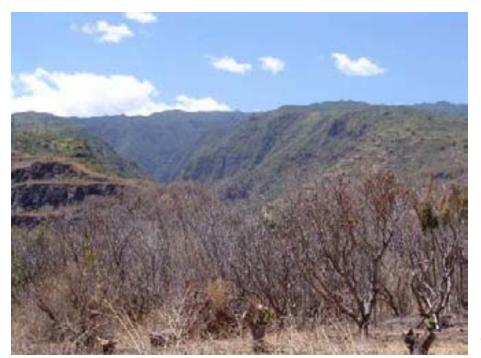


	Classement		
ZNIEFF			
Le littoral	ZNIEFF de type 2, sur la crête,	ZNIEFF de type 2, sur la crête et sur le rempart,	
	ZNIEFF de type I, sur le rempart.		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	ZNIEFF de type I		
	Problématique, enjeux et valorisation		
Ce qui pose problème			
Le littoral		-	
Les mi-pentes	L'ancienne carrière non réaménagée	Limite d'urbanisation avec les arrières-cours.	
Les hauts		-	
Les enjeux			
Le littoral	Protéger la zone de confluence,	Accompagner la limite d'urbanisation et la marquer de façon lisible.	
Les mi-pentes	Remettre en état l'ancienne carrière.	Accompagner la limite d'urbanisation et la marquer de façon lisible.	
Les hauts	-	-	
Les rebords à valoriser			
Le littoral	La zone de confluence et l'ancien verger.	-	
Les mi-pentes		-	
Les hauts		-	
	Projets en cou	rs ou à venir	
Les projets			
Le littoral	Liaison entre le quartier de camp Magloire et le centre ville, création d'un franchissement. Projet du tram-train, ouvrage d'art.		
	Projet de cœur d'agglomération (éco-cité).		
	Projet urbain sur la zone de confluence (Terrasse des Lataniers).	Projet de ZAC Centre ville.	
		Projet du Parc Elisabeth Roston.	
Les mi-pentes	ENS : projet d'acquisition foncière.		
Les hauts		-	
	Vocation de la ravine		
Le littoral	Paysagère, patrimoniale, urbanisée, patrimoniale.		
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.		
Les hauts	Ecologique, paysagère.		



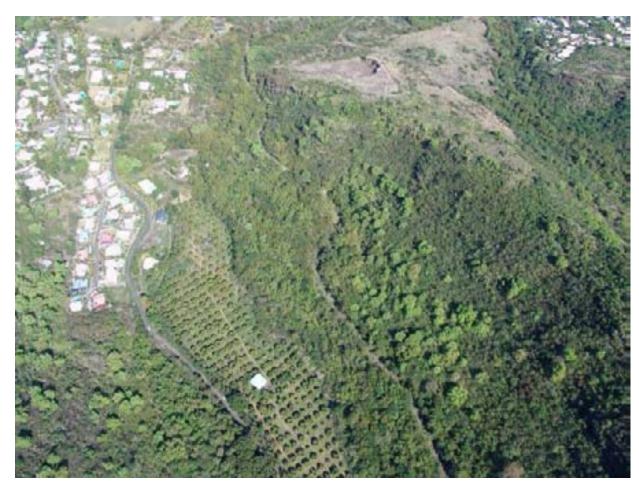


Vue vers le littoral depuis le rempart qui domine la carrière.



Vue vers l'amont depuis la rive gauche.



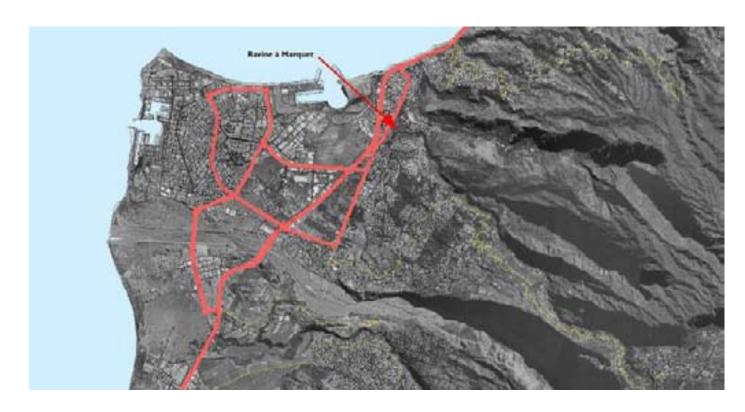


Vergers situés le long du lit de la Grande Ravine des Lataniers.



8.4 La Ravine à Marquet

8.4.1 Localisation de la ravine à Marquet



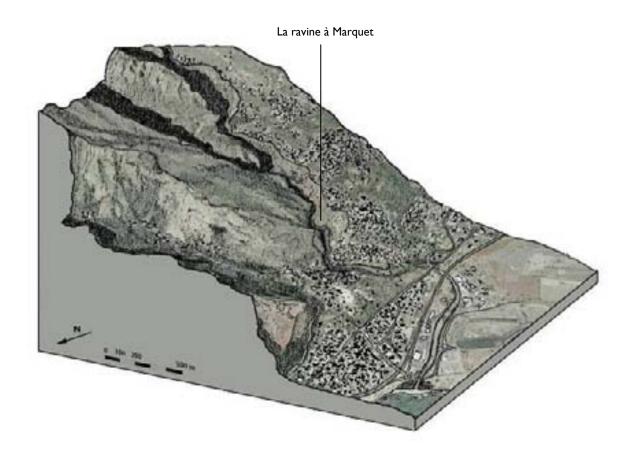


Embouchure de la ravine à Marquet.



Vue de la ravine à Marquet depuis les installations portuaires.





La ravine à Marquet est très encaissée dans le paysage des courtes pentes de la Possession.

Dans la traversée de la zone d'activités jusqu'à son embouchure, elle est presque insignifiante tant son paysage est banalisé. C'est une ravine cours d'eau.



Les pentes de la Possession – Photo aérienne.



8.4.2 Description et analyse de la ravine à Marquet

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéris	Les caractéristiques du site	
Topographie			
Le littoral		Mort, les pentes en rive droite sont relativement douces.	
Le illiorai		versée de la zone d'activités.	
Les mi-pentes		t plus raides et tourmentées.	
Les hauts	Le relief est très	chahuté et pentu.	
Ecologie : Flore			
		nure: Friches	
Le littoral	Dans la traversée de la zone d'		
Lo neco. a.		Mort : Végétation liées aux jardins et boisements.	
		Vergers et maraîchage.	
	Sur les remparts : Boisen	nents de type xérophiles.	
		Le long de la RD1 :	
Les mi-pentes		Végétation liées aux jardins,	
		Boisements.	
	Deisements de	Champs de cannes.	
Les hauts	DOISEMENTS de	Boisements de type xérophile.	
Ecologie : Faune	A .c		
Le littoral		Avifaune : papangue, paille-en-queue, merle pays, tourterelle malgache.	
		Lépidoptères (papillons), hémiptères (cigales).	
Les mi-pentes	•	Avifaune : oiseau la vierge, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc.	
		Lépidoptères (papillons), hémiptères (cigales), coléoptères.	
Les hauts		Avifaune : oiseau la vierge, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc. Lépidoptères (papillons), hémiptères (cigales), coléoptères.	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Occupation humaine	
Habitat	Occupation	numanie	
Tidbitat			
Le littoral	Habitat residentiel et hab	itat à caractère spontané.	
		Lotissements.	
Les mi-pentes	Haditat residentiei et nad	Habitat résidentiel et habitat à caractère spontané.	
Les hauts		Mitage sur le secteur des îlets.	
		-	
Trame viaire		<u> </u>	
Le littoral		Voie d'accès à la zone portuaire,	
Les mi-pentes		RNI et ancienne RNI, Chemin du Bœuf Mort desservant des zones résidentielles,	
Ecs IIII-pentes	Chemin du Baar Flort dessei	Chemin du dœui Mort desservant des zones residentielles,	



		RDI et chemin desservant les ilets.	
Les hauts		-	
Sentiers			
Le littoral		-	
Les mi-pentes	-	Sentier Kala.	
Les hauts	-	Sentier Kala qui monte jusqu'à Dos d'Ane.	
Activités et usages			
Le littoral	Zone d'activités.	Centrale EDF, dépôts de charbon et futur terminal céréalier, Zone liée à l'activité portuaire et zone d'activités.	
Les mi-pentes		-	
Les hauts		-	
		Paysages	
Les perceptions paysag			
	Depuis le littoral, perception de la parti	e haute de la ravine, longues pentes peu accessibles.	
Le littoral		Depuis la RDI, ouverture visuelle sur les remparts en rive droite et sur le	
		littoral	
Les mi-pentes		Points de vue sur les îlets	
Les hauts		-	
Les sites ou éléments re	•		
Le littoral	Le cimetière des Piémontais et points de vue sur l'océan et la falaise littorale.		
Les mi-pentes	<u> </u>	Points de vue sur les îlets Lautret, Solitude et Rosier Blanc depuis la RD1.	
Les hauts	D.C.	-	
PLU / POS	Keg	lementation	
Le littoral		PLU : N.	
Les mi-pentes	PLU : N.		
Les hauts	PLU : N.		
SAR / SMVM			
Le littoral		el remarquable du littoral à préserver.	
	·	ace de continuité écologique.	
Les mi-pentes		el remarquable du littoral à préserver.	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.		
Les hauts	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver. SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.		
PPRI	•	•	
Le littoral		-	
Les mi-pentes		-	
Les hauts	-		
Captages/Forages			
Le littoral	Rive droite : captage / forage + périmètre de protection rapproché sans [OUP	
Les mi-pentes		-	



Les hauts	-	
	Classement	
ZNIEFF		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	ZNIEFF de type 1 localisé sur la crête du rempart, ZNIEFF de type 2 sur le rempart et en fond de ravine à l'est du Lotissement de la Grande Montagne.	ZNIEFF de type 2 sur le rempart et en fond de ravine à l'est du Lotissement Dodin.
Les hauts	ZNIEFF d	le type 2
	Problématique,	enjeux et valorisation
Ce qui pose problème		
Le littoral	La friche à l'embouchure et le long de la zone d'activités, Endiguement, car il contribue à la banalisation du paysage de la ravine.	La friche à l'embouchure et le long de la zone portuaire, L'état d'abandon du cimetière des Piémontais, Les limites entre la voie d'accès au port et la ravine le long de la centrale EDF, des dépôts de charbon, du futur terminal céréalier.
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
Les enjeux	-	
Le littoral	Traiter les limites entre la zone d'activité et les berges. Accompagner le traitement de l'embouchure et des berges de long de la zone d'activité.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
Les rebords à valoriser		
Le littoral	L'embouchure et la rive droite le long de la zone d'activité.	L'embouchure et la rive gauche jusqu'à la RNI.
Les mi-pentes Les hauts		
Les naues	Projets en cou	rs ou à venir
Les projets	i rojets en coul	is ou a veilii
Le littoral	Projet du sentier littoral Ouest, projet de reconqu	uête du littoral par la Commune de la Possession.
Le necoral	Projet du tram-tra	
	·	Projet du terminal céréalier dans la zone portuaire, développement industriel portuaire.
Les mi-pentes	Projet d'enc	diguement.
	Projet du cœur d'agglo	omération (éco-cité).
Les hauts	-	
		le la Ravine
Le littoral	Urban	
Les mi-pentes	Ecologique, urbanisée, agricole	
Les hauts	Ecologique.	



Vue vers l'amont depuis la RN1E.



Vue vers l'aval depuis la RNIE.

VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES





Vue vers l'amont depuis l'embouchure.

Page **41** sur **193**



8.5 La Ravine Balthazar

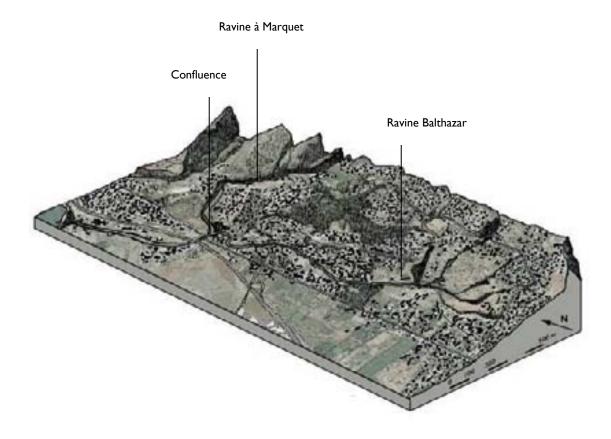
8.5.1 Localisation de la ravine Balthazar





Vue de la végétation du talweg de plus au Nord.





La ravine Balthazar est une ravine urbaine, c'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence, qui présente cinq talwegs qui convergent vers un canal principal.

La ravine Balthazar se jette dans la ravine à Marquet à l'amont de l'ancienne RNI.

La description du secteur littoral est identique pour les deux ravines.

Des aménagements et cheminements le long des talwegs ont été proposés et dessinés dans le Plan-Guide de la Charte paysagère du TCO.



Vue vers le sud de la ravine depuis une voie communale.

Page **43** sur **193**



8.5.2 Description et analyse de la ravine Balthazar

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
,	Les caractéristic		
Topographie			
Le littoral	Cf. Ravine à N	Marquet.	
	Entre la ravine à Marquet et la rue Pablo Neruda les rebords sont étroits et en légère pente.		
Les mi-pentes	La section de la ravine située à l'arrière du Lycée a ét		
	Les rebords des talwegs qui composent la ravir	ne Balthazar sont en pentes assez douces.	
Les hauts	-		
Ecologie : Flore			
Le littoral	Cf. Ravine à N		
	Entre la ravine à marquet et la rue Pablo Neruda : F		
Les mi-pentes	Entre la rue Pablo Neruda et le lycée : Végétation liée aux jardins		
	Le long des talwegs : friches, Latanier	s dans le talweg le plus au nord.	
Les hauts	-		
Ecologie : Faune			
Le littoral	Cf. Ravine à Marquet.		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
	Occupation	humaine	
Habitat			
Le littoral	Cf. Ravine à Marquet.		
Les mi-pentes	Habitat résidentiel, lotissements.		
Les hauts	-		
Trame viaire			
Le littoral	Cf. Ravine à Marquet.		
Les mi-pentes	Voirie communale desservant	les zones résidentielles.	
Les hauts	-		
Sentiers			
Le littoral	Cf. Ravine à N	Cf. Ravine à Marquet.	
Les mi-pentes	-	-	
Les hauts	-		
Activités et usages			
Le littoral	Cf. Ravine à N	Cf. Ravine à Marquet.	
Les mi-pentes		Lycée, collège, écoles, et crèche,	
	Services et commerces.		
Les hauts	-		



Les propertions paysagères Le ittoral Les mi-pentes Perceptions limitées entre les diverses construccions. Les hauts Les sites ou éléments remarquables Les littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Réglements des Lataniers dans un des talwegs. Les hauts Réglementation PLU / POS Réglementation PLU / N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts Captage / Grage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les ilttoral Les mi-pentes Les hauts Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en mont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les ni-pentes Les ni-pentes Les ni-pentes Les hauts Les mi-pentes Les herges en friche le long des habitations. Urbanisation en mont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les ni-pentes Les ni-pentes	,	Paysages	
Les international Capage Foreignes For	Les bercebtions baysagèr		
Les mispentes Les hauts Les titoral Les mispentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mispentes Les hauts Réglementation PLU / POS Réglementation PLU : N et Nt. Les mispentes Les mispentes Les hauts Réglementation PLU : N et Nt. Les mispentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mispentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mispentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mispentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mispentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amort qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les mispentes Les mispentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.			
Les sites ou déféments remorquables Le sites ou déféments remorquables Les mi-pentes Les ni-pentes Les plantations de Lataniers dans un des talwegs. Les hauts Réglementation PLU / POS Le littoral Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les hauts SAR / SMWM Le littoral Les mi-pentes Les hauts SAR 2009 : Espace de continuité écologique Les mi-pentes Les hauts Coptages/Forages Les hauts Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Les mi-pentes Captages/Forages Les hauts Coptages/Forages Les hauts Coptages/Forages Les hauts Captages/Forages Les hauts Captages/Forages périmètre de protection rapproche sans DUP Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Coptages/Forage perimètre de protection rapproche sans DUP Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts Craptage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les mi-pentes Les hauts Craptage / Graptage / Gr			
Les injentes Les plantations de Lataniers dans un des talwegs. Les hauts Réglementation PLU / POS Le littoral Les mipentes PLU : N et Nt. Les mipentes Les hauts SAR / SMW Le littoral Les mipentes Les hauts SAR 2009 : Espace de continuité écologique Les mipentes Les hauts PRI Le littoral Les mipentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mipentes Les hauts Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement Classement Classement Classement Classement Classement Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les mipentes Les mipentes Les hauts Classement Classement		· •	
Les injentes Les plantations de Lataniers dans un des talwegs. Réglementation PLU / POS Réglementation PLU : N et Nt. Les injentes Les hauts PLU : N et Nt. Les mi-pentes Les injentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les injentes Les injentes Les injentes Accompagner les limites entre ravine et espace báti.	Les sites ou éléments rem	narquables	
Les mi-pentes Les hauts PLU / POS Réglementation PLU N et Nt. Le littoral Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts SAR / SMVM Le littoral Les mi-pentes Les hauts PRIJ N et Nt. Les mi-pentes Les hauts SAR 2009 : Espace de continuité écologique Les hauts Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts PRIJ Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Les mi-		·	
Réglementation Le littoral Les mi-pentes Les hauts SAR / SAWW Le littoral Les mi-pentes Les hauts SAR 2009 : Espace de continuité écologique Les mi-pentes Les hauts SAR 2009 : Espace de continuité écologique Les mi-pentes Les hauts	Les mi-pentes		
PLU POS	Les hauts	-	
PLU POS		Réglementation	
Les mi-pentes Les hauts PLU : N et Nt. SAR / SMW Le littoral Les mi-pentes Les hauts SAR 2009 : Espace de continuité écologique Les mi-pentes Les hauts PPRI Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Classement Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Les hauts - Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les	PLU / POS		
Les hauts SAR / SMVM Le littoral Les mi-pentes Les hauts PPRI Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les hauts Captages/Forages Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Captages/Forages Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Captages/Forages Captages/Forages Les hauts Captages/Forages Captages/Forag	Le littoral	PLU : N et Nt.	
SAR / SMVM Le littoral Les mi-pentes Les hauts PPRI Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages / Forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Classement Classemi-pentes Les mi-pentes Les hauts Coptages / Captage / Forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement Compage problème Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les enjeux Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les mi-pentes	PLU : N et Nt.	
Le littoral Les mi-pentes Les hauts PPRI Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts Craptage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts Craptage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP - Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts Craptage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP - Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts Craptage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP - Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les hauts Les enjeux Les littoral Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les hauts	PLU : N et Nt.	
Les mi-pentes Les hauts PPRI Le littoral Les mi-pentes Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les mi-pentes Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	SAR / SMVM		
PPRI Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Le littoral Les mi-pentes Le littoral Les mi-pentes Le littoral Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les hauts Les hauts Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les enjeux Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Le littoral	-	
Le littoral Les mi-pentes Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les mi-pentes Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les hauts Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les littoral Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les mi-pentes	SAR 2009 : Espace de continuité écologique	
Les mi-pentes	Les hauts	-	
Les mi-pentes Les hauts - Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts - Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts - Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Les enjeux Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	PPRI		
Les hauts Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les hauts Les hauts Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Le littoral	-	
Captages/Forages Le littoral Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Les mi-pentes Le littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts - Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les ni-pentes Les littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les mi-pentes	-	
Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts	Les hauts	•	
Les mi-pentes Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP Les hauts Classement ZNIEFF Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les littoral Les mi-pentes Les littoral Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Captages/Forages		
Classement	Le littoral	-	
Classement	Les mi-pentes	Captage / forage + périmètre de protection rapproche sans DUP	
Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les hauts - Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les hauts	-	
Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les hauts Les enjeux Les littoral Cf. Ravine à Marquet. Les enjeux Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	·	Classement	
Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts - Cf. Ravine à Marquet. Les hauts - Les hauts - Les hauts - Les hauts - Les enjeux Les enjeux Le littoral Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	ZNIEFF		
Les mi-pentes Les hauts - Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Les mi-pentes Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les hauts Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les hauts Les hauts Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Le littoral	-	
Problématique, enjeux et valorisation Ce qui pose problème Le littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les hauts - Les enjeux Le littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.		-	
Ce qui pose problème Le littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les hauts Les enjeux Le littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les hauts	-	
Ce qui pose problèmeLe littoralCf. Ravine à Marquet.Les mi-pentesLes berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales.Les hauts-Les enjeuxCf. Ravine à Marquet.Les mi-pentesAccompagner les limites entre ravine et espace bâti.		Problématique, enjeux et valorisation	
Les mi-pentes Les berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales. Les hauts Les enjeux Le littoral Cf. Ravine à Marquet. Cf. Ravine à Marquet. Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Ce qui pose problème		
Les mi-pentesLes berges en friche le long des habitations. Urbanisation en amont qui cause des problèmes hydrauliques, ruissellement des eaux pluviales.Les hauts-Les enjeuxCf. Ravine à Marquet.Les mi-pentesAccompagner les limites entre ravine et espace bâti.		Cf. Ravine à Marquet.	
Les hauts Les enjeux Le littoral Les mi-pentes Cf. Ravine à Marquet. Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.			
Le littoral Cf. Ravine à Marquet. Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les hauts	•	
Les mi-pentes Accompagner les limites entre ravine et espace bâti.	Les enjeux		
·	Le littoral	Cf. Ravine à Marquet.	
	Les mi-pentes		
Les nauts -	Les hauts	-	



Les rebords à valoriser		
Le littoral		-
Les mi-pentes	L'ensemble des re	ebords en milieu urbain.
Les hauts		-
	Projets en cours ou à venir	
Les projets		
Le littoral		
Les mi-pentes	ZAC Moulin Joli en cours de réalisation, aménagement des berges. Schéma directeur des eaux pluviales en cours. Projet d'endiguement à la confluence avec la ravine à Marquet. Cheminement et aménagement – voir Plans-Guides de la charte paysagère du TCO	
	Projet de Parc de loisirs (aquaparc).	Projet de ZAE de Moulin Joli.
Les hauts	-	
	Vocation	n de la Ravine
Le littoral	Urbanisée.	
Les mi-pentes	Urbanisée.	
Les hauts		-



Vue vers les talwegs depuis la R.D. I.



Vue vers l'aval depuis l'avenue Pablo Neruda.

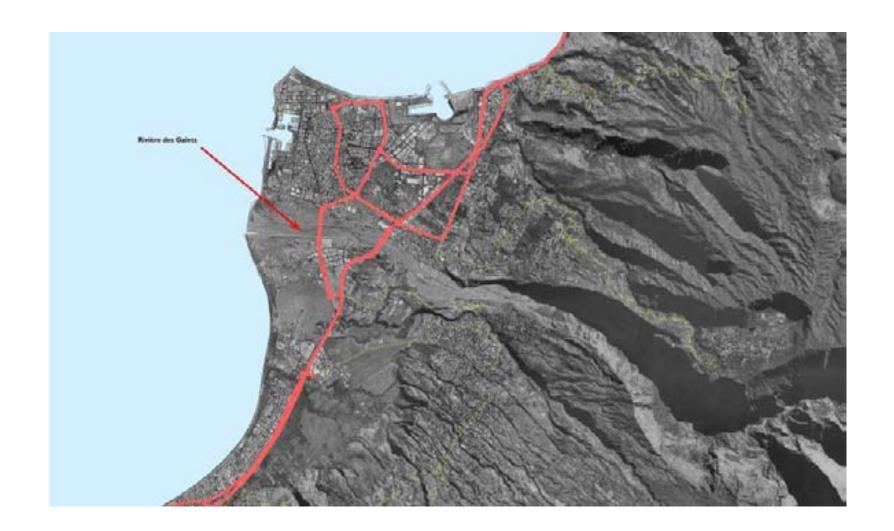


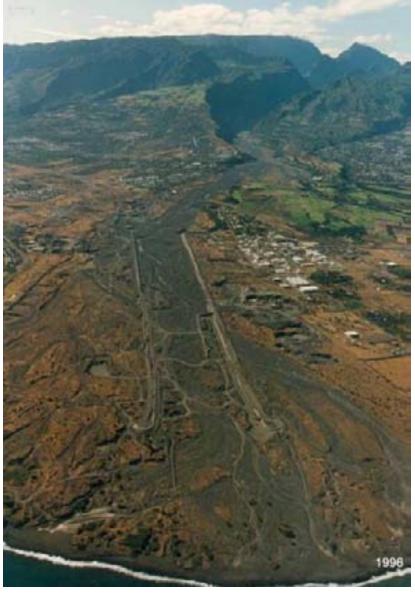
Vue vers l'amont depuis l'avenue Pablo Neruda.



8.6 La Rivière des Galets

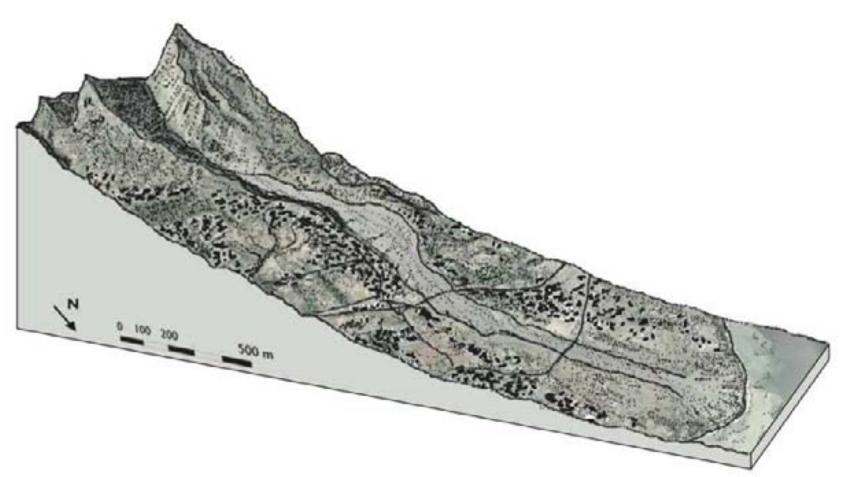
8.6.1 Localisation de la Rivière des Galets





Vue aérienne en 1996.





La topographie de la Rivière des Galets est impressionnante.

La Rivière des Galets est un corridor biologique pour l'avifaune, et une rivière cours d'eau. C'est la limite communale entre Le Port et Saint-Paul.

Le long des digues une bande de 100 mètres est gérée par un syndicat, le SIVU, qui est chargé de la gestion et de l'entretien des ouvrages d'endiguements.







Photo aérienne de l'embouchure – 2006.





8.6.2 Description et analyse de la Rivière des Galets

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractéristiques du site	
Тороgraphie		
	La Rivière des Galets est endiguée.	
Le littoral	Entre 0 et 120 m d'altitude, le rebord droit présente une longue pente douce.	Entre le littoral et le piton Défaud les pentes sont longues et douces. Du piton Défaud jusqu'à l'Ilet Savannah les pentes sont plus courtes mais restent relativement douces.
Les mi-pentes	De 120 m à 700 m d'altitude les pentes sont courtes plus raides.	Vers le quartier de Sans-soucis, le relief est plutôt chahuté.
Les hauts	Au dessus de 700 m d'altitude,	le relief est très tourmenté.
Ecologie : Flore		
Le littoral	Entre l'embouchure et le quartier de la Rivière des Galets : Friche et larges étendue de graminées alternent.	Entre l'embouchure et le piton Défaud : Friche, Le piton Défaud est colonisé par des graminées et quelques boisements Entre le piton Défaud et l'ilet Savannah : Champs de cannes, Verger Boisements.
Les mi-pentes	Entre le quartier de la Rivière des Galets et le plateau Sainte-Thérèse : Végétation liée aux jardins, Friche et boisements. Le long des falaises : Boisements de type xérophyles.	Au niveau de Sans-Souci : Végétation liée aux jardins privés. Boisements de type xérophyles.
Les hauts	-	
Ecologie : Faune		
	Corridor éc	ologique.
Le littoral	Avifaune : papangue, paille-en-queue, merle pays, tourterelle malgache. Lépidoptères (papillons), colonie de molosse.	
Les mi-pentes	Avifaune : oiseau la vierge, pétrel de Barrau, tec-tec Lépidoptères (papillons), hémip	
Les hauts	Avifaune : oiseau la vierge, pétrel de Barrau, tec-tec, merle pays, tourterelle malgache, oiseau blanc. Lépidoptères (papillons), hémiptères (cigales), coléoptères.	
	Occupation	humaine
Habitat	·	
Le littoral	Habitat résidentiel, lotissements, habita	it traditionnel avec jardin, immeuble.
Les mi-pentes	Habitat résidentiel, lotissements, habitat traditionnel avec jardin.	Habitat traditionnel avec jardins.
Les hauts	Habitat traditionnel avec jardin.	-
Trame viaire		
Le littoral	RNI, RDI et voiries communales desservant les quartiers.	RNI, axe mixte et RD2.
Les mi-pentes	Voirie communale dess	servant les quartiers.



Les hauts	Voirie communale desservant les quartiers.	
Sentiers		
Le littoral	Sentiers, piste au fond de la	
Les mi-pentes	Sentier Kala, Sentier du fond de la rivière	` /
Les hauts	Sentier du fond de la rivière des Galets vers Dos d'Ane (GR R2),	La canalisation des Orangers.
Les Hades	Chemin de Bord en cours de réhabilitation.	
Activités, usages et pra	tique des sports de nature	
	Zones d'acti	,
Le littoral	Agricultu	re.
Le necorai	Andrew Life Leave	D
	Ancienne décharge.	Parapente : Aire d'atterrissage
	Zone d'acti	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Les mi-pentes	Agricultu	
	Tourisme (sentiers	,
Les hauts	Tourisme (sentiers	,
	Paysag	es
Les perceptions paysag		
Le littoral	Depuis l'embouchure, large ouverture visuelle sur le défilé de la Rivière des Galets et les pentes de La Possession et de Saint-Paul	
Les mi-pentes	Depuis les remparts, belle découverte du littoral.	
Les hauts	Points de vue vers Mafate depuis	Dos d'Ane et Sans-soucis.
Les sites ou éléments re	<u> </u>	
Le littoral	La Rivière des Galets.	
Les mi-pentes	La rivière des Galets,	
-	Le paysage ouvert sur le littoral, le défilé de la r	
Les hauts	Points de vue sur Dos d'âne, Mafate et le Port.	
	Réglement	tation
PLU / POS		
Le littoral	PLU Le Port : N.	POS Saint-Paul : Nd
Le necorai	PLU La Possession : N.	
Les mi-pentes	PLU Le Port : N.	POS Saint-Paul : Nd
F	PLU La Possession : N.	
Les hauts	PLU Le Port : N.	POS Saint-Paul : Nd
CAD / CAAWAA	PLU La Possession : N.	
SAR / SMVM		
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte, Espace de continuité écologique.	
	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
Les mi-pentes	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.	
		SAR 2009 : Coupure d'urbanisation.
Les hauts	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
Les Haues	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte, Espace de continuité écologique, Coupure d'urbanisation.	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·



PPR		
Le littoral	PPRI – Zone	d'aléas forts.
Les mi-pentes	PPRI – Zone	
Les hauts	PPRI – Zone	d'aléas forts.
Captages/Forages		
Le littoral	Point de captage ILO (Irrigation du Littoral Ouest)	-
Les mi-pentes	Captage / (rive droite uniquement) forage + avec périmètre de p	protection rapprochée avec et sans DUP, surveillance renforcée
Les hauts		
	Classe	ement
Le littoral		ENS sur 2 hectares à l'arrière du Piton Défaud.
Les mi-pentes	-	ENS sur 450 hectares au-dessus du quartier de Sans-Souci comprenant un
-		espace forestier de plantes semi-xérophiles très rares.
Les hauts ZNIEFF		
	7811555	In the 2
Le littoral	ZNIEFF d	
Les mi-pentes Les hauts	ZNIEFF de type 2	
Les nauts	ZNIEFF de type 2 Problématique, enjeux et valorisation	
Ce qui pose problème	Problematique, enj	eux et valorisation
Ce qui pose probleme	Les zones de dépôts de déchets à l'embouchure et le long de la ZAC	Les berges en friche le long des digues.
	environnement,	La pollution lumineuse le long de l'axe mixte qui perturbe l'avifaune.
Le littoral	La zone de friche à l'arrière du quartier de la Rivière des Galets.	La politicion familieuse le long de l'axe mixte qui per tarbe l'avitaure.
	La pollution lumineuse le long de l'axe mixte qui perturbe l'avifaune.	
I:	-	L'habitat disséminé sur les pentes de Sans-Souci.
Les mi-pentes	La pollution lumineuse	qui pertube l'avifaune.
Les hauts	-	
Les enjeux		
	Définir les transitions entre zone d'activité et digues,	Accompagner les limites entre ravine et la digue ;
Le littoral	Accompagner la limite d'urbanisme entre les digues et les espaces bâtis.	Structurer les limites et espace bâti,
20 necoral		Protéger le piton Défaud contre l'érosion.
	Corridor biologique : lutter o	
Les mi-pentes	- -	Organiser l'habitat sur les pentes de Sans-Souci et accompagner les limites d'urbanisation.
Les hauts	Porte d'entrée du cœur habité du Parc National.	-
Les rebords à valoriser		
	Rebord situé entre 0 et 120 m d'altitude.	Le rebord le long de la digue,
Le littoral		Le piton Défaud.
	Prescriptions sur les installations d'éclairages.	
Les mi-pentes	Le rebord le long du quartier de la Rivière des Galets Le rebord le long du quartier de Sans-Souci.	
•	Prescriptions sur les installations d'éclairages.	
Les hauts	Aménager les points de vue sur Mafate.	



	Projets en cours ou à venir	
Les projets		
Le littoral	Projet du tra	am-train.
	Projet de cœur d'agglor	mération (éco-cité).
	Projet de jardins de type familiaux le long des digues,	Centre de dépollution des eaux,
	Projet de décharge de classe 3,	Projet de parc urbain,
	Eco-parc en amont et aval l'axe mixte.	Extraction de matériaux,
	Extension du lotissement « Petite Pointe ».	Zones d'activité (éco-parc).
	Réhabilitation de la décharge.	Pôle aéronautique,
		Lotissement aquacole,
		Sentier littoral ouest.
Les mi-pentes	-	RHI Sans-soucis.
	Liaisons entre les quartiers Rivie	ère des Galets / Sans-soucis.
	(Inscrit au SAR 2009 comme prir	ncipe de liaison à long terme)
Les hauts	-	
	Vocation de	la Ravine
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée et touristique.	
Les hauts	Ecologique, paysagère et touristique.	



Vue vers l'amont depuis la rive droite de la Rivière-des-Galets.



Vue vers l'amont depuis les mi-pentes de la rive gauche de la Rivière-des-Galets.



8.7 La Ravine la Plaine

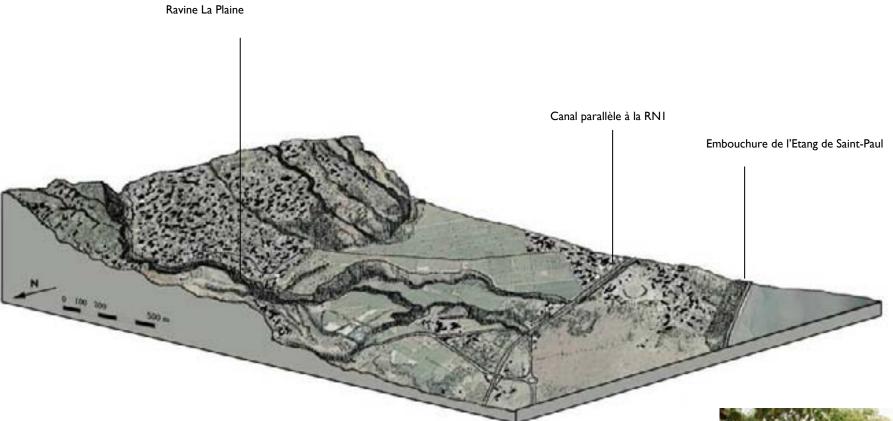
8.7.1 Localisation de la ravine de la Plaine





Photo aérienne de la ravine La Plaine et de l'embouchure de l'Etang de Saint-Paul en 2006 Depuis les résidences du « Parc de la Poudrière » ont été construites.





La ravine la Plaine présente une grande qualité paysagère. C'est la ravine frontière entre Saint-Paul et la Rivière-des-Galets.

La ravine La Plaine est canalisée dans sa section parallèle à la RNI. Le canal se jette dans l'Etang de Saint-Paul.

C'est une ravine cours d'eau.



Vue vers l'amont depuis le radier de la RD4.



8.7.2 Description et analyse de la ravine de la Plaine

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractér	istiques du site	
Topographie		•	
Le littoral	Entre le littoral et 50 m d'altitude le rebord droit de la ravine présente des pentes douces.	Entre le littoral et 230 m d'altitude le rebord gauche de la ravine présente des pentes douces.	
Les mi-pentes	Entre 50 m d'altitude et la limite haute du quartier Sans Souci à 500 m d'altitude les pentes sont courtes et plutôt chahutées.	Entre 230m d'altitude et le lieu-dit Bras Mort à 680 m d'altitude les pentes sont courtes et plus raides.	
Les hauts	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-	
Ecologie : Flore			
		sèche à l'embouchure. uelques boisements spontanés.	
Le littoral	Entre la RNI et le lycée agricole : Champs de canne à sucre et vergers,	Entre la RN1 et La Plaine : Champs de canne à sucre,	
	Plantations liées aux habitations, Boisements spontanés.	Boisements spontanés.	
Les mi-pentes	Le long du quartier Sans-Souci : Boisements de type xérophiles, Plantations liées aux habitations.	Le long de La Plaine : Boisements de type xérophiles, Plantations liées aux habitations.	
Les hauts		-	
Ecologie : Faune			
Le littoral	Présence d'une avifaur	ne et d'une entomofaune.	
Les mi-pentes	Présence d'une avifaur	ne et d'une entomofaune.	
Les hauts	Présence d'une avifaur	ne et d'une entomofaune.	
Habitat	Occupation	on humaine	
l a littanal	Habitations traditi	onnelles avec jardins.	
Le littoral	Habitations liées aux exploitations agricoles.	Habitat résidentiel et lotissements.	
Les mi-pentes	Habitations liées aux exploitations agricoles. Habitat spontané.	Habitat résidentiel et lotissements.	
Les hauts		-	
Trame viaire			
Le littoral	RNI et RD2.	RNI et RD4.	
	Voies de desserte des quartiers.		
Les mi-pentes	RD2, RD4 et Voies de desserte des quartiers.		
Les hauts	Voies de desse	Voies de desserte des quartiers.	
Sentiers			
Le littoral		-	
Les mi-pentes	Sentiers.		
Les hauts	Sentiers.		



	Complexe sportif,	Agriculture,
Le littoral	Agriculture.	Habitat.
Les mi-pentes	<u> </u>	Agriculture.
Les hauts	Tourisme (sentier d'accès à Mafate – Canalisation des Orangers)	
	Pays	sages
es perceptions paysag	•	
Le littoral		-
	Ouverture visuelle sur le paysage littoral, la Rivière des Galets, l'étang de Saint-	Ouverture visuelle sur le paysage littoral, la Rivière des Galets, l'étang de Saint
Les mi-pentes	Paul et les coteaux de l'Etang jusqu'aux falaises de Plateau Caillou, depuis le	Paul et les coteaux de l'Etang jusqu'aux falaises de Plateau Caillou, depuis La
	lycée agricole et le quartier de Sans-Souci.	Plaine.
Les hauts	·	les coteaux de l'Etang, la ravine Bernica et la RNI.
es sites ou éléments re	marquables	
Le littoral		
Les mi-pentes	. , -	e Saint-Paul et des coteaux de l'Etang jusqu'aux falaises de Plateau Caillou,
Les hauts		t le quartier de Sans-Souci.
Les Hauts	Les pentes cultivées. Réglementation	
DIII I DOC	Regiem	entation
PLU / POS	POS	. NIJ
Le littoral Les mi-pentes		: Nd.
Les hauts	POS : Nd. POS : Nd.	
SAR / SMVM	100	. 1 vu.
SAK / SWIVW	CAP 1995 - Espaço patural remanquable du littors	al à préserver. Espace agricole de protection forte
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver, Espace agricole de protection forte. SAR 2009 : Espace de continuité écologique.	
	SAR 2007: Espace de continuité écologique. SAR 1995: Espace agricole de protection forte	
Les mi-pentes	SAR 1773 : Espace agricole de protection forte	
Les hauts	SAR 1995 : Espace à vocation agricole, puis plus haut, Espace naturel de protection forte.	
Les nauts	SAR 2009 : Espace de continuité écologique	
PPRI		
Le littoral		nsmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Les mi-pentes	\\\\\\\\\	nsmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie tran	nsmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Captages/Forages		
Le littoral		Rive gauche captage / forage + périmètre de protection rapprochée sans DUF
		surveillance renforcée
Les mi-pentes		-
Les hauts		-
	Class	ement
ENS		
Le littoral		-
Les mi-pentes	Projet d'acquisition ENS sur l'ensemb	ole du rempart de l'Etang de Saint-Paul.



Les hauts		-
ZNIEFF		
Le littoral		ZNIEFF de type 2 en fond de ravine au niveau de Sans-Souci.
Les mi-pentes		ZNIEFF de type 2 en fond de ravine au niveau de Sans-Souci.
Les hauts	ZNIEFF de type 1 et de type 2.	
	Problématique, en	jeux et valorisation
Ce qui pose problème		
Le littoral	·	ouchure de l'étang, risques d'inondation de ce secteur.
Les mi-pentes	La section comprise entre le lycée agricole et le radier est mitée par de l'habitat, la végétation y est très pauvre et composée de friches, paysage qui tend à être banalisé.	
Les hauts	•	
Les enjeux		
Le littoral		Accompagner les limites entre la RNI et la ravine canalisée. Accompagner la limite d'urbanisation et la marquer de façon lisible
Les mi-pentes	Limiter les friches et traiter les limites entre RD2 et la ravine, Accompagner les limites entre la ravine canalisée et la voie communale.	
Les hauts	•	
Les rebords à valoriser		
Le littoral		La section canalisée, La zone urbanisée à La Plaine.
Les mi-pentes	La section comprise entre le lycée agricole et le radier.	
Les hauts	·	-
Les projets	Projets en co	urs ou à venir
Le littoral	ZAC Sans-Souci, Projet de liaison RD2 / RD4 (ouvrage sur la ravine), prolongement de l'axe mixte. Projet du tram-train, ouvrage d'art, projet communal de créatio	on d'un chenal de dérivation de la ravine entre la RNI et l'océan.
Les mi-pentes		-
Les hauts		
	Vocation de la Ravine	
Le littoral	Urbanisée et	t écologique
Les mi-pentes	Urbanisée paysagère et agricole	
Les hauts	Ecologique	et agricole





Vue sur le rempart gauche depuis le quartier de Sans-souci.

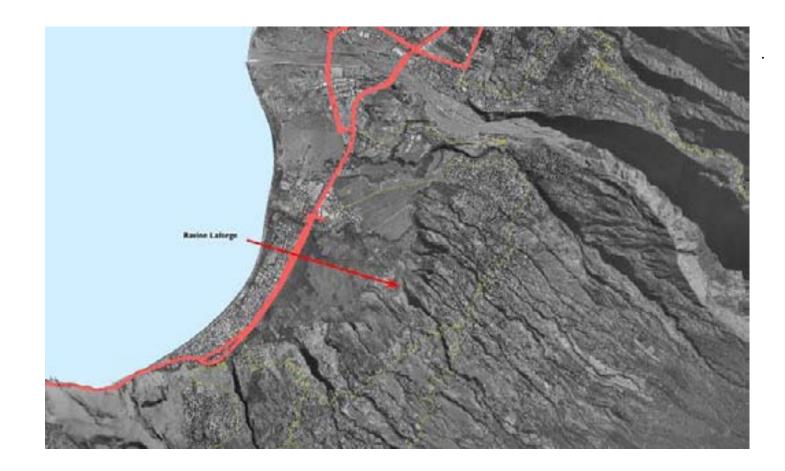


Vue vers la rive gauche et l'aval depuis le quartier de Sans-Souci.



8.8 La Ravine Laforge

8.8.1 Localisation de la ravine Laforge

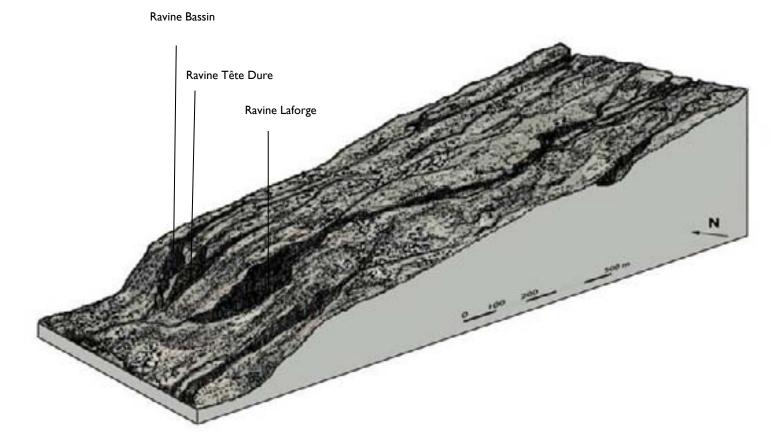


La ravine Laforge borde le site historique du moulin à eau. C'est une ravine pérenne qui se jette dans l'Etang de Saint-Paul. La ravine Laforge entaille très profondément le rempart de l'Etang de Saint-Paul.



Vue vers l'amont depuis le plateau située à l'arrière du moulin à eau.





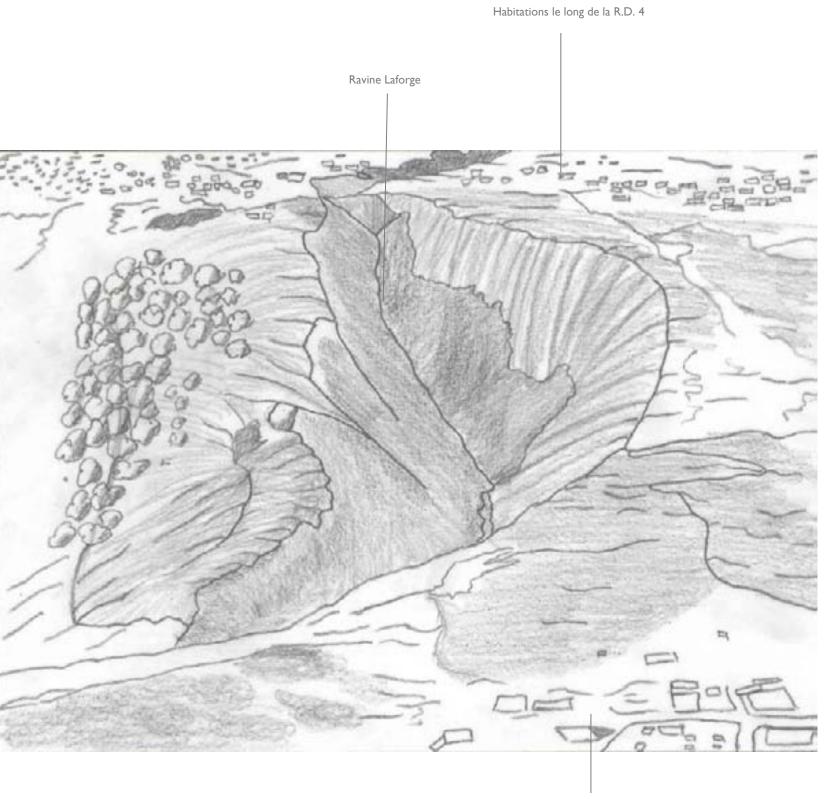


Vue depuis le sentier qui longe la ravine en rive gauche.





Ravine Laforge - Ouvrage sur la R.D. 4.



Zone d'habitat située à l'arrière du moulin à eau.



8.8.2 Description et analyse de la ravine Laforge

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéristiques du site		
Topographie			
Le littoral	La ravine se jette en pente douce dans l'Etang de Saint-Paul.		
Les mi-pentes	Entre 50 m d'altitude et 250 m d'altitude les pentes for		
Les hauts	De la RD4 à la RD 3 les pe	entes sont plutôt douces.	
Ecologie : Flore			
Le littoral	Aux abords de l'étang : végétaux de zone humide, plantations liées aux habitations et fruitiers		
	Le long des remparts : plantations de Palmiers royaux, friche, boisements spontanés et végétation pionnières semi-sèche.		
Les mi-pentes	Boisements de t		
	Plantations liées		
Les hauts	Champs de ca Boisem		
Les nauts	Plantations liées a		
Ecologie : Faune	i lantations nees a	aux Habitations.	
Leologie : l'uulle	Avifaune, nidification d'oiseaux marins		
Le littoral	Odonate et lépidoptères.		
Les mi-pentes	Avifaune et entomofaune.		
Les hauts	Avifaune et entomolaune. Avifaune et entomolaune.		
	Occupation humaine		
Habitat	Occupation of the second of th	Thursday, and the second of th	
Le littoral	Habitations tradition	anelles avec jardins	
Les mi-pentes	Habitations traditionnelles avec jardins. Habitat résidentiel, habitat spontané en bord de chemin.		
Les hauts	·		
Trame viaire	Habitations liées aux exploitations agricoles et habitat spontané en bord de chemin.		
Le littoral	Voirie communale et voies	de desserte des quartiers	
Les mi-pentes	Voirie communale et voies de desserte des quartiers. RD4, RD3 et voies communales et voies de desserte des quartiers.		
Les hauts	Voies communales et voies de desserte des quartiers. Voies communales et voies de desserte des quartiers.		
Sentiers	, cos communas co volca	20 2000 (00 200 400 000)	
Le littoral		Sentier qui va de l'étang vers la RD4.	
Les mi-pentes	-	Control qui vii do l'outilg voi a l'AD II	
Les hauts	-		
Activités, usages et prati	aue de sports de nature		
	Tourisme.	Habitat.	
Le littoral	Habitat.		
L a a mai	Habi	tat,	
Les mi-pentes	Agriculture et élevage.		
Les hauts	Touri		
Les mauts	Agriculture et habitat		



_	Paysages Paysages	
Les perceptions paysagères		
Le littoral	Au niveau de l'étang ouverture visuelle sur les coteaux de l'étang.	
Les mi-pentes	Points de vue sur le littoral et l'étang, plus loin la rivière des Galets et la ville du Port et enfin la Possession.	
Les hauts	Belle ouverture visuelle sur les pentes cultivées et le littoral.	
Les sites ou éléments remarqual	oles et al. 1981 et al. 19	
Le littoral	L'étang de Saint-Paul, le tour des roches. Le site du moulin à eau.	
Les mi-pentes	Points de vue sur le paysage littoral et l'étang de Saint-Paul.	
Les hauts	Les pentes cultivées. Points de vue sur le littoral.	
	Réglementation	
PLU / POS		
Le littoral	POS : Nd.	
Les mi-pentes	POS : Nd.	
Les hauts	POS : Nd.	
SAR / SMVM		
I a littaral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
Le littoral	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.	
1:	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte	
Les mi-pentes	SAR 2009 : Coupure d'urbanisation, Espace de continuité écologique.	
Les hauts	SAR 1995 : Espace à vocation agricole, puis plus haut, Espace naturel de protection forte. SAR 2009 : espace de continuité écologique.	
PPRI	and the state of t	
Le littoral	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Les mi-pentes	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Captages/Forages	7	
Le littoral	-	
Les mi-pentes	Captage / forage + périmètre de protection rapprochée avec DUP, surveillance renforcée	
Les hauts	-	
	Classement	
ENS		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	Projet d'acquisition ENS sur l'ensemble du rempart de l'Etang de Saint-Paul.	
Les hauts	-	
ZNIEFF		
Le littoral	ZNIEFF de type 1 et de type 2	
Les mi-pentes	- '!	
Les hauts	ZNIEFF de type 1 et de type 2.	



	Problématique, enjeux et valorisation		
Ce qui pose problème			
Le littoral	La dégradation du site du moulin à eau.		
Le littoral	Le mitage aux abords du site du moulin à eau.		
Les mi-pentes		L'urbanisation en continu le long de la RD 4 et l'occupation progressive des remparts de l'étang de Saint-Paul	
Les hauts	L'habitat spontané le long des chem	L'habitat spontané le long des chemins dans les espaces agricoles.	
Les enjeux			
Le littoral	Mettre en valeur le tour des roches et le site du moulin à eau.		
Les mi-pentes	Traiter les limites entre les espaces urbanisés, la ravine et les remparts,		
Les hauts	Accompagner les limite	Accompagner les limites d'urbanisation.	
Les rebords à valoriser			
Le littoral	Le rempart.	Le site du moulin à eau.	
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
	Projets en cours	s ou à venir	
Les projets			
Le littoral	Aménagement des abords du moulin à eau.		
Les mi-pentes	Projet d'acquisition ENS sur l'ensemble du rempart de l'Etang de Saint-Paul.		
Les hauts	-		
	Vocation de l	a Ravine	
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, 1	touristique et patrimoniale.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.		
Les hauts	Ecologique, agricole.		



Vue vers l'amont depuis la R.D. 4.

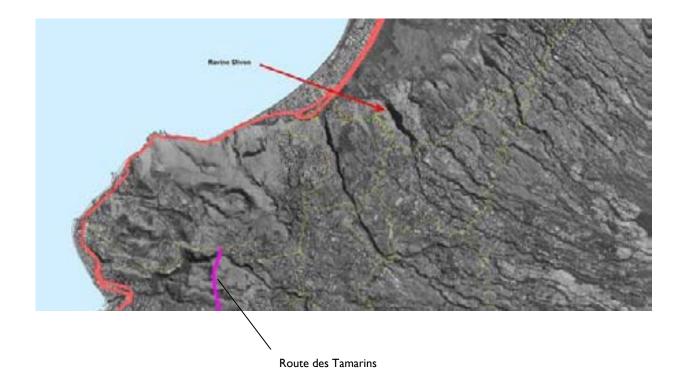


Vue vers l'aval depuis la R.D. 4.



8.9 La Ravine Divon

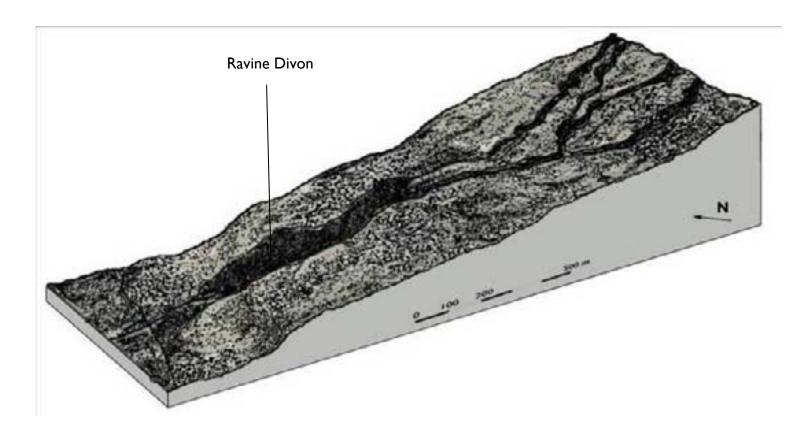
8.9.1 Localisation de la ravine Divon





Vue vers l'amont depuis la chaussée Royale à Saint-Paul.





Les remparts de la ravine Divon sont très imposants dans l'écrin qui entoure l'étang de Saint-Paul.

Un sentier, très agréable, est aménagé à l'intérieur de la ravine jusqu'au bassin Long. C'est une ravine cours d'eau.



Habitats sur les rebords hauts de la ravine Divon, vue depuis le Tour des Roches.



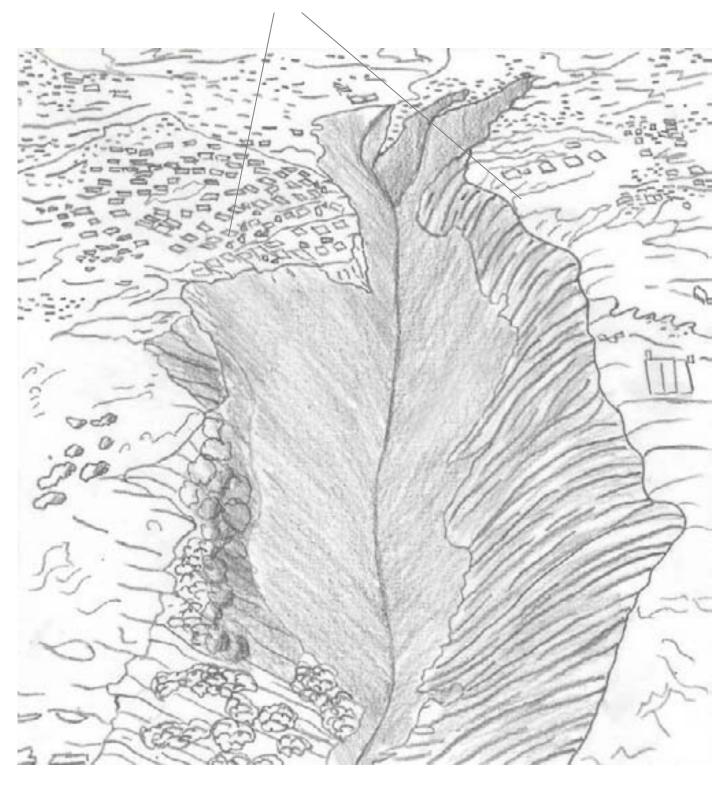


Vue du sentier vers l'embouchure de la ravine.



Bassin en fond de ravine.







8.9.2 Description et analyse de la ravine Divon

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéris	stiques du site	
Topographie			
Le littoral	La ravine se termine en pente o	douce dans l'Etang de Saint-Paul.	
Les mi-pentes	Entre 50 m d'altitude et 150 m d'altitude la ravine forme deu	ux immenses remparts qui s'ouvrent sur l'étang de Saint-Paul.	
<u>-</u>		Les pentes sont assez raides, mais restent accessibles.	
Les hauts	Les pentes sont cou	rtes et tourmentées.	
Ecologie : Flore			
		ang de Saint-Paul :	
	Friche et quelques boisements spontanés,		
Le littoral		Végétations liées aux habitations,	
	Vergers de manguiers et alignements de cocotiers. Sur les remparts et dans la ravine : végétation pionnières semi-sèche		
	Friches et broussailles,	Broussailles,	
Les mi-pentes	Boisements,	Plantations liées aux habitations.	
Les ini-pentes	Plantations liées aux habitations.	Flantations liees aux habitations.	
		annes à sucre	
Les hauts		Champs de cannes à sucre, Friche et broussailles,	
_55 1100 55	Boisements		
Ecologie : Faune			
3	Avifaune : nidification	on d'oiseaux marins,	
Le littoral	Colonie de molosse,		
	Odonates et lépidoptères		
Les mi-pentes	Avifaune : nidification d'oiseaux marins.		
Les hauts	Présence d'une avifaune et d'une entomofaune.		
	Occupatio	on humaine	
Habitat			
l a listanal	Habitations traditionnelles avec jardins.		
Le littoral		Habitat résidentiel et lotissements.	
Les mi-pentes	Habitations traditionnelles avec jardins.	Habitat spontané le long des chemins	
Les IIII-pentes	Habitat résidentiel et lotissements.		
Les hauts	Habitats spontanés en bord de chemin,		
	Habitations liées aux exploitations agricoles.		
Trame viaire			
Le littoral		Voiries communales et voie de desserte des quartiers.	
Les mi-pentes	RD4E et voies de desserte des quartiers. - RD5		
- -			
Les hauts	RD3 et voies de des	RD3 et voies de desserte des quartiers.	
Les nauts	KD3 et voies de des	ssei te des quai dei s.	



Le littoral Les mi-pentes Les hauts Activités, usages et pratique of Le littoral Les mi-pentes Les hauts	Habi Touri Hab Agriculture	itat.
Les hauts Activités, usages et pratique o Le littoral Les mi-pentes	des sports de nature Habi Touri Hab Agriculture	itat. isme.
Activités, usages et pratique de Le littoral Les mi-pentes	Habi Touri Hab Agriculture	isme.
Le littoral Les mi-pentes	Habi Touri Hab Agriculture	isme.
Les mi-pentes	Touri Hab Agriculture	isme.
Les mi-pentes	Hab Agriculture	
	Agriculture	1404
Les hauts		
	Habitat	
	Agriculture et élevage.	
	Pays	ages
Les perceptions paysagères		
Le littoral	Découverte de l'ouverture d	
Les mi-pentes	l'Etang jusqu'aux falaises de Plateau Caillou.	Ouverture visuelle sur le paysage littoral, la Rivière des Galets, l'étang de Saint- Paul et les coteaux de l'Etang.
Les hauts	- Leang jusqu'aux laiaises de l'iateau Camou.	radi et les coteaux de l'Étang.
Les sites ou éléments remarqu	uables	
Le littoral	Intérêt écologique et paysage remarquable par l'imposante ouverture de la ravine.	
Les mi-pentes	Points de vues sur le littoral.	
Les hauts	-	•
	Régleme	entation
PLU / POS		
Le littoral	POS	: Nd.
Les mi-pentes	POS	
Les hauts	POS : Nd.	
SAR / SMVM		
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver	
Le littoral	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.	
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver puis Espace agricole de protection forte	
	SAR 2009 : coupure d'urbanisation, espace de continuité écologique.	
Les hauts	SAR 1995 : Espace à vocation agricole, puis plus haut, Espace naturel de protection forte. SAR 2009 : Espace de continuité écologique.	
PPRI	SAN 2007. Espace de	continuite ecologique.
Le littoral	DDDI Zana d'aléas farts (Eutrait de la sartagraphia trans	emice en appeye à l'amâté préfecteral du 7 février 2004
Les mi-pentes	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006). PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006). PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Captages/Forages	1111 Zone d'alcas foi de (Excluit de la cartographic trans	simble on annoxe a rain dee professional da 7 fevrior 2000).
Le littoral	Rive droite cantage / forage + périmètre de protec	rtion rapprochée avec DUP surveillance renforcée
Les mi-pentes	Rive droite captage / forage + périmètre de protection rapprochée avec DUP, surveillance renforcée	
Les hauts	-	



	Classement	
ENS	Classement	
Le littoral		
Les mi-pentes	Projet d'acquisition ENS sur l'ensemble du rempart de l'Etang de Saint-Paul.	
Les hauts	-	
ZNIEFF		
Le littoral	ZNIEFF de type 1 et de type 2	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	ZNIEFF de type 1 et de type 2.	
	Problématique, enjeux et valorisation	
Ce qui pose problème		
Le littoral	L'urbanisation de part et d'autre de la ravine.	
Le littoral	La pollution lumineuse.	
Les mi-pentes	L'urbanisation sur les coteaux et le long des remparts de l'étang de Saint-Paul.	
•	La pollution lumineuse.	
Les hauts	L'habitat non organisé le long des chemins.	
Les enjeux		
Le littoral	Accompagner les limites d'urbanisations et la marquer de façon lisible.	
Le lictoral	Lutter contre la pollution lumineuse.	
	Limiter les friches.	
Les mi-pentes	Accompagner les limites entre les zones d'habitat et les versants de la ravine.	
	Lutter contre la pollution lumineuse.	
Les hauts	Accompagner les limites d'urbanisations et la marquer de façon lisible.	
Les rebords à valoriser		
Le littoral	Les limites des zones urbanisées sur Grande-Fontaine et Bouillon.	
Les mi-pentes	Les limites des espaces urbanisés.	
Les hauts	Les limites des habitations situées le long du chemin communal à l'amont de la	
	RD3.	
	Projets en cours ou à venir	
Les projets		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	Projet d'acquisition ENS sur l'ensemble du rempart de l'Etang de Saint-Paul.	
Les hauts	Projet de déviation des eaux pluviales de la RD7 vers la ravine Divon,	
	Projet de suppression des trois radiers communaux,	
	Projet de structuration du bourg de Guillaume.	
	Vocation de la ravine	
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, touristique.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les hauts	Ecologique.	

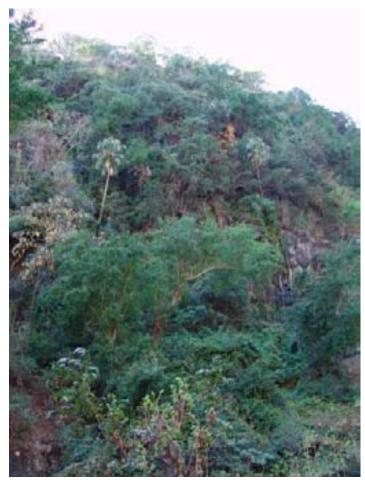




Vue vers l'amont depuis le sentier à l'intérieur de la ravine Divon.



Vue vers l'aval depuis le sentier à l'intérieur de la ravine Divon.



La végétation sur le rempart droit de la ravine Divon.

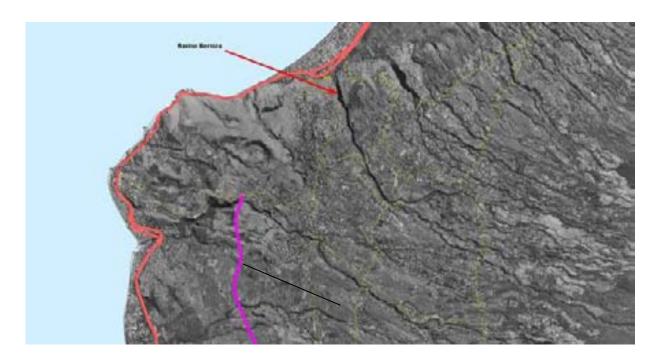


Les déchets végétaux liés à l'entretien du site et déposés à l'entrée de la ravine Divon.



8.10 La Ravine Bernica

8.10.1 Localisation de la ravine Bernica



Route des Tamarins

"Perdu dans la montagne, entre deux parois hautes, il est un lieu sauvage, au rêve hospitalier, qui, dès le premier jour, n'a connu que peu d'hôtes. Le bruit n'y monte pas de la mer sur les côtes, ni la rumeur de l'homme : on peut y oublier" Charles Lecomte de Lisle, poète de l'île de la Réunion.

A quelque enclabure de la ville de Saint-Paul, cette ravine sauvage présente une succession de bassins, profondément encaissés entre deux murailles rocheuses et environnés d'une végétation luxuriante. L'écrivain George Sand y a situé une scène tragique de son roman "Indiana", qui a connu un grand succès en France. Mais sa description de la gorge du Bernica a suscité de vives critiques, d'autant plus, qu'elle n'a personnellement jamais visité le site.

Site classé jusqu'à la route départementale 4E. La ravine Bernica est une ravine cours d'eau.

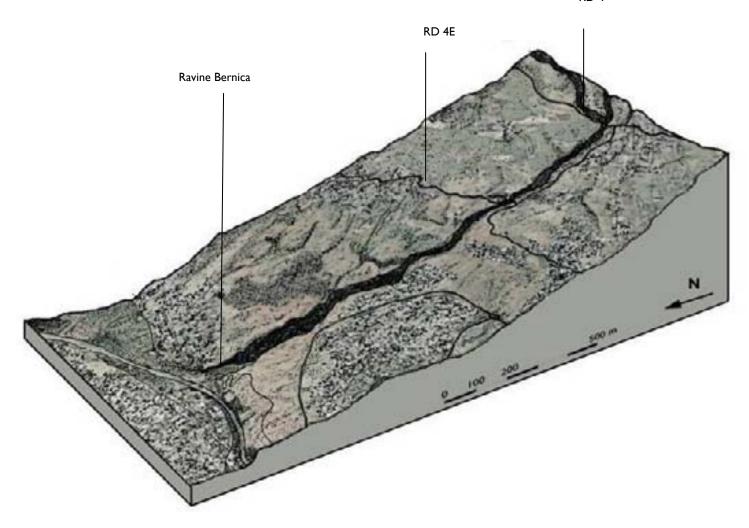
Il existe un plan de gestion du bas de la ravine qui a été établi par l'O.N.F.



Vue vers l'amont au niveau du radier de la R.D.4.



RD 4





Vue vers l'aval au niveau du radier de la R.D. 4.



Vue vers l'amont au niveau de la R.D. 4E.

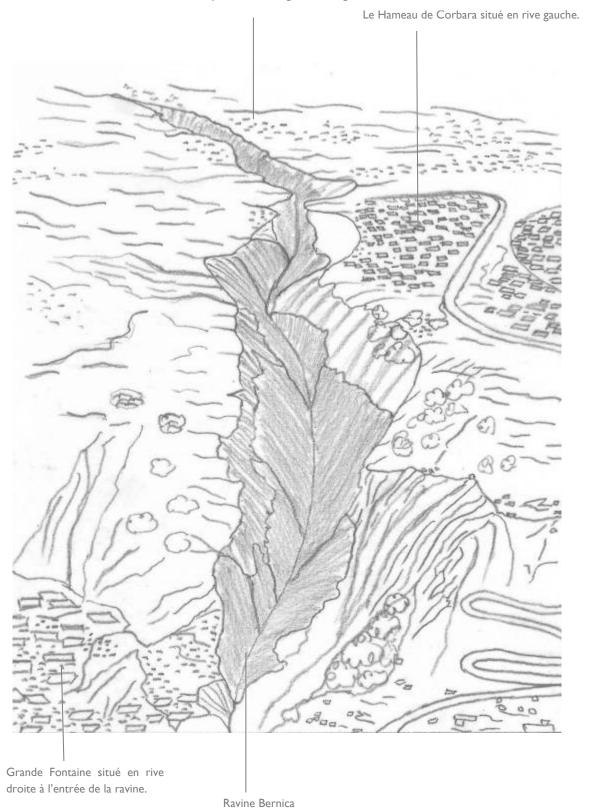


Entrée de la ravine Bernica.

VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES



Habitats spontanés le long de la rive gauche.



Page **75** sur **193**



8.10.2 Description et analyse de la ravine Bernica

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractér	istiques du site
Topographie		
Le littoral	Le rebord droit de la ravine Bernica se termine sur la falaise de Grande-	Le rebord gauche de la ravine Bernica se termine en falaise s'ouvrant sur Saint-
	Fontaine.	Paul.
Les mi-pentes	A 200 m d'altitude jusqu'à la RD4 les pentes sont douces.	Les pentes sont régulières jusqu'à la RD4.
Les hauts	Les pentes sont vallonnees	jusqu'à la route Hubert Delisle.
Ecologie : Flore		
		étang de Saint-Paul :
	Friche et quelques boisements spontanés,	
		es aux habitations,
		uiers et de cocotiers.
		tion semi-sèche et végétation de zone humide.
Le littoral	Sur la falaise de Grande-Fontaine :	Sur la falaise :
	Boisements spontanés.	Boisements spontanés,
		Sur Plateau Caillou jusqu'à la RD4E :
		Savane anthropisée,
		Plantations liées aux habitations,
		Boisements spontanés.
	A 250 m d'altitude jusqu'à la route Hubert Delisle :	De la RD4E jusqu'au chemin de Ligne :
	Champs de canne à sucre,	Plantations liées aux habitations,
Les mi-pentes	Plantations liées aux habitations,	Boisements spontanés.
•	Plantations décoratives le long des délaissés du radier de la RD4,	· ·
	Boisements spontanés.	
		Du chemin de Ligne jusqu'à la route Hubert Delisle :
Les hauts		Champs de cannes à sucre,
		Boisements spontanés.
Ecologie : Faune		
	Avifaune : nidification d'oiseaux marins,	
Le littoral	Colonie de molosse,	
	Odonates et lépidoptères	
Les mi-pentes		tion d'oiseaux marins,
·		et lépidoptères
Les hauts	Avifaune et	t entomofaune.
	Occupati	on humaine
Habitat		
Le littoral	Habitat résidentiel et collectif.	-
	Habitats spontané	es en bord de chemin,
Les mi-pentes	Habitations liées aux exploitations agricoles.	
	-	Habitat résidentiel



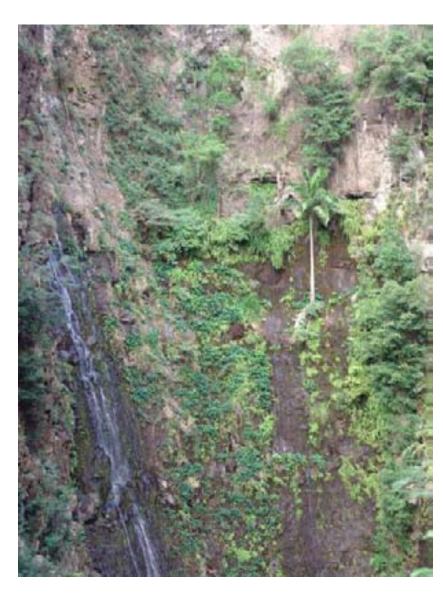
Les hauts	Habitations liées aux	exploitations agricoles.		
Trame viaire				
Le littoral	RNI, RD4E, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers.			
	RD 5.	RD 6.		
Les mi-pentes	RD4 (chemin de Ligne), Voies de desserte des quartiers. RD 8.			
Les hauts		rte des quartiers, Hubert Delisle).		
Sentiers	·			
Le littoral	Sentier	Bernica.		
Les mi-pentes	Ser	ntiers		
Les hauts	-			
Activités, usages et prati	que des sports de nature			
Le littoral	Tou	risme. Activités sportives : Escalade.		
Les mi-pentes		re, élevage.		
Les hauts	Agricultu	re, élevage.		
Les perceptions paysagè	Paysages erceptions paysagères Depuis le radier de Grande-Fontaine, ouverture visuelle vers le défilé et les falaises de la ravine. Paysages Depuis la RD6, grande ouverture visuelle sur le littoral, Saint-Paul, l'étang et coteaux de l'étang.			
Les mi-pentes	Points de vue sur les bassins depuis les radiers des routes départementales.	Depuis le viaduc de la route des Tamarins, ouverture visuelle vers le défilé et les falaises de la rayine.		
Les hauts		-		
Les sites ou éléments ren	narquables			
	Intérêt patrimonial et écologique fort et paysage remarquable, composé de falaises vertigineuses où s'accrochent des végétaux imposants (Palmiers royaux).			
Le littoral	Les coteaux bordant l'Etang, la ravine, Ruines d'une ancienne tour de garde.	La vue sur le littoral, l'étang jusqu'à la Rivière des Galets.		
Les mi-pentes	Intérêt patrimonial et écologique fort et paysage remarqu	uable composé de rochers usés et de bassins peu profonds.		
•		Chemin pavé.		
Les hauts	D/ I	-		
PLU / POS	Regiem	nentation		
Le littoral	POS	5 : Nd.		
Les mi-pentes		S : Nd.		
Les hauts	POS	S : Nd.		
SAR / SMVM				



Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquat		
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte,.		
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarqual		
	SAR 2009 : Espace de contin		
Les hauts	SAR 1995 : Espace agricole de		
	SAR 2009 : Espace de contin	nuité écologique.	
PPRI			
Le littoral	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise	en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Les mi-pentes	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise		
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise	en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Captages/Forages			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
	Classemer	nt	
ENS et Classement au ti	tre du patrimoine		
	ENS : zones de préemption en rive o	droite et en rive gauche	
Le littoral	Site classé. Contraintes: interdiction d'aménager ou de faire des travaux, sauf a		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
ZNIEFF			
Le littoral	ZNIEFF de type 1.		
Les mi-pentes	ZNIEFF de type 1.		
Les hauts	-		
00 100 00	Problématique, enjeux	et valorisation	
Ce qui pose problème	i Tobicinacique, enjeux	Ct valorisation	
Ce qui pose probleme	L'entrée de la ravine peu entretenue. Le manque d'e	entration du contier qui mène au bassin	
Le littoral	Les limites du quartier de Grande Fontaine.	end eden du sender du mene au bassin.	
	La mauvaise intégration des bâtiments agricoles	et d'élavages au piveau de la RD4E	
Les mi-pentes		dálaissás du radiar da la RL)4	
Ecs iiii pences	Les plantations ornementales le long des des cicatrices laissées lors des travaux du PIG (irrigation du littoral quest)		
Les IIII pences	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest)	Les limites du Hameau de Corbara,	
•			
Les hauts	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest)	Les limites du Hameau de Corbara,	
Les hauts Les enjeux	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest) Le développement urbain le long du chemin Borcher, -	Les limites du Hameau de Corbara, Le développement urbain le long du RD 8,	
Les hauts Les enjeux Le littoral	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest) Le développement urbain le long du chemin Borcher, - Préserver les falaises et interdire les construct	Les limites du Hameau de Corbara, Le développement urbain le long du RD 8, tions au-delà d'une certaine limite.	
Les hauts Les enjeux Le littoral Les mi-pentes	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest) Le développement urbain le long du chemin Borcher, - Préserver les falaises et interdire les construct Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remp	Les limites du Hameau de Corbara, Le développement urbain le long du RD 8, tions au-delà d'une certaine limite. blacer par des essences endémiques adaptées à la zone.	
Les hauts Les enjeux Le littoral Les mi-pentes Les hauts	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest) Le développement urbain le long du chemin Borcher, - Préserver les falaises et interdire les construct	Les limites du Hameau de Corbara, Le développement urbain le long du RD 8, tions au-delà d'une certaine limite. blacer par des essences endémiques adaptées à la zone.	
Les hauts Les enjeux Le littoral Les mi-pentes Les hauts Les rebords à valoriser	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest) Le développement urbain le long du chemin Borcher, - Préserver les falaises et interdire les construct Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remp Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remp	Les limites du Hameau de Corbara, Le développement urbain le long du RD 8, tions au-delà d'une certaine limite. placer par des essences endémiques adaptées à la zone. placer par des essences endémiques adaptées à la zone.	
Les hauts Les enjeux Le littoral Les mi-pentes Les hauts Les rebords à valoriser Le littoral	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest) Le développement urbain le long du chemin Borcher,	Les limites du Hameau de Corbara, Le développement urbain le long du RD 8, tions au-delà d'une certaine limite. blacer par des essences endémiques adaptées à la zone. blacer par des essences endémiques adaptées à la zone. L'entrée de la ravine.	
Les hauts Les enjeux Le littoral Les mi-pentes Les hauts Les rebords à valoriser	Les cicatrices laissées lors des travaux du PIG, (irrigation du littoral ouest) Le développement urbain le long du chemin Borcher, - Préserver les falaises et interdire les construct Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remp Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remp	Les limites du Hameau de Corbara, Le développement urbain le long du RD 8, tions au-delà d'une certaine limite. blacer par des essences endémiques adaptées à la zone. blacer par des essences endémiques adaptées à la zone. L'entrée de la ravine.	



	Projets en cours ou à venir	
Les projets Le littoral	Aménagement à l'embouchure de la ravine et aménagement paysager urbain en lien avec le centre-ville.	
Les mi-pentes	Projet sur l'ouvrage de la RDS pour améliorer la transparence	
Les IIII pentes	Etude en cours pour supprimer les radiers	
Les hauts	Etude en cours pour supprimer les radiers	
Vocation de la Ravine		
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, touristique, patrimoniale.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les hauts	Ecologique.	



Vue sur le rempart et les cascades de la ravine au bout du sentier Bernica.

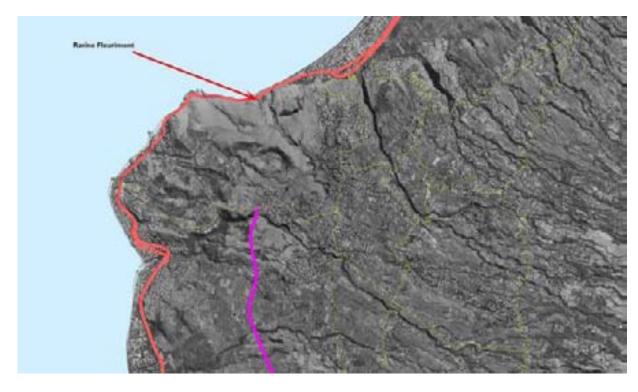


Vue vers l'embouchure de la ravine et la ville de Saint-Paul.



8.11 La Ravine Fleurimont

8.11.1 Localisation de la ravine Fleurimont



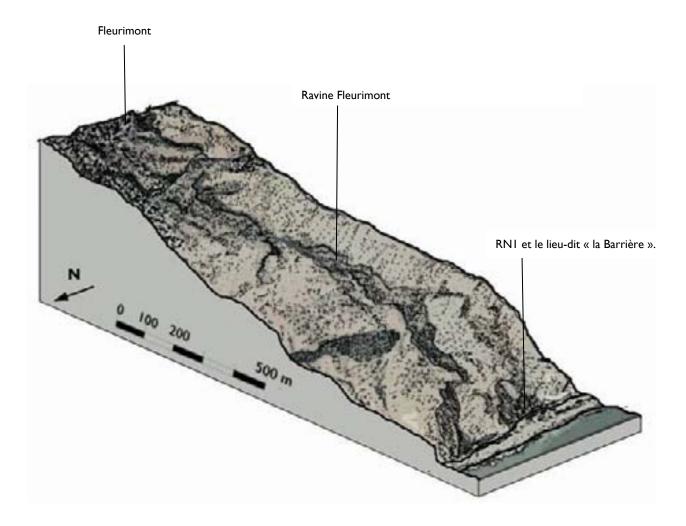
C'est une ravine, elle n'est pas un cours d'eau permanent peu encaissée qui traverse le site du Cap La Houssaye.

Elle est très belle car elle est colonisée par une végétation de graminées qui deviennent rousses en saison sèche (hiver austral) et offrent ainsi des contrastes intéressants avec les rochers noirs qui ponctuent le site.



Vue latérale depuis la piste d'accès à l'ouvrage de la Route des Tamarins.







Vue vers l'amont depuis l'ouvrage de la route des Tamarins.



Vue vers l'amont depuis le chemin Summer.

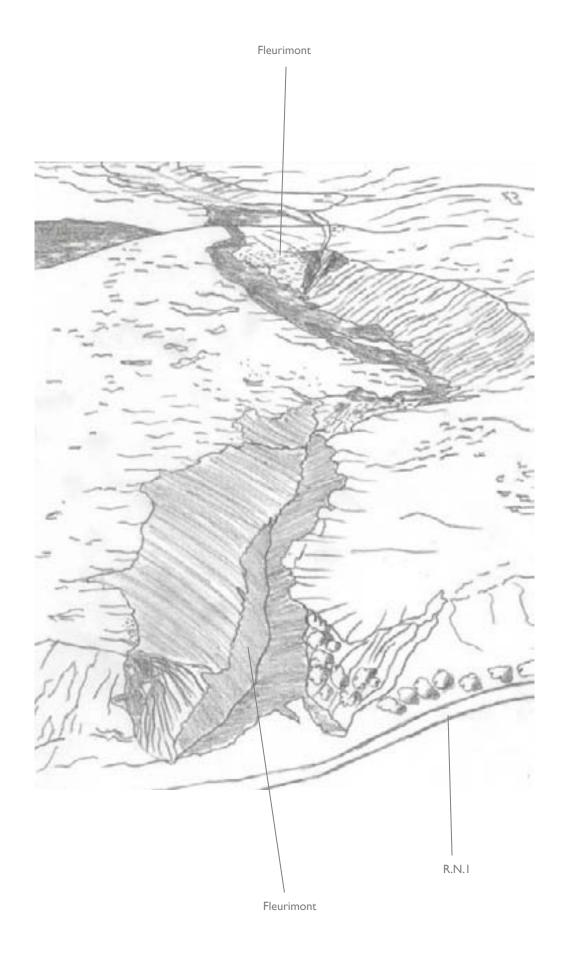




Vue vers l'aval depuis l'ouvrage de la Route des Tamarins.



Remblais liés aux travaux de la route des Tamarins en dépôts sur la rive droite de la ravine Fleurimont.





8.11.2 Description et analyse de la ravine Fleurimont

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéristiques du site		
Topographie		•	
Le littoral	Les remparts de la ravine Fleurimont présentent une large ouverture sur le littoral.		
Los mi nontos	Sur les mi-pentes, le relief est plutôt vallonné. La ravine est assez encaissé	Sur les mi-pentes, le relief est plutôt vallonné. La ravine est assez encaissée au niveau de Fleurimont. Ensuite les pentes deviennent plus douces et la ravine	
Les mi-pentes		ins visible.	
Les hauts	Les pentes sont douces et la ravine est	t peu perceptible dans les champs de cannes.	
Ecologie : Flore			
		ord de mer :	
Le littoral	végétation liée aux jardins,		
		de type xérophyle,	
Les mi-pentes		oisée composée de graminées pyrophiles.	
		sements de type xérophyles.	
Les hauts		de type xérophyles.	
	Champs d	e canne à sucre.	
Ecologie : Faune			
Le littoral		, Paille en queue et tourterelle malgache,	
	Entomofaune riche et abondante.		
Les mi-pentes		r, Paille en queue et tourterelle malgache,	
·		riche et abondante.	
Les hauts		une et d'une entomofaune.	
	Occupat	tion humaine	
Habitat			
Le littoral	- Habitat spontané		
Les mi-pentes	Habitat résidentiel et habitat traditionnel		
Les hauts		-	
Trame viaire			
Le littoral		RNI A	
Les mi-pentes	Route des Tamarins, RD6, RD8 et	t voirie communale et voirie de desserte	
Les hauts	Voies	de desserte	
Sentiers			
Le littoral	Sentier qui part du littoral jusqu'à Feurimont.	Sentier qui part du lieu-dit la Barrière jusqu'au chemin Summer.	
Les mi-pentes	Sentiers vers Boucan Canot, vers l'Eperon, ve	ers le site de la Barrière et vers le Cap La Houssaye.	
Les hauts		-	
Activités, usages et pratie	que de sports de nature		
Le littoral		Habitat	
Les mi-pentes	Tourisme, h	abitat, agriculture.	
Les hauts		riculture.	



	Paysag	es	
Les perceptions paysagères	,		
Le littoral	Vues sur l'océan, les falaises	et le Cap la Houssaye.	
Les mi-pentes	Belle ouverture visuelle sur le paysag		
Les hauts	-		
Les sites ou éléments remar	quables		
Le littoral	Paysage de bord de mer remarquable composé d'	une végétation de type savane anthropisée.	
Les mi-pentes	Paysage remarquable composé d'une vég	étation de type savane anthropisée.	
Les hauts	-		
	Réglemer	ntation	
PLU / POS			
Le littoral	POS : N	d.	
Les mi-pentes	POS : NA / UC / UD / INC	POS: Nd / INC / INAU / INC	
Les hauts	-		
SAR / SMVM			
	SAR 1995 : Espace naturel remarq	uable du littoral à préserver	
Le littoral	SAR 2009 : Espace naturel terre		
1	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver		
Les mi-pentes	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.		
Les hauts	-		
PPRI			
Le littoral	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmi	se en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Les mi-pentes	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmi		
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmi		
Captages/Forages			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
·	Classem	ent	
ENS			
Le littoral	-		
Les mi-pentes			
Les hauts	-		
ZNIEFF			
Le littoral	ZNIEFF de t	ype 2.	
Les mi-pentes	ZNIEFF de t		
Les hauts	-		
	Problématique, enjeu	x et valorisation	
Ce qui pose problème	i i obieinatique, enjeu		
Le littoral			
Les mi-pentes	Les limites de l'urbanisation à Fleurimont et au Bernica,	-	
203 IIII Pelites	200 militars de l'al bambadon à l'Ical monte de da Bormea,		



	Les remblais liés aux travaux de la route des Tamarins disposés en tas au	
	niveau de l'ouvrage de la route des Tamarins et en amont dans la Savane.	
Les hauts	-	
Les enjeux		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation -	
Les hauts	-	
Les rebords à valoriser		
Le littoral	Le site de la Barrière	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
Projets en cours ou à venir		
Les projets		
Le littoral	Projet d'acquisition du Cap La Houssaye par le CELRL.	
Les mi-pentes	ZAC Renaissance III.	
	Projet d'acquisition par le CELRL.	
Les hauts		
	Vocation de la Ravine	
Le littoral	Paysagère.	
Les mi-pentes	Paysagère, urbanisée.	
Les hauts	-	

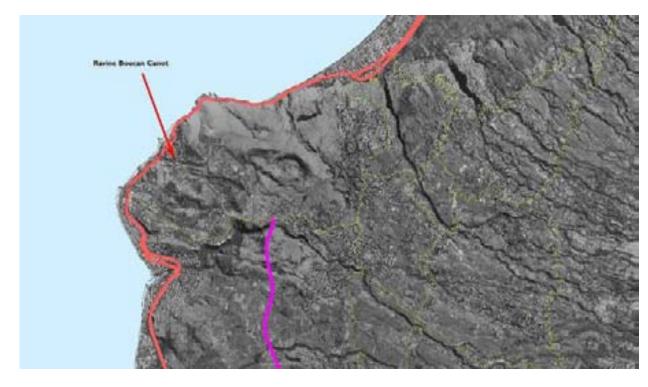


Vue latérale de la ravine depuis un sentier.



8.12 La Ravine Boucan Canot

8.12.1 Localisation de la ravine Boucan Canot



La ravine Boucan Canot est une ravine qui n'est pas un cours d'eau permanent aux pentes assez douces, comme la ravine Fleurimont, elle offre un spectacle intéressant pendant l'hiver austral avec des contrastes colorés des graminées rousses et des roches noires.



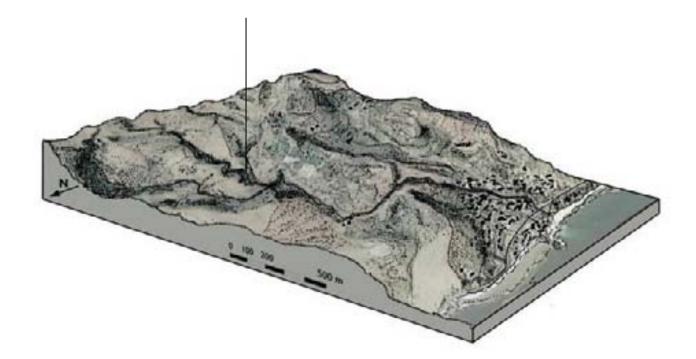
Vue aval depuis un sentier.



Vue vers l'amont depuis l'école primaire de Boucan Canot.

Ravine Boucan Canot







Section canalisée au niveau de l'école primaire de Boucan Canot.



Section endiguée à l'aval de l'école primaire de Boucan Canot au niveau des immeubles Coquillages.



Vue latérale depuis un sentier dans la savane.



8.12.2 Description et analyse de la ravine Boucan Canot

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractér	istiques du site	
Topographie			
Le littoral	Le relief est vallonné, la ravine est	endiguée au niveau de la zone habitée.	
Les mi-pentes		ont tourmentées	
Les hauts		-	
Ecologie : Flore			
		bouchure :	
		et épineux.	
Le littoral	Le long des bâtiments :	Le long des bâtiments :	
	Plantations liées aux habitations,	Friche.	
	Friche.		
		des habitations :	
1		riche,	
Les mi-pentes		canne à sucre,	
		chères et vergers,	
Les hauts	vegetation de type savaile antin opis	sée composée de graminées pyrophiles.	
Ecologie : Faune		•	
Lcologie . I dulle	Avifauno et	t entomofaune.	
Le littoral			
		Varans ou agames Avifaune : oiseau blanc, oiseau vert, Paille en queue et tourterelle malgache,	
Les mi-pentes		Entomofaune riche et abondante.	
Les hauts	-		
	Occupati	on humaine	
Habitat			
	Hahitat réside	entiel et collectif,	
Le littoral		n bord de chemin, mitage.	
Les mi-pentes	•	κ exploitations agricoles.	
Les hauts		-	
Trame viaire			
Le littoral	F	RNI,	
Le littoral		le desserte.	
Les mi-pentes	Route de	es Tamarins	
Les hauts		-	
Sentiers			
Le littoral		oral vers le plateau	
Les mi-pentes	Sentiers du littoral vers	le plateau et vers la RD10.	
Les hauts		-	



Activités, usages et prati	que de sports de nature		
Le littoral	Tourisme.		
	Activité sportive – Sport de surf.		
Les mi-pentes	Agriculture, maraîchage		
Les hauts	-		
	Paysages Paysages		
Les perceptions paysagè			
Le littoral	Pas de grande perspective visuelle depuis le littoral.		
Les mi-pentes	Points de vue ponctuels sur le littoral et la savane anthropisée de Plateau Caillou.		
Les hauts	-		
Les sites ou éléments rer	•		
Le littoral	L'embouchure sur la plage de Boucan Canot		
Les mi-pentes	Paysage remarquable de savane anthropisée composé de graminées.		
Les hauts	-		
	R églementation		
PLU / POS			
Le littoral	POS : Nd / INC.		
Les mi-pentes	POS : Nd / INC.		
Les hauts	POS : Nd / INC.		
SAR / SMVM			
I - P44I	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte,		
Le littoral	SAR 2009 : Éspace de continuité écologique.		
Los mi nontos	SAR 1995 : Espace naturel du littoral remarquable à préserver,		
Les mi-pentes	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.		
Les hauts	-		
PPRI			
Le littoral	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).		
Les mi-pentes	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).		
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).		
Captages/Forages			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
	Classement		
Le littoral	L'embouchure est en réserve naturelle marine.		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
ZNIEFF			
Le littoral	ZNIEFF de type 2.		
Les mi-pentes	ZNIEFF de type 2.		



Les hauts	-		
	Problématique, enjeux et valorisation		
Ce qui pose problème			
Le littoral	Les plantations non adaptées à l'embouchure, les limites le long des immeubles, Le mitage du rebord par de l'habitat.		
Les mi-pentes	Les limites le long des immeubles, Le mitage du rebord par de l'habitat.		
Les hauts	-		
Les enjeux			
Le littoral	Accompagner le traitement des limites de l'embouchure, Accompagner les limites le long des immeubles, Préserver le rebord haut.		
Les mi-pentes	Accompagner les limites de l'urbanisation le long le rebord haut sur le plateau et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.		
Les hauts	-		
Les rebords à valoriser			
Le littoral	La zone habitée.		
Les mi-pentes	Les rebords hauts de la ravine.		
Les hauts	-		
	Projets en cours ou à venir		
Les projets			
	Reprise de l'endiguement à l'aval de l'école jusqu'à la RN1.		
Le littoral	Protection des berges en amont de l'école,		
Les mi-pentes	Projet d'acquisition du Cap La Houssaye par le CELRL		
Les hauts	-		
	Vocation de la Ravine		
Le littoral	Urbanisée, touristique, écologique		
Les mi-pentes	Paysagère.		
Les hauts	-		



L'embouchure de la ravine.



Section comprise entre la R.N.I et l'embouchure.



Varan ou agame sur la rive gauche de la Ravine à l'aval de l'école primaire – Photo S. Martin.



8.13 La Ravine Saint-Gilles

8.13.1 Localisation de la ravine Saint-Gilles



La ravine Saint-Gilles est connue pour ses sentiers intérieurs le long des canaux et la beauté de ses bassins situés à différents niveaux. Le bassin Bleu est le bassin le plus élevé. Ensuite, vient le Bassin Malheur. Le Bassin des Aigrettes est situé en aval du Bassin Malheur. Il est alimenté par une multitude de petites cascades. L'accès aux sentiers et aux bassins est interdit au public depuis 2003.

Le Bassin des Cormorans est situé en aval des deux bassins précédents. Le bassin est alimenté par une cascade. Une bambouseraie s'est développée aux abords du bassin et offre un environnement superbe.

C'est une ravine cours d'eau. Elle est également inscrite au patrimoine.

La ravine Carosse est un affluent de la ravine Saint-Gilles. Elle traverse le Mont Rocquefeuil avant de se jeter dans la ravine Saint-Gilles à l'aval de la rue Général de Gaulle à Saint Gilles les Bains

Le triangle situé entre la ravine Saint-Gilles, la ravine Carosse et la rue du Général de Gaulle est planté de grands Cocotiers qui donnent un paysage très balnéaire à l'entrée sud du centre-ville.

C'est aussi le titre d'un poème de Leconte de Lisle.

« La gorge est pleine d'ombre où, sous les bambous grêles,

Le soleil au zénith n'a jamais resplendi, Où les filtrations des sources naturelles S'unissent au silence enflammé de midi.

De la lave durcie aux fissures moussues, Au travers des lichens l'eau tombe en ruisselant, S'y perd, et, se creusant de soudaines issues, Germe et circule au fond parmi le gravier blanc. »

Extrait du recueil Poèmes barbares.



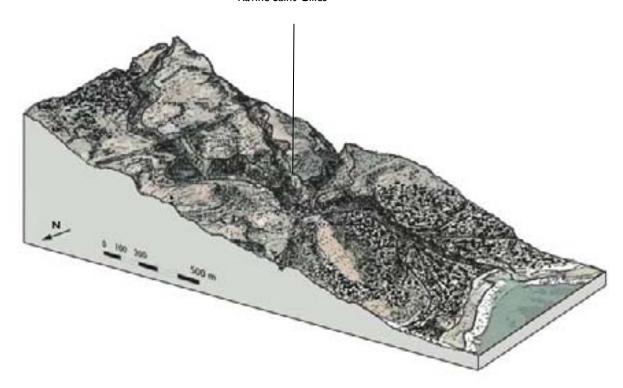
Vue vers l'amont depuis le lotissement Carambole.



Vue vers l'amont depuis la rive droite au niveau du littoral.



Ravine Saint-Gilles



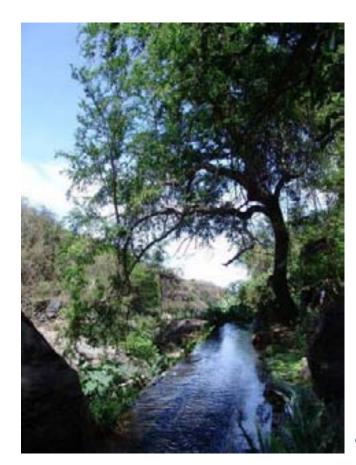


Vue vers l'amont depuis la route des Tamarins.



Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.

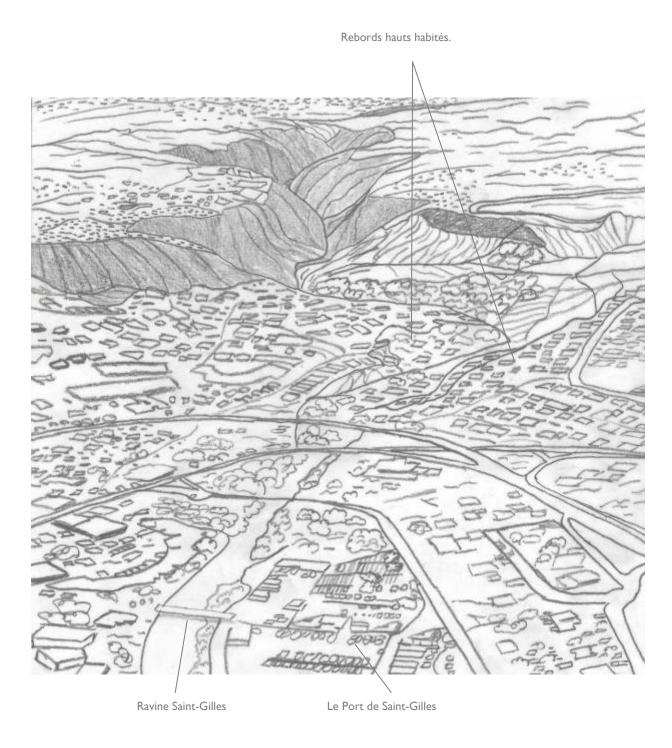




Canal Prune dans la ravine Saint-Gilles.



Vue vers l'amont depuis la R.D. 10.





8.13.2 Description et analyse de la ravine Saint-Gilles

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractéris	stiques du site
Topographie		
Le littoral		00 m d'altitude les pentes sont très escarpées. Elle est endiguée sur le littoral.
Les mi-pentes	De 100 m d'altitude jusqu'à 350 m d'altitude les pentes sont douces. A Saint-Gilles les Hauts les pentes sont raides puis s'adoucissent jusqu'à Bras- Canot.	De 160 m d'altitude jusqu'à 700 m d'altitude les pentes sont douces.
Les hauts	Les pentes sont tourmentées et vallo	nnées jusqu'à la route Hubert Delisle.
Ecologie : Flore	•	
Le littoral	Dans la traversée de Saint-Gilles : Plantations liées aux habitations, Vergers, Formation pionnière semi-sèche anthropisée.	
Les mi-pentes	Entre le théâtre de plein air et l'Eperon : Friches, Boisements spontanés et bambous, végétation semi-sèche.	Entre Moulin Kader et la RD3 : Friches, Boisements spontanés et bambous, Végétation liée au golf, Champs de cannes à sucre, Plantations liées à l'habitat, Végétation semi-sèche.
Les hauts	Plantations liées Fric Boisements spont	
Ecologie : Faune	·	
Le littoral	Avifaune : oiseau blanc, tourterelle malgache, paille Odonates et Poissons et	lépidoptères.
Les mi-pentes	Avifaune : nidification d'oiseaux marins, colonie de salangane, Colonie de molosses. Odonates et lépidoptères. Poissons et crevettes.	
Les hauts	Avifaune, odonates et lépidoptères. Poissons et crevettes.	
	Occupatio	n humaine
Habitat		
Le littoral	Habitats spontanés	ntiel et collectif, en bord de chemin, exploitations agricoles.



Habitat résidentiel et collectif, Habitats spontanés en bord de chemin, Habitations liées aux exploitations agricoles. Les hauts Trame viaire Le littoral RNIA, RDIO, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers.		
Habitations liées aux exploitations agricoles. Habitats spontanés en bord de chemin, Habitations liées aux exploitations agricoles. Trame viaire RNIA, RDIO, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers.		
Habitats spontanés en bord de chemin, Habitations liées aux exploitations agricoles. Trame viaire RNIA, RDIO, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle) Voies de desserte des quartiers.		
Habitations liées aux exploitations agricoles. Trame viaire RNIA, RDIO, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers.		
Trame viaire RNIA, RDIO, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers.		
RNIA, RDI0, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. Les mi-pentes RNIA, RDI0, Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD I01et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle) Voies de desserte des quartiers.	L.	
Les mi-pentes Route des Tamarins, Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. Voies de desserte des quartiers.		
Voies de desserte des quartiers. Les mi-pentes RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers.		
Les mi-pentes RD6, RD4 (chemin de Ligne), RD 101et RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte des quartiers. RD6, RD4 (chemin de Ligne) et RD3 (route Hubert Delisle) Voies de desserte des quartiers.		
Voies de desserte des quartiers. Voies de desserte des quartiers.		
voies de desserte des quartiers.		
Les hauts RD 101et RD3 (route Hubert Delisle),		
Voies de desserte des quartiers.		
Sentiers		
Le littoral Sentier depuis le chemin Bottard vers les bassins situés dans les mi-pentes. Sentier vers Moulin Kader et l'ancien canal d'irrigation Bruniquel.		
Sentier vers le bassin Bleu et Villèle.		
Les mi-pentes Sentiers vers les différents bassins et vers Villèle.		
Les hauts -		
Activités, usages et pratiques de sports de nature		
Loisirs (plage),		
Agriculture, élevage,		
Le littoral Activités liées au Port de Saint-Gilles,		
Commerce,		
Tourisme.		
Activités sportives – Sport de surf		
Agriculture, élevage		
l es mi-nentes	Commerce,	
Tourisme.		
Activités sportives – Escalade (Bassin Malheur)		
Les hauts Agriculture, élevage		
Commerce.		
Paysages Paysages		
Les perceptions paysagères		
Depuis l'Eperon, grande ouverture visuelle vers le littoral et Depuis Moulin Kader, grande ouverture visuelle vers le littoral,		
Le littoral Saint-Gilles-les-Bains Saint-Gilles-les-Bains et le défilé de la ravine.		
Depuis le golf, grande ouverture visuelle vers le littoral et Saint-Gilles-les-	Bains	
Les mi-pentes Points de vue sur Saint-Gilles-les-Bains et les bassins.		
Les hauts -		
Les sites ou éléments remarquables		
Le littoral L'attrait historique et culturel, les anciens vergers.		
Les mi-pentes Les points de vue sur les bassins, les sentiers vers les bassins et les bassins eux-mêmes.		
I on bourte		
Les hauts -		



	Régleme	entation
PLU / POS		
Le littoral	POS	: Nd.
Les mi-pentes	POS	: Nd.
Les hauts	POS	: Nd.
SAR / SMVM		
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel rem	arquable du littoral à préserver
Le littoral		errestre de protection forte.
Les mi-pentes		arquable du littoral à préserver,
		errestre de protection forte.
Les hauts		cole de protection forte,
	SAR 2009 : Espace de	continuité écologique.
PPRI		
Le littoral		smise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Les mi-pentes		smise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie tran	smise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Captages/Forages		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	Captages	
Les hauts		-
	Classe	ement
Le littoral	Site inscrit: l'embouchure est	en Réserve Naturelle Marine.
Les mi-pentes		-
Les hauts		
ZNIEFF		
Le littoral		e ravine et sur les remparts,
Le littoral	Contraintes pour les aménagements et travaux éventuels : obligation d'informer l'état, avis simple de l'ABF.	
Les mi-pentes	ZNIEFF de type 1 en fond de ravine et sur les remparts jusqu'à la RD6.	
Les hauts	ZNIEFF de type I en fond de ravine et sur les remparts jusqu'à la RD6.	
	Problématique, en	jeux et valorisation
Ce qui pose problème		
	L'embouchure	e de la ravine.
	Les limites de l'habitat spontané le long de la RD10 au niveau de la station de	-
Le littoral	traitement des eaux.	
	Pas de continuité piétonne le long de la berge droite pour relier la plage des Roches Noires.	
		ain le long des chemins,
	·	g des délaissés du radier de la RD4.
Les mi-pentes	La construction inachevée sur un promontoire du rebord près de la RD10.	Les limites de l'habitat spontané terrain Currial.
	Les limites avec le quartier de l'Eperon, l'habitat à Saint-Gilles-les Hauts et	
	Bras-Canot.	



Les hauts		-
Les enjeux		
	Préserver les falaises et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,	
Le littoral	Axe migratoire stratégique pour la faune aquacole à rétablir,	
	Linéaire du cours d'eau à restaurer.	
	Préserver les falaises et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,	
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées à la zone.	
Les mi-pentes	Accès aux bassins de baignade,	
	Axe migratoire stratégique pour la faune aquacole à rétablir,	
Les hauts	Linéaire du cours d'eau à restaurer.	
Les rebords à valoriser		-
Les rebords à valoriser		
Le littoral	La section comprise entre la rue Général de Gaulle et l'embouchure.	La section comprise entre la digue du port de plaisance jusqu'à l'intersection avec le Bras de la ravine Saint-Gilles.
	La section qui longe le chemin Bottard jusqu'au village de vacances.	
Les mi-pentes	Les limites le long de la RD10.	ers, les points de vue sur les bassins
Les hauts	Les liffiles le long de la NDTO.	Les limites le long du terrain Curial.
Ecs nades	Projets on sours ou à vo	min.
1	Projets en cours ou à ve	
Les projets		
Le littoral		la traversée de Saint-Gilles.
	Aménagement d'un cheminement en rive droite à Saint-Gilles.	-
Les mi-pentes	Etude communale de faisabilité (SEM Tamarun) pour réouvrir les cheminements et/ou l'accès aux bassins ou vers d'autres bassins non concernés par les capt	
Les hauts	ENS : projet d'acquisition sur 4ha au niveau du captage du Verrou.	
Les nauts	Va satian	de la Davina
	Vocation de la Ravine	
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, touristique.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée, touristique, patrimoniale.	
Les hauts	Ecologique.	





Bassin Malheur



Bassin des Aigrettes



Bassin Cormoran



8.14 La Ravine de l'Ermitage

8.14.1 Localisation de la ravine de l'Ermitage



La ravine de l'Ermitage est bien dessinée dans la traversée des mi-pentes cultivées.

Dans la traversée de l'Ermitage, le paysage de la ravine composé de roseaux et bordé de quelques arbres donne une image naturelle et sauvage.

C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.



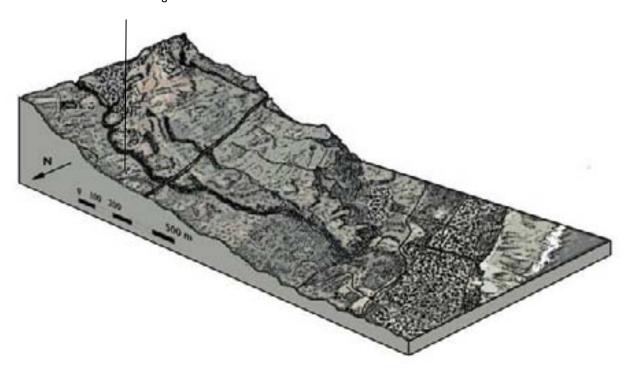
Vue vers l'amont depuis la route des Tamarins.



Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.



Ravine de l'Ermitage





Vue à l'amont depuis le pont pour cycles et piétons.



Vue vers l'amont de l'embouchure depuis la plage.



8.14.2 Description et analyse de la ravine de l'Ermitage

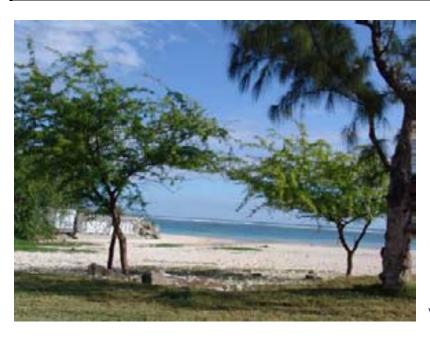
Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractéristiques du site	
Topographie		
Le littoral	Du littoral jusqu'à la Station d'épuration, les pentes sont do	uces. Ensuite les pentes du coteau de Bruniquel sont raides.
Les mi-pentes	De 40 m d'altitude jusqu'à 500 m d'altitude l	es pentes sont à la fois douces et vallonnées.
Les hauts		-
Ecologie : Flore		
		e de l'Ermitage :
Le littoral	Plantations liées aux habitations,	
2 6 116601 4 .	Végétation de zone humide,	
		ophile sur les coteaux.
		quel jusqu'à la RD4 :
Les mi-pentes	Friches et Boiser	
	Champs de ca	ées à l'habitat.
Les hauts	Fiditations lie	ees a maditat.
Ecologie : Faune		
	Avifauno : tourtorello malgacho, cardinaux :	zirondelles, martin, moineaux, poules d'eau.
Le littoral		lépidoptères.
	Avifaune : tourterelle malgache, card	
Les mi-pentes	Entomo	
Les hauts	-	
	Occupatio	n humaine
Habitat		
Le littoral	Habitat résiden	ntiel et collectif.
		en bord de chemin,
Les mi-pentes	Habitations liées aux exploitations agricoles.	
Les hauts	-	-
Trame viaire		
	RN	I A,
Le littoral	Route des	
	Voies de desserte des quartiers.	
Les mi-pentes	· ·	emin de Ligne),
	Voies de desser	te des quartiers.
Les hauts	•	
Sentiers		
Le littoral	Sentier vers Saint-Gilles et vers Bruniquel.	
Les mi-pentes	Sentiers.	
Les hauts	-	



Activités, usages et pratique des sports de nature		
Le littoral	Habitat et commerce,	
	Tourisme, Activités sportives et de loisirs (plages).	
Les mi-pentes	Agriculture, élevage.	
Les hauts	-	
	Paysages	
Les perceptions paysagè	res	
Le littoral	A l'embouchure, point de vue sur le lagon. Perceptions visuelles depuis le littoral, limitées par le bâti.	
Les mi-pentes	Depuis la Route des Tamarins, grande ouverture visuelle vers le littoral et l'Ermitage,	
Les hauts	-	
Les sites ou éléments ren	narquables	
Le littoral	Vues sur le lagon,	
Le littoral	Les ruines de l'ancienne usine de Bruniquel.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Réglementation	
PLU / POS		
Le littoral	POS : Nd.	
Les mi-pentes	POS : Nd.	
Les hauts		
SAR / SMVM		
	SAR 1995 : Espace naturel de protection forte, Coupure d'urbanisation.	
Le littoral	SAR 2009: Espace naturel terrestre de protection forte,	
1	SAR 1995 : Espace naturel de protection forte puis Espace agricole de protection forte,	
Les mi-pentes	SAR 2009 : Coupure d'urbanisation, Espace de continuité écologique.	
Les hauts	-	
PPRI		
Le littoral	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Les mi-pentes	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).	
Les hauts	-	
Captages/Forages		
Le littoral	-	
1:	Captage / forage + périmètre de protection rapprochée avec DUP, surveillance	
Les mi-pentes	renforcée	
Les hauts	-	
	Classement	
Le littoral	Embouchure : réserve naturelle marine – zone de protection renforcée.	
Les mi-pentes		
Les hauts	-	



ZNIEFF	
Le littoral	ZNIEFF de type 2 depuis l'embouchure jusqu'à l'arrière du Jardin d'Eden.
Les mi-pentes	
Les hauts	-
	Problématique, enjeux et valorisation
Ce qui pose problème	
Le littoral	L'embouchure de la ravine et les bords de la ravine jusqu'à la station l'épuration bordée de murs peu harmonieux.
Les mi-pentes	Le développement de l'habitat spontané le long des chemins.
Les hauts	-
Les enjeux	
Le littoral	Accompagner les limites de l'urbanisation sur la zone littorale et sur le Mont Roquefeuil.
Le littoral	Préserver les bords de ravine
Les mi-pentes	Accompagner les limites des rebords hauts de la ravine qui tendent à être effacés progressivemennt par les champs de canne sucre.
•	Préserver les bords de ravine en imposant des limites constructibles.
Les hauts	-
Les rebords à valoriser	
Le littoral	Préserver le rebord de la ravine dans la zone agricole en interdisant les constructions, même celles liées à l'agriculture.
Les mi-pentes	Les rebords hauts.
Les hauts	•
	Projets en cours ou à venir
Les projets	
Le littoral	Reprise des rebords de la ravine l'Ermitage au niveau de la Station d'épuration (amont RN1),
	Endiguement dans la section littorale urbanisée (aval RN1).
	Création d'un chenal naturel de la ravine de la Saline vers la ravine de l'Ermitage.
Les mi-pentes	Projet de déviation vers la ravine du Trou ou la ravine Tabac.
Les hauts	-
	Vocation de la Ravine
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, touristique.
Les mi-pentes	Urbanisée, paysagère.
Les hauts	-





8.15 La Ravine de la Saline

8.15.1 Localisation de la ravine de la Saline

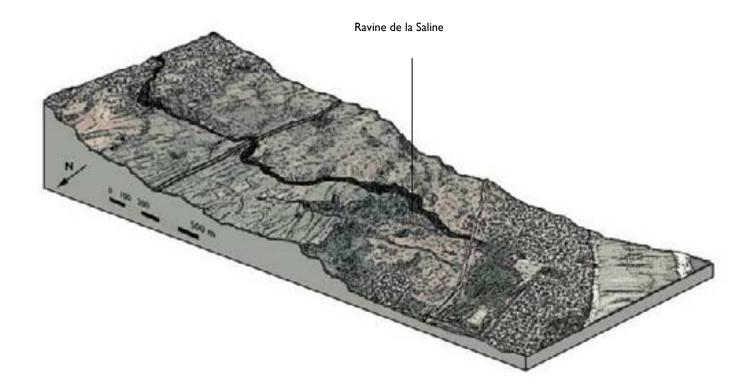


La ravine de la Saline est légèrement vallonnée. Elle dessin doucement les pentes agricoles. Elle disparaît dans la zone urbanisée de la Saline-les-Bains. C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.



Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.







Vue vers l'amont depuis la route des Tamarins.



Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.



8.15.2 Description et analyse de la ravine de la Saline

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
·	Les caractéristiq	ues du site
Topographie	•	
Le littoral	Du littoral jusqu'à 50 m d'altitude	e, les pentes sont douces.
Les mi-pentes	De 50 m à 120 m les pentes sont raides.	
·	Elles s'adoucissent ensuite.	
Les hauts	Les pentes sont douces.	
Ecologie : Flore		
Le littoral	Plantations liées aux	,
	Boisements de type xéroph	
Les mi-pentes	Boisements spo	
•	Champs de canne	
Les hauts	Boisements spo	
Les nauts	Champs de canne Plantations liées aux	
Ecologie : Faune	Tiantations lices aux	Habitations.
Leologie : l'uulle	Avifaune : tourterelle malgache, cardinau:	y zirondollos martin moineaux
Le littoral	Entomofaur	
	Avifaune : tourterelle malgache, cardinau	
Les mi-pentes	Entomofaune.	
Les hauts	Avifaune et entomofaune.	
	Occupation h	umaine
Habitat	·	
Le littoral	Habitat résidentiel	et collectif.
	Habitats spontanés en bord de chemin,	
Les mi-pentes	Habitations liées aux exploitations agricoles.	
L b t -	Habitats spontanés en b	
Les hauts	Habitations liées aux explo	
Trame viaire	·	
Le littoral	RNI A, Route des	Tamarins,
Le lictoral	Voies de desserte des quartiers.	
Les mi-pentes	RD102, RD4 (chemin de Ligne), voies de desserte des quartiers.	
Les hauts	RD3 (route Hubert Delisle), voies de desserte des quartiers.	
Sentiers		
Le littoral	Sentier Bruniquel	
Les mi-pentes	Sentier vers la Saline les Hauts	
Les hauts		
Activités, usages et pratique de spo	orts de nature	
Le littoral	Commerce,	



	Tourisme.
Les mi nontes	Agriculture, élevage,
Les mi-pentes	Commerce et tourisme.
Les hauts	Agriculture, élevage.
	Paysages
Les perceptions paysagèn	
Le littoral	Depuis la Route des Tamarins, grande ouverture visuelle vers le littoral et la Saline
	Perceptions visuelles depuis le littoral, limitées par le bâti.
Les mi-pentes	-
Les hauts	-
Les sites ou éléments rem	·
Le littoral	Vues sur le lagon,
Les mi-pentes	Les ruines de l'ancienne usine de Bruniquel,
Les mi-pentes Les hauts	
Les naues	Páglamantation
DILL I DOS	Réglementation
PLU / POS	
Le littoral	POS : UC / UA.
Les mi-pentes	POS : Nd.
Les hauts	POS : Nd.
SAR / SMVM	
Le littoral	SAR 1995: Coupure d'urbanisation,
	SAR 2009 : Coupure d'urbanisation.
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel de protection forte puis espace agricole de protection forte, SAR 2009 : Coupure d'urbanisation, espace de continuité écologique.
	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte puis espace à vocation agricole,
Les hauts	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.
PPRI	er in t 2007 i 20pace de contantales ecologiques
Le littoral	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Les mi-pentes	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Les hauts	PPRI – Zone d'aléas forts (Extrait de la cartographie transmise en annexe à l'arrêté préfectoral du 7 février 2006).
Captages/Forages	(
Le littoral	-
Les mi-pentes	-
Les hauts	-
	Classement
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.
Les mi-pentes	
Les hauts	-
_00	



ZNIEFF	
Le littoral	-
Les mi-pentes	-
Les hauts	-
	Problématique, enjeux et valorisation
Ce qui pose problème	
Le littoral	La gestion des eaux pluviales – inondations lors de fortes pluies.
Les mi-pentes	Le développement de l'habitat spontané le long des chemins.
Les mi-penes	L'étalement urbain vers les zones agricoles.
Les hauts	Le développement de l'habitat spontané le long des chemins.
2 63aut3	L'étalement urbain vers les zones agricoles.
Les enjeux	
Le littoral	Accompagner les limites de l'urbanisation sur la zone littorale.
Les mi-pentes	Préserver les bords de ravine en imposant des limites constructibles correspondant au minimum 10×10 hauteur de la construction.
Les hauts	Préserver les bords de ravine en imposant des limites constructibles correspondant au minimum 10×10 hauteur de la construction.
Les rebords à valoriser	
Le littoral	-
Les mi-pentes	Préserver le rebord de la ravine dans la zone agricole en interdisant les constructions, même celles liées à l'agriculture.
Les hauts	Préserver le rebord de la ravine dans la zone agricole en interdisant les constructions, même celles liées à l'agriculture.
	Projets en cours ou à venir
Les projets	
Le littoral	Gestion des eaux pluviales entre l'Ermitage et la Saline en amont de la RNI, création d'un chenal naturel vers la ravine de l'Ermitage.
Les mi-pentes	Restructuration du bourg de La Saline.
Les hauts	-
	Vocation de la Ravine
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée et touristique.
Les mi-pentes	Urbanisée, paysagère.
Les hauts	Urbanisée, paysagère.



8.16 La Ravine Trois-Bassins

8.16.1 Localisation de la ravine Trois-Bassins

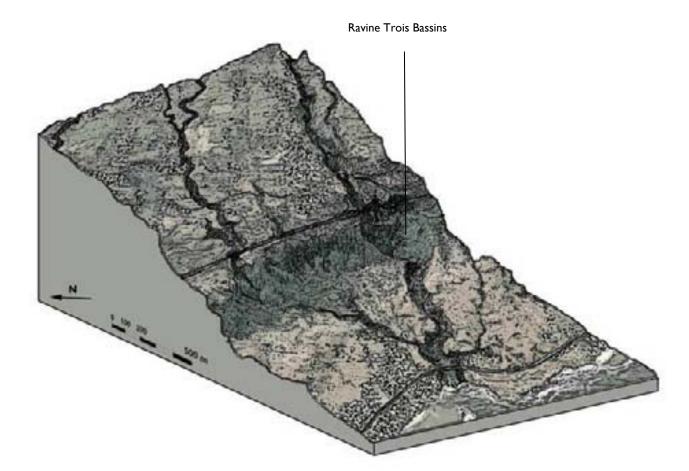


La ravine Trois-Bassins constitue la limite communale entre Saint-Paul et Trois Bassins. C'est un corridor biologique pour l'avifaune et une ravine cours d'eau. Depuis le littoral, ma ravine Trois-Bassins présente un cassé et une ouverture impressionnante à 300 mètres d'altitude.



Vue vers l'amont depuis le littoral.

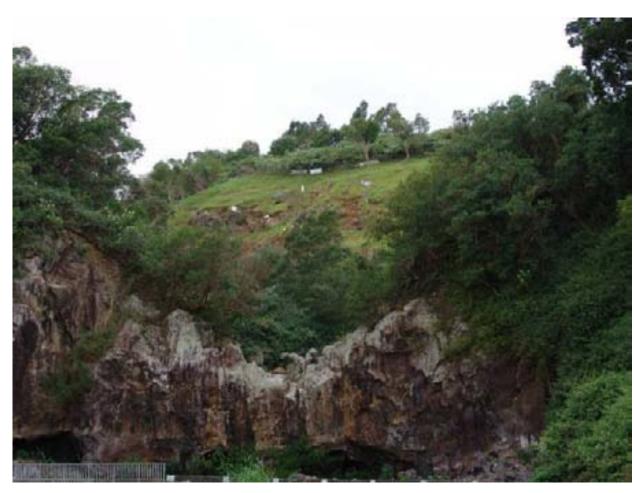






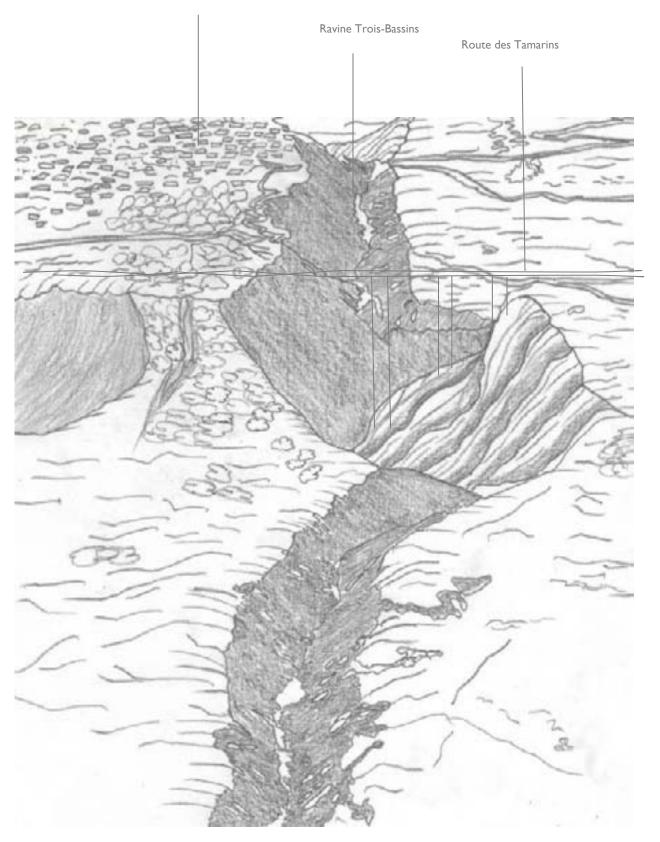
Vue vers l'aval depuis la R.D. 9





Vue vers l'amont de la ravine Bras Calebasse, affluent de la ravine Trois-Bassins, depuis la R.D. 3







8.16.2 Description et analyse de la ravine Trois-Bassins

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractéristiques du site	
Topographie		
Le littoral	Du littoral jusqu'à l'altitude 10	
Les mi-pentes	Ensuite les pentes se raidissent jusqu'à présenter des remparts de 380 m de haut.	Ensuite les pentes se raidissent jusqu'à présenter des remparts de 470 m de haut.
Les hauts	Les pentes sont courtes et vallonnées jusqu'à la	route Hubert Delisle située à 870 m d'altitude.
ECOLOGIE : FLORE		
	Sur le littoral jusqu'au	
	Plantations liées aux habitations,	
Le littoral	Savane ant	·
	Boisements	•
	Sur les re	·
	Boisements de t	<u></u>
	Entre la RD9 et la RD3 (Frich	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Les mi-pentes	Boisements de t	•
Les IIII-pentes	Champs de ca	
	Plantations lié	
	Au dessus de la RD3 (route Hubert Delisle) : Friches et pâturages,	
Les hauts	Plantations lié	
	Brouss	
Ecologie : Faune		
3	Avifaune : nidification d'oiseaux marins,	
Le littoral	colonie de molosses,	
	Hémiptères et	lépidoptères.
	Avifaune : nidification d'oiseaux marins,	
Les mi-pentes	colonie de	molosses,
	Hémiptères et lépidoptères.	
Les hauts	Avifa	une
Les nauts	Entomofaune : coléoptères.	
	Occupation	n humaine
Habitat	•	
La Para del	Habitat tradition	inel avec jardin,
Le littoral	Habitat résidentiel et collectif.	·
	Habitat traditionnel avec jardin,	
Les mi-pentes	Habitats spontanés en bord de chemin,	
Habitations liées aux exploitations agricoles.		xploitations agricoles.
Les hauts	Habitat traditionnel avec jardin	
Les Hauts	Habitats spontanés en bord de chemin,	



	Habitations liées aux e	xploitations agricoles.
Trame viaire		
Le littoral	RNI A, Route des Tamarins,	
RD9, RD6 et voies de desserte,		ies de desserte,
RD9, RD6,		
Les IIII-pentes	Voies de	
Les hauts	RD4 et RD3 (rout	
	Voies de	desserte.
Sentiers		
Le littoral	Sentiers à l'intéri	
Les mi-pentes	Senti	lers.
Les hauts	<u> </u>	
Activité, usages et pratio	•	
	Agriculture	
Le littoral	Comm	
	Touri	·
	Activités sportives et de	1
	Agriculture	
Les mi-pentes	Commerce, Tourisme.	
	1 Out 1	Activités sportives : Escalade.
Les hauts	Agriculture	·
Les naues		
Los borsobtions baysagà	Pays	ages
Les perceptions paysagè		emports at des feleises de la revine
Les mi-pentes	Depuis le littoral, découverte des re	
Les hauts	Depuis le radier de la RD9, perspective sur le littoral par le défilé de la ravine.	
Les sites ou éléments ren	parauahles	
Les sites ou cicinents len	•	r l'océan et le lagon
Le littoral	Les points de vue sur l'océan et le lagon. Les vues sur les remparts et l'ouvrage exceptionnel de la route des Tamarins,	
<u> </u>	Les coteaux de savane anthi	
Les mi-pentes	Les points de vue depuis la RD9.	
Les hauts	Les vues sur le paysage de pâturage dep	•
	Régleme	entation
PLU / POS		
Le littoral	POS Saint-Paul : Nd.	POS Trois-Bassins : INd.
Les mi-pentes	POS Saint-Paul : Nd.	POS Trois-Bassins : INd.
Les hauts	POS Saint-Paul : Nd. POS Trois-Bassins : 1Nd. POS Trois-Bassins : 1Nd.	
SAR / SMVM		
	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du li	ittoral à préserver. Coupure d'urbanisation
Le littoral	SAR 2009 : Espace naturel te	
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver,	
	7	



	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte,	
	SAR 2009 : coupure d'urbanisation.	
	SAR 1995 : Espace à vocation agricole,	
Les hauts	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.	
PPRI	·	
Le littoral	Zone d'aléas forts.	
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.	
Les hauts	Zone d'aléas forts.	
Captages/Forages		
Le littoral	-	
	Captage / forage + périmètre de protection rapprochée sans DUP, surveillance	
Les mi-pentes	renforcée	
Les hauts	-	
	Classement	
	L'embouchure et la Pointe de Trois-Bassins sont les propriétés du CELRL.	
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
ZNIEFF		
Le littoral	ZNIEFF de type I en fond de ravine et sur les remparts jusqu'à la RD6,	
Les mi-pentes	ZNIEFF de type I en fond de ravine et sur les remparts jusqu'à la RD6,	
Les hauts	-	
	Problématique, enjeux et valorisation	
Ce qui pose problème		
Le littoral	Les limites de l'urbanisation.	
	Le développement urbain le long des chemins, dans l'espace agricole, et sur les rebords de ravine,	
Les mi-pentes	Les plantations ornementales le long des délaissés des radiers de la RD 6.	
Lashavita	Le développement urbain le long des chemins, dans l'espace agricole, et sur les rebords de ravine.	
Les hauts	Les décharges sauvages sur les délaissés au niveau du radier de la route Hubert Delisle.	
Les enjeux		
Le littoral	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.	
Le littoral	Accompagner les limites d'urbanisation le long de la ravine.	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,	
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation le long de la ravine,	
P0	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées à la zone,	
	Inciter à la création de liaisons transversales entre ravines : lisières urbaines, sentiers.	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,	
Les hauts	Accompagner les limites d'urbanisation le long de la ravine, Aménager les délaissés,	
	Inciter à la création de liaisons transversales entre ravines : lisières urbaines, sentiers.	
Les rebords à valoriser	indicer a la creation de liaisons transversales entre l'avilles. lisieres di Dallies, sentre s.	
res lenoids a valoriser		



Le littoral	Le long du lotissement Bellevue.	
Les mi-pentes Les délaissés au niveau des radiers, les po		
Les IIII-pentes	Au-delà des remparts, du quartier du Barrage jusqu'à la route Hubert Delisle.	
Les hauts	Les délaissés au niveau du radier, les point	s de vue sur le littoral et sur les pâturages.
	Projets en cours ou à venir	
Les projets		
Le littoral		Aménagements légers de la Pointe de Trois-Bassins (réhabilitation du parking,
		accès au sous-bois, sentiers et points de vue).
		Projet à long terme de réalisation de la ZHLM.
		Projet de nettoyage du sentier qui mène aux Trois Bassins.
Les mi-pentes		Ferme Photovoltaïque
Les hauts	-	
	Vocation de la Ravine	
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, touristique.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les hauts	Ecologique, paysagère, urbanisée.	



Vue amont de la ravine depuis le radier route Hubert de Delisle



Vue aval de la ravine depuis la route Hubert de Delisle



Vue amont de la ravine depuis la route Hubert de Delisle



8.17 La Grande Ravine

8.17.1 Localisation de la Grande Ravine



Ravine aux dimensions impressionnantes.

C'est un corridor biologique pour l'avifaune et une ravine cours d'eau.

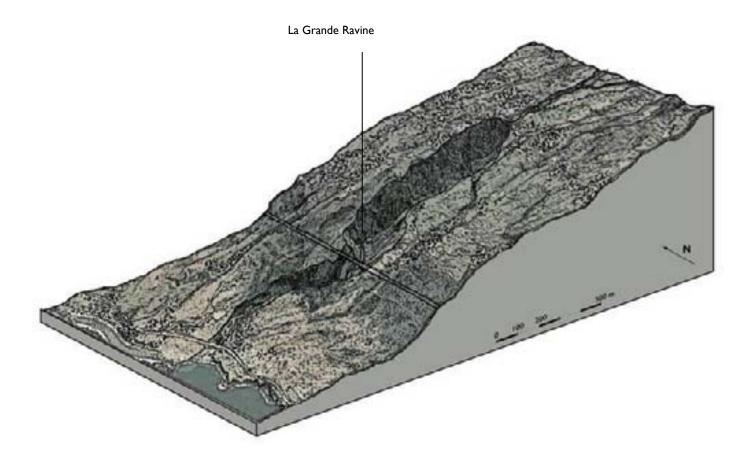
Les ilets au fond de la ravine étaient autrefois habités.

Il existait un téléphérique.



Vue vers l'amont depuis le littoral.







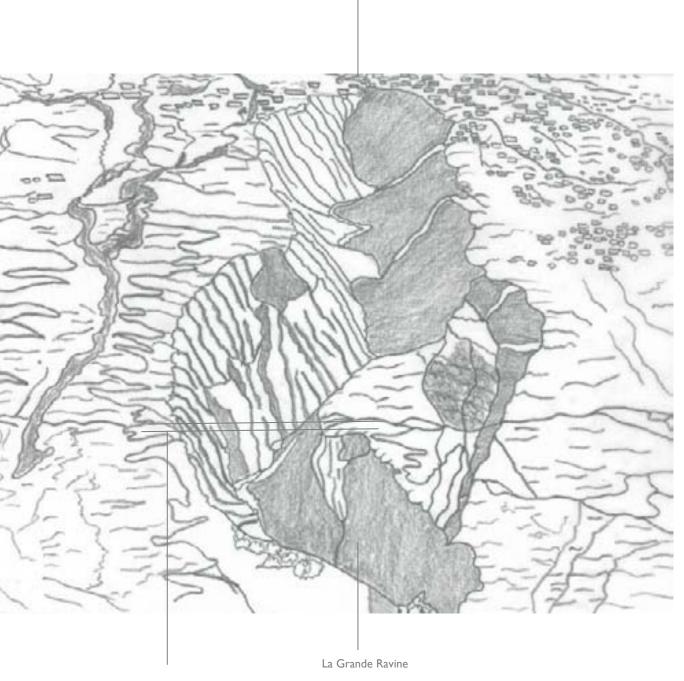
Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.





Vue vers l'amont depuis la route des Tamarins.





Route des Tamarins



8.17.2 Description et analyse de la Grande Ravine

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
	Les caractéris	tiques du site
Topographie		
Le littoral	L'embouchure de la ravine est encaissée entre deux petites falaises.	
	Du littoral jusqu'à l'altitude 70 m, les pentes sont douces.	Du littoral jusqu'à l'altitude 170 m, les pentes sont douces.
Les mi-pentes	Les pentes se raidissent jusqu'à présenter des remparts qui montent jusqu'à 660 m de haut.	de haut.
Les hauts	Le rebord présente un long replat en pente douce jusqu'à la route Hubert Delisle.	La rive gauche monte régulièrement jusqu'à la route Hubert Delisle.
Ecologie : Flore		
Le littoral	Sur le littoral jusqu'au pied des remparts : Savane anthropisée, Boisements spontanés.	Sur le littoral jusqu'au pied des remparts : Plantations liées aux habitations, Savane anthropisée et friche,, Boisements spontanés.
Les mi-pentes	Sur les remparts jusqu'à la route Hubert Delisle : Boisements et broussaille, Friches, Plantations liées à l'habitat.	Sur les remparts jusqu'à la route Hubert Delisle : Boisements et broussaille, Friches, Champs de canne à sucre, Plantations liées à l'habitat.
Les hauts	Pâturages et boisements	
Ecologie : Faune		
	Avifaune : nidification d'oiseaux marins, colonie de Salaganes,	
Le littoral	colonie de molosses,	
	Hémiptères et lépidoptères.	
Los mi nontos	Avifaune : nidification d'oiseaux colonie de	
Les mi-pentes	Odonates, hémiptè	,
Les hauts	Avifaune et e	
	Occupation humaine	
Habitat		
	Habitat tradition	nnel avec jardin,
Le littoral	Habitats spontanés en bord de chemin.	
Les mi-pentes	Habitat traditionnel avec jardin,	
Les IIII-pences	Habitats spontanés en bord de chemin.	
Les hauts	Habitat traditionnel avec jardin,	
	Habitats spontanés en bord de chemin.	
Trame viaire	DALLA :	
Le littoral	RNI A, voies	de desserte.
	RD9.	Tomorine
Les mi-pentes	Route des RD 6, Voies	
Les hauts		
=05 Huucs	RD3 (route Hubert Delisle),	



	Voies de desserte.		
Sentiers			
Le littoral	Sentier.	-	
Les mi-pentes	Sentiers en rive droite	e et en rive gauche.	
Les hauts	Sentiers.		
Activités, usages et pratic	que de sports de nature		
ricervices, usuges et praul	Activités sportives et de loisirs : escalade.	Agriculture.	
Les mi-pentes	Agricult		
Les hauts	Agricult		
	Paysa		
Les perceptions paysagè		863	
Le littoral	Points de vue sur l'océan. Depuis le littoral, décou	uverte des remparts et des falaises de la ravine	
Les mi-pentes	Le long du rebord, point de vue sur la ravine et l'océan	uverte des remparts et des maiaises de la ravine.	
Les hauts	Depuis le radier de la RD3, perspective s	sur le littoral par le défilé de la ravine	
Les sites ou éléments ren	•	sur le necorar par le deme de la ravine.	
	Les vues sur les remparts et l'ouvrage ex	voentionnel de la route des Tamarins	
Le littoral	Les vestiges de l'ancien o		
Les mi-pentes	Les points de vue de		
Les hauts	Les vues depuis le r		
	Réglemer		
PLU / POS	negierre.		
Le littoral	POS : I	Nd	
Les mi-pentes	POS : 1		
Les hauts		POS : INd.	
SAR / SMVM	1 66.1	, t.c.	
SAIC / SIVIVI	SAR 1995 : espace naturel remark	rquable du littoral à préserver	
Le littoral	SAR 2009 : espace naturel terrain		
Le necorai	or the 2007 : copace flatar of corr	SAR 2009 : coupure d'urbanisation.	
	SAR 1995 : espace naturel remare		
Les mi-pentes	SAR 2009 : espace naturel terr		
Les IIII pentes	5, ii t = 33, 7, 33 p a 30, 1 a 31, 1	SAR 2009 : coupure d'urbanisation.	
	SAR 1995 : espace à	J	
Les hauts		SAR 2009 : espace de continuité écologique,	
PPRI		- 0 1 1	
Le littoral	Zone d'aléa	as forts.	
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.		
Les hauts	Zone d'aléas forts.		
Captages/Forages			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	Rive droite : captage / forage + périmètre de protect	Rive droite : captage / forage + périmètre de protection rapprochée sans DUP, surveillance renforcée.	
Les hauts	-		



<u> </u>	Classe	
	Classement	
Le littoral	L'embouchure est en Rés	
Le netoral	Projet d'acquisition du CELRL.	Propriété du CELRL.
Les mi-pentes	Projet d'acquisition du CELRL	Propriété du CELRL.
Les hauts	-	
ZNIEFF		
Le littoral	ZNIEFF de type I en fond de ravine	et sur les remparts jusqu'à la RD3,
Les mi-pentes	-	
Les hauts		
	Problématique, enjo	eux et valorisation
Ce qui pose problème	• / •	
	Les limites de l'urbanisation,	Les limites du quartier de la Grande-Ravine.
Le littoral	Le développement urbain le long des o	
1:	Les limites de l	
Les mi-pentes	Le développement urbain le long des c	chemins et sur les rebords de ravine.
Les hauts	-	
Les enjeux		
	Préserver les falaises et les remparts et interdire	les constructions au-delà d'une certaine limite,
Le littoral	Accompagner les limites d'urb	
	Inciter à la création de liaisons transversales	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,	
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation le long de la ravine,	
	Inciter à la création de liaisons transversales	s entre ravines : lisières urbaines, sentiers.
Les hauts	-	
Les rebords à valoriser		
Le littoral	Sur le littoral le long du terrain de sport.	Le délaissé de l'ancienne RNI le long du littoral,
		Le rebord le long du quartier de la Grande Ravine,
Les mi-pentes	Le rebord situé le long du chemin communal au niveau du cimetière.	Les limites de la zone agricole le long du chemin Piveteau.
Les hauts		
	Projets en cou	irs ou à venir
Les projets		
Le littoral	Création de	
	ZALM de Trois Bassins.	
		RHI Grande Ravine.
	Ferme photovoltaïque.	
Les mi-pentes	R.D.: Rétablissement du sentier Grande Ravine via l'O.A. 155 de la Route des Tamarins.	
_cs pences	Revalorisation du sentier o	•
		Implantation d'un belvédère en rive gauche.
Les hauts	-	



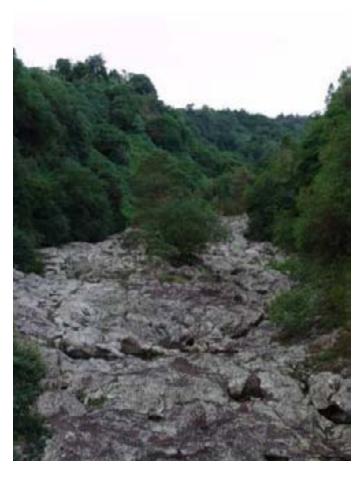
Vocation de la Ravine		
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.	
Les hauts	Les hauts Ecologique, urbanisée, agricole.	



Vue sur le rempart gauche depuis le cimetière de Trois-Bassins



Vue vers l'aval depuis la route Hubert Delisle



Vue vers l'amont depuis la route Hubert Delisle



8.18 La Petite Ravine

8.18.1 Localisation de la Petite Ravine



La Petite Ravine est étroite et très encaissée. Elle découpe très profondément le relief sur la zone littorale. C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence. Elle forme la limite communale entre Trois-Bassins et Saint-Leu.



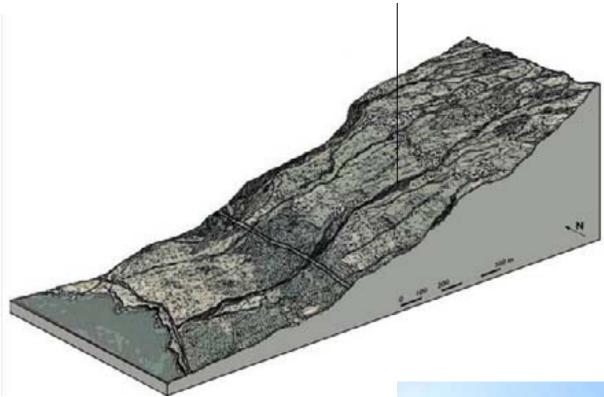
Vue amont depuis la route des Tamarins.



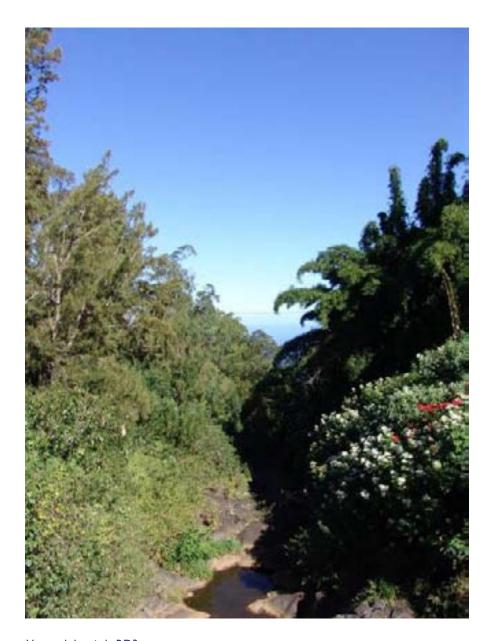
Vue aval depuis la route des Tamarins.



La Petite ravine



Vue amont depuis la RD3



Vue aval depuis la RD3



8.18.2 Description et analyse de la Petite Ravine

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéris	tiques du site	
Topographie			
Le littoral		Le rebord domine des falaises assez hautes et l'océan.	
	Du littoral jusqu'à l'altitude 1		
Les mi-pentes	A partir de 150 m d'altitude, les pentes se raidissent et pre		
Les hauts	Les pentes s'ado Les pentes so		
Ecologie : Flore	Les pentes so	ont valionees.	
Leologie : Hore	Sur le littoral jusqu'au pied des remparts :	Sur le littoral jusqu'au pied des remparts :	
	Plantations liées aux habitations,	Broussaille.	
Le littoral	Friche et broussaille,	Di odasame.	
	Boisements spontanés.		
	Sur les remparts jusqu'à	la route Hubert Delisle :	
Les mi-pentes	Boisements e		
	Champs de c		
Les hauts	Pâturages et	Pâturages et boisements.	
Ecologie : Faune			
Le littoral	Avifaune : nidification		
		Entomofaune. Avifaune : nidification d'oiseaux marins.	
Les mi-pentes			
Les hauts	Entomofaune. Avifaune et entomofaune.		
	Occupation		
 Habitat	Occupación de la compación de	ii iidiiiaiiic	
	Habitat tradition	onel avec jardin	
Le littoral		Habitat traditionnel avec jardin, Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.	
Les mi-pentes	Habitats spontanés en t		
Les hauts	Habitats spontanés en bord de chemin, mitage. Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.		
Trame viaire			
	RNI A,		
Le littoral	Route des Tamarins.		
Les mi-pentes	Voies de desserte.		
Les IIII-pentes	RD12.		
Les hauts	RD3 (route Hubert Delisle)		
	Voies de desserte.		
Sentiers			
Le littoral			
Les mi-pentes		Sentiers.	
Les hauts	Sentiers.		



Activités, usages et pratique de s	sports de nature		
Le littoral	-		
Les mi-pentes	Agriculture et habitat		
Les hauts	Agricultur	e.	
	Paysage	es	
Les perceptions paysagères			
Le littoral	Depuis le littoral, découverte des remp		
Les mi-pentes	De	epuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont,	
Les hauts	Depuis le radier de la RD3, ouvert	ture visuelle sur le littoral.	
Les sites ou éléments remarqual	bles		
Le littoral	Les vues sur les r Les vestiges du délaissé de l'ancienne RN1 sur le		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	<u> </u>		
	Réglementa	ation	
PLU / POS			
Le littoral	POS Trois-Bassins : INd.	PLU Saint-Leu : Ad / EBC2 / A.	
Les mi-pentes	POS Trois-Bassins : 1Nd.	PLU Saint-Leu : Ad / EBC2 / A.	
Les hauts	POS Trois-Bassins : 1Nd.	PLU Saint-Leu : Ad / EBC2 / A.	
SAR / SMVM			
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarqua		
Le necoral		SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte, Coupure d'urbanisation.	
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarqua		
F 1 111	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de prote	·	
Les hauts	SAR 1995 : Espace à voi SAR 2009 : Espace de cont		
PPRI	SAN 2007 . Espace de cont	indice ecologique,	
Le littoral	Zone d'aléas f	fa wa	
Les mi-pentes	Zone d'aléas f		
Les hauts	Zone d'aléas f		
Captages/Forages	Zone d'aleas i		
Le littoral	_		
Les mi-pentes		Captage / forage + périmètre de protection rapprochée sans DUP.	
Les hauts	-		
	Classeme	ent	
Le littoral	L'embouchure est en Réserv	re Naturelle Marine.	
Les mi-pentes			
Les hauts			
ZNIEFF			
Le littoral	ZNIEFF de type I en fond de ravine et s	sur les remparts jusqu'à la RD3.	
=======================================	Zivizir de type i en iona de ravine et s		



Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Problématique, enjeux et valorisation	
Ce qui pose problème		
Le littoral	L'habitat spontané le long des chemins au pied des remparts et aux abords de la RD12.	
Les mi-pentes	L'habitat spontané le long des chemins au pied des remparts et aux abords de la RD12.	
Les hauts	•	
Les enjeux		
Le littoral	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.	
Les mi-pentes	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.	
Les hauts	-	
Les rebords à valoriser		
	Le délaissé de l'ancienne RN1 le long du littoral.	
Le littoral	Le rebord situé en limite du groupe d'habitation jusqu'au réservoir près de la RD12.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Projets en cours ou à venir	
Les projets		
Le littoral	•	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Vocation de la Ravine	
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.	
Les hauts	Ecologique.	



Vue de l'embouchure depuis la RN1A.





8.19 La Ravine des Colimaçons

8.19.1 Localisation de la ravine des Colimaçons



La ravine des Colimaçons présente un relief en V assez doux qui se termine sur un petit rempart au niveau du littoral. C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.

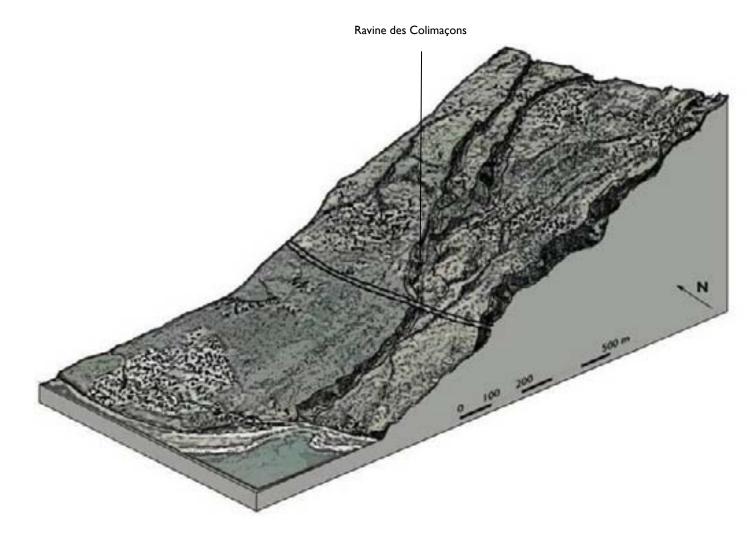


Vue aval depuis la route des Tamarins.



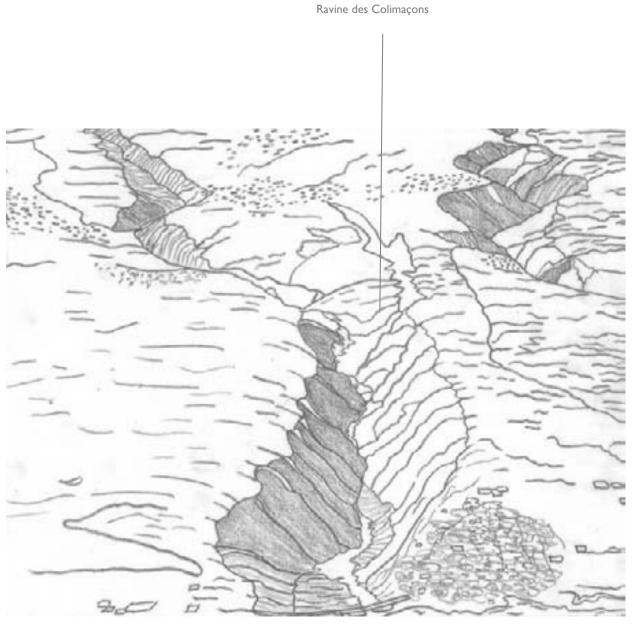
Vue amont depuis la route des Tamarins.







Vue vers l'amont depuis la RN1A.





8.19.2 Description et analyse de la ravine des Colimaçons

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéri	stiques du site	
Topographie		•	
Le littoral	Les rives sont planes sur une courte distance au niveau de la RN	1. Les pentes montent brusquement et forment un petit rempart.	
Les mi-pentes	Entre 100 et 350 m d'altitude les pentes sont régulières.	Entre 100 et 150 m d'altitude les pentes sont régulières,	
Les hauts	Les pentes sont courtes et très vallonnées jusqu'à la route Hubert Delisle.	Les pentes deviennent courtes et chahutées jusqu'à la route Hubert Delisle.	
Ecologie : Flore			
Le littoral	· ·	'au pied du rempart :	
		ns d'endémiques.	
	Sur les remparts jusqu'à la route Hubert Delisle :	Sur les remparts jusqu'à la route Hubert Delisle :	
	Reliques de végétation semi-sèche,	Reliques de végétation semi-sèche,	
Les mi-pentes	Sur les rebords :	Sur les rebords :	
Les im-pences	Plantations liées aux jardins,	Friche,	
	Boisements autour du domaine des Colimaçons,	Plantations liées aux jardins.	
	Champs de canne à sucre à partir de 600 m d'altitude.	·	
Les hauts	Pâturages Pâturages		
	Boisemen	ts et friche.	
Ecologie : Faune			
Le littoral	Avifaune: nidification d'oiseaux marins,		
	Entomofaune.		
Les mi-pentes		Avifaune : nidification d'oiseaux marins, Entomofaune.	
Les hauts			
Les Hauts	Avifaune et entomofaune. Occupation humaine		
	Occupation	on numaine	
Habitat			
Le littoral		tiel, lotissements,	
	· ·	Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.	
Les mi-pentes		Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.	
Les hauts	Habitats spontanes en	bord de chemin, mitage.	
Trame viaire			
Le littoral		II A.	
	Route des Tamarins,		
Les mi-pentes		te Hubert Delisle)	
	Voies de desserte		
Les hauts	Voies de desserte		



Le littoral	- Sentiers.	
Les mi-pentes	Sentiers.	
Les hauts	Jenuers.	
Activités, usages et pratique	ue de sports de nature	
recivites, usuges et prutique	Centre de découverte des tortues marines.	
	Tourisme.	
Le littoral	Activités sportives : escalade.	
	Activités sportives et loisirs : parapente – aire d'atterrissage.	
1:	Agriculture.	
Les mi-pentes	Tourisme.	
Les hauts	Agriculture et élevage.	
	Paysages	
Les perceptions paysagère	• •	
Le littoral	Du fait des pentes courtes et vallonnées, pas de grandes perceptions sur le paysage depuis le littoral.	
Les mi-pentes	Depuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.	
Les hauts	Depuis les hauts, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.	
Les sites ou éléments remo	arquables	
Le littoral	Les vues sur le littoral,	
Le netoral	L'ancien pont du CFR.	
Les mi-pentes	Le site du conservatoire botanique de Mascarin.	
_	Les points de vue sur le littoral depuis l'ouvrage de la D13	
Les hauts	Les points de vue sur le littoral depuis l'ouvrage de la route Hubert Delisle	
DI I I I DOS	Réglementation	
PLU / POS		
Le littoral	PLU : N / EBC2.	
Les mi-pentes	PLU : N / EBC2.	
Les hauts	PLU : N / EBC2.	
SAR / SMVM		
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte,	
	SAR 2009 : Coupure d'urbanisation.	
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte,	
Les hauts	SAR 1995 : Espace à vocation agricole,	
	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.	
PPRI		
Le littoral	Zone d'aléas forts.	
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.	
Les hauts	Zone d'aléas forts.	



Captages/Forages		
Le littoral	_	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Classement	
	Classement	
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.	
Les mi-pentes		
Les hauts		
ZNIEFF		
Le littoral	ZNIEFF de type I en fond de ravine et sur les remparts jusqu'à la RDI3,	
Les mi-pentes		
Les hauts	-	
	Problématique, enjeux et valorisation	
Ce qui pose problème		
Le littoral	-	
	L'habitat spontané vers les zones agricole et en bord de ravine.	
Les mi-pentes	Les plantations d'ornement le long des délaissés.	
Les hauts	Les plantations d'ornement le long des délaissés	
Les enjeux		
Le littoral	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.	
Le littoral	Accompagner les limites d'urbanisation.	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.	
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation.	
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.	
Les hauts	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.	
Les nauts	Accompagner les limites d'urbanisation. Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.	
Les rebords à valoriser	Limiter les plantations d'ornement le long des delaisses et les remplacer par des essences endemiques adaptées.	
	Rebord du littoral jusqu'à la RD13, création de sentiers, plantations, liaisons	
Le littoral	transversales.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Projets en cours ou à venir	
Les projets	· ·	
Le littoral	-	
Les mi-pentes	ZAD de Bras-Mouton.	
	Rétablissement du sentier Cayenne.	
Les hauts	-	



	Vocation de la Ravine
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, patrimoniale.
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée.
Les hauts	-



Vue depuis le littoral.



Travaux de terrassement le long du rempart droit (RD13).





Vue à l'aval et plantations sur délaissé depuis RD3.



Vue à l'aval depuis la RD13.



Vue à l'amont depuis la RD13

8.20 La Ravine de la Chaloupe

8.20.1 Localisation de la ravine de la Chaloupe



La ravine de la Chaloupe découpe très profondément les pentes. Elle s'ouvre sur une falaise littorale. C'est une ravine cours d'eau.

VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES





Vue à l'amont depuis la route des Tamarins.

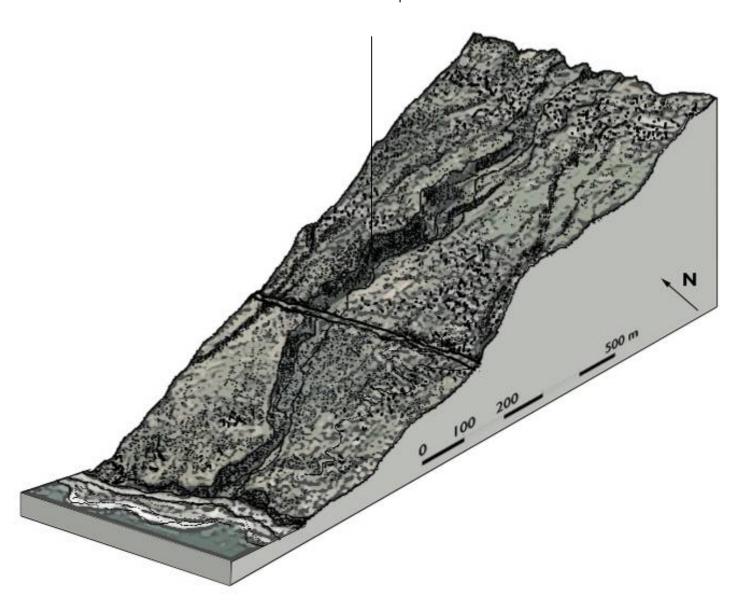


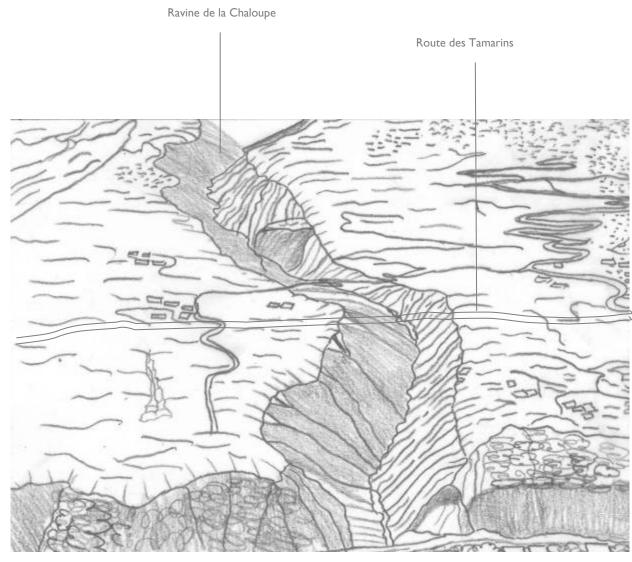
Vue à l'aval depuis la route des Tamarins.

Page **135** sur **193**



Ravine de la Chaloupe







8.20.2 Description et analyse de la ravine de la Chaloupe

Thèmes	Rive droite	Rive gauche		
	Les caractéristiques du site			
Topographie				
Le littoral	Les rives se terminer	nt en falaise sur le littoral.		
Les mi-pentes	Entre 100 et 250 m d'altitude les pentes sont régulières.	Les pentes sont irrégulières.		
Les hauts	Les pentes deviennent courtes et très	vallonnées jusqu'à la route Hubert Delisle.		
Ecologie : Flore				
Le littoral	Sur le littoral jusqu'au pied du rempart :	Sur le littoral jusqu'au pied du rempart :		
Le littoral	Jeunes plantations d'endémiques et ornementales.	Boisements.		
	Sur les remparts jusqu'à la route Hubert Delisle :	Sur les remparts jusqu'à la route Hubert Delisle :		
	Reliques de végétation semi-sèche,	Reliques de végétation semi-sèche,		
Les mi-pentes	Sur les rebords :	Sur les rebords :		
Les IIII-pences	Plantations liées aux jardins,	Plantations vivrières,		
	Plantations vivrières,	Champs de canne à sucre à partir de 450 m d'altitude.		
	Champs de canne à sucre à partir de 600 m d'altitude.			
Les hauts	Pâturages	et boisements.		
Ecologie : Faune				
Le littoral	Avifaune: nidification d'oiseaux marins,			
Le littoral	Entomofaune.			
Los mi nontos	Avifaune : nidification d'oiseaux marins,			
Les mi-pentes	Entomofaune.			
Les hauts	Avifaune et entomofaune.			
	Occupat	ion humaine		
Habitat	•			
	Habitat collectif,			
Le littoral	Habitat traditionnel avec jardin,			
	Habitat traditionnel avec jardin,			
Les mi-pentes	Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.			
Les hauts	Habitats spontanés en bord de chemin, mitage. Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.			
Trame viaire	•			
Le littoral	RNI A.			
		les Tamarins,		
Les mi-pentes	RD13, voies de desserte.			
Les hauts	RD3 (route Hubert Delisle).			
Sentiers		,		
Le littoral	Se	entiers.		
Les mi-pentes	Sentiers.			
Les hauts	-			
200 .1444.0				



Activités, usages et prati	que de sports de nature	
Le littoral	Loisirs et activités sportives : sport de surf.	
Le lictoral	Parapente : aire d'atterrissage à l'embouchure.	
Les mi-pentes	Agriculture, élevage.	
Les hauts	Agriculture, élevage.	
	Paysages Paysages	
Les perceptions paysagè	res	
Le littoral	Du fait des pentes courtes et vallonnées, pas de grandes perceptions sur le paysage depuis le littoral.	
Les mi-pentes	Depuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont	
Les hauts	Depuis les hauts, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont	
Les sites ou éléments ren	narquables	
Le littoral	-	
Les mi-pentes	Les vues sur le littoral.	
Les hauts	Les vues sur le littoral.	
	Réglementation	
PLU / POS		
Le littoral	PLU : N.	
Les mi-pentes	PLU : N.	
Les hauts	PLU : N.	
SAR / SMVM		
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte,	
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte,	
	SAR 2009 : Coupure d'urbanisation.	
Les hauts	SAR 1995 : Espace à vocation agricole,	
	SAR 2009: Espace de continuité écologique.	
PPRI		
Le littoral	Zone d'aléas forts.	
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.	
Les hauts	Zone d'aléas forts.	
Captages/Forages		
Le littoral	Rive droite : captage / forage + périmètre de protection rapprochée sans DUP	
	surveillance renforcée.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
	Classement	
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	



ZNIEFF			
Le littoral	ZNIEFF de type 1 en fond de ravine et sur les remparts jusqu'à la RD13,		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
	Problématique, enjeux et valorisation		
Ce qui pose problème			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	L'habitat spontané vers les zones agricoles et en bord de ravine.		
•	Les plantations d'ornement le long des délaissés.		
Les hauts	Les plantations d'ornement le long des délaissés.		
Les enjeux			
Le littoral	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.		
Le littoral	Accompagner les limites d'urbanisation.		
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.		
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation.		
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.		
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.		
Les hauts	Accompagner les limites d'urbanisation.		
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.		
Les rebords à valoriser			
Le littoral			
Les mi-pentes	Rebord jusqu'à la RD13, création de sentiers, plantations, liaisons transversales. Valoriser les sentiers, plantations, liaisons transversales entre rebords de		
Les hauts	ravines. Valoriser les sentiers, plantations, liaisons transversales entre rebords de ravines.		
Les nauts	'		
1	Projets en cours ou à venir		
Les projets			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	ZAD de Bras Mouton		
Les hauts	-		
	Vocation de la ravine		
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, touristique.		
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.		
Les hauts	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.		





Vue vers l'amont depuis la RD3



Vue à l'amont depuis la RD13.



Vues vers l'aval depuis la RD3



Vue vers l'aval depuis la RD13.





8.21 La Ravine de la Fontaine

8.21.1 Localisation de la ravine de la Fontaine



La ravine de la Fontaine est impressionnante avec son relief encaissé et ses pentes abruptes. Elle s'ouvre sur des falaises qui dessinent la toile de fond de l'entrée Nord de Saint-Leu. C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.

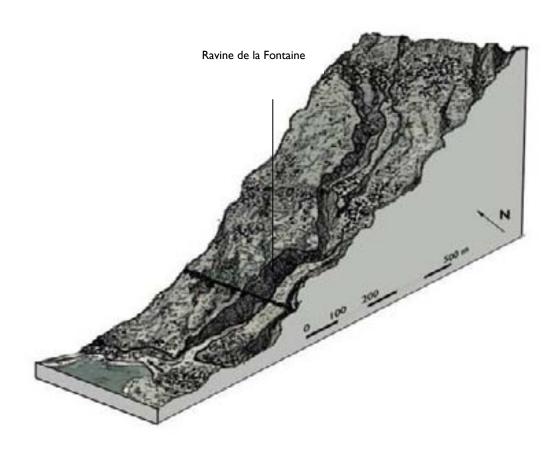


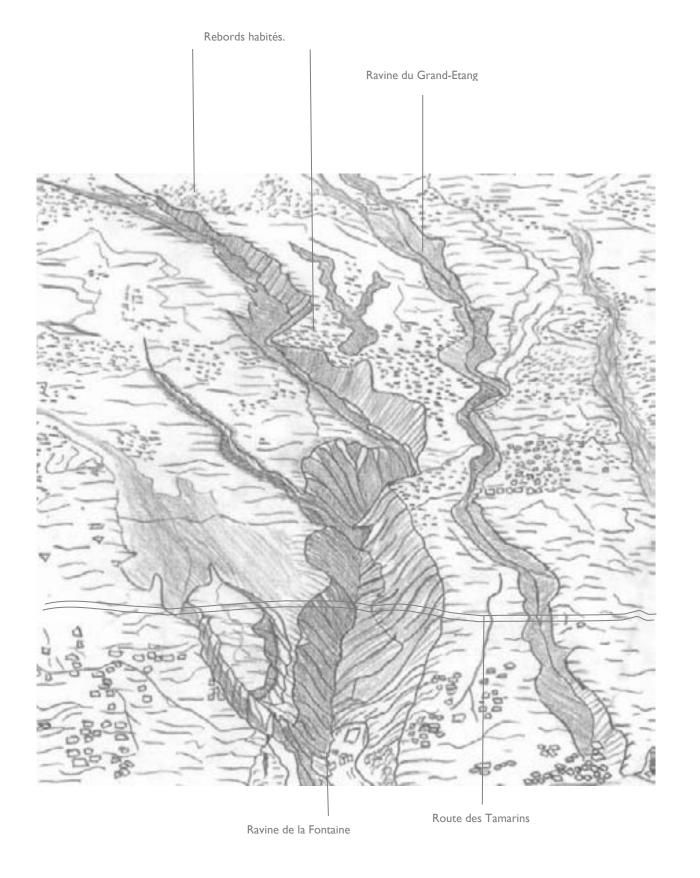
Vue depuis le centre ville.



Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.









8.21.2 Description et analyse de la ravine de la Fontaine

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
Les caractéristiques du site			
Topographie			
Le littoral	La rive droite se termine en falaise sur le littoral.		
	La ravine est endiguée.		
Les mi-pentes	A partir de 50 m d'altitude jusqu'à la route Hubert Delisle, les pentes sont courtes et très vallonnées.	A partir de 50 m d'altitude jusqu'à la route Hubert Delisle, le relief est très tourmenté.	
Les hauts		i-pentes	
Ecologie : Flore	YOU III	Pences	
Leologie : Hore	Sur le littoral jusqu'au pied du rempart :	Sur le littoral jusqu'au pied du rempart :	
	Boisement.	Plantations liées aux jardins	
Le littoral		Plantations ornementales	
		Boisement.	
		la route Hubert Delisle :	
		tation semi-sèche,	
Les mi-pentes	Sur les rebords :		
	Plantations vivrières,		
	Champs de canne à sucre à partir de 450 m d'altitude.		
Les hauts	Pâturages et	t boisements	
Ecologie : Faune			
Le littoral	Avifaune : nidification d'oiseaux marins,		
	Entomofaune.		
Les mi-pentes	Avifaune: nidification d'oiseaux marins,		
·		ofaune.	
Les hauts	Avifaune et e		
	Occupatio	n humaine	
Habitat			
Le littoral		tiels et collectifs.	
Les mi-pentes		bord de chemin, mitage.	
Les hauts	Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.		
Trame viaire			
Le littoral	RNI A,		
	Voies de desserte.		
Les mi-pentes	Route des Tamarins,		
·	RD13, voies de desserte. RD3 (route Hubert Delisle) et voies de desserte		
Les hauts Sentiers	(route Hubert Del	isie) et voies de desseite	
Le littoral	Sentier Pavé,	Sentier de la Salette,	
Les mi-pentes			
Les hauts	Sentiers. Sentiers.		
Les Hauts	Senuers.		



Activité, usages et pratiq	ue de sports de nature		
Le littoral	Tourisme,		
	Commerces et services,		
	Loisirs.		
	Activités sportives : escalade.		
Les mi-pentes	Agriculture, élevage.		
- 	Commerces et services.		
Les hauts	Agriculture, élevage.		
	Paysages		
Les perceptions paysagè	res		
Le littoral	Ouverture visuelle depuis le littoral vers le rebord droit et la roche Pâté. Pas de grandes perceptions du fait des constructions depuis le littoral.		
Les mi-pentes	Depuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.		
Les hauts	Depuis les hauts, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.		
Les sites ou éléments ren	narquables		
Le littoral	Ouvrage d'art sur la Route des Tamarins.		
Les mi-pentes	Les vues sur le littoral.		
Les hauts	-		
	R églementation		
PLU / POS			
Le littoral	PLU : N / EBC2.		
Les mi-pentes	PLU : N / EBC2.		
Les hauts	PLU : EBC2.		
SAR / SMVM			
	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.		
Le littoral	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.		
1:	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver.		
Les mi-pentes	SAR 2009: Espace naturel terrestre de protection forte,		
Les hauts	SAR 1995 : Espace à vocation agricole,		
Les nauts	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.		
PPRI			
Le littoral	Zone d'aléas forts.		
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.		
Les hauts	Zone d'aléas forts.		
Captages/Forages			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
	Classement		
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.		
Les mi-pentes	- Endouchure est en Nesel ve Naturelle Flat IIIe.		
Les hauts	-		
203 114463			



ZNIEFF			
Le littoral	ZNIEFF de type I en fond de ravine et sur les remparts jusqu'à la RDI3.		
Les mi-pentes			
Les hauts		-	
	Problématique, e	njeux et valorisation	
Ce qui pose problème	• ′		
Le littoral	L'endiguement des berges pour	rrait être beaucoup mieux intégré.	
	L'habitat spontané vers les zor	nes agricoles et en bord de ravine,	
Les mi-pentes		litage.	
		ment le long des délaissés.	
	·	nes agricole et en bord de ravine,	
Les hauts		litage.	
	Les plantations d'orner	ment le long des délaissés.	
Les enjeux			
Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,			
Le littoral		limites d'urbanisation,	
	Préserver les sentiers existants.		
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite.		
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation,		
	Préserver les sentiers existants.		
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées. Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.		
Les hauts	Limiter les plantations d'ornement le long des delaisses	s et les remplacer par des essences endemiques adaptées.	
Les rebords à valoriser			
Le littoral		ations, liaisons transversales.	
Les mi-pentes	Plantations, liais	sons transversales.	
Les hauts	-	•	
	Projets en c	ours ou à venir	
Les projets			
Le littoral		-	
Les mi-pentes	Rétablissement du chemin pavé via l'O.H. 199 de la Route des Tamarins.	Projet de liaison entre ravine de la Fontaine et ravine du Grand Etang par les sentiers	
Les hauts		-	
	Vocation	de la ravine	
Le littoral	Ecologique, pay	ysagère, urbanisée.	
Les mi-pentes	9 1 1 7	ysagère, urbanisée.	
Les hauts		ysagère, urbanisée.	
	2001081440, pa/3agor o, ar barrisco.		





Vue vers l'amont depuis la route des Tamarins.



Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.

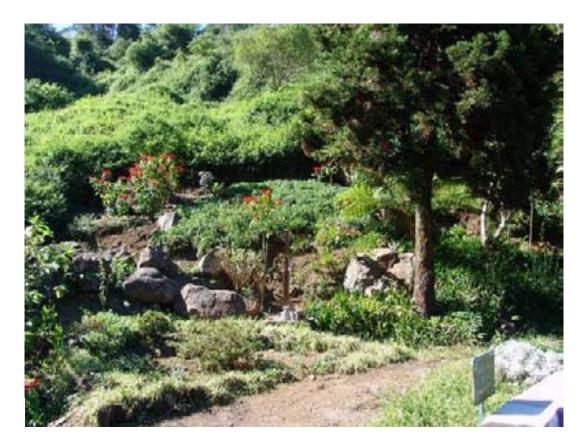


Vue vers l'amont depuis la R.D.13.



Vue vers l'aval depuis la R.D.13.





Vue vers l'amont depuis la R.D.3.



Vue vers l'aval depuis la R.D.3.





8.22 La Ravine du Grand-Etang

8.22.1 Localisation de la ravine du Grand-Etang



Ravine endiguée en centre ville jusqu'à son embouchure.

C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.

La ravine du Grand Etang présente un relief très encaissé qui s'atténue brusquement à l'arrière de la ville de Saint-Leu.

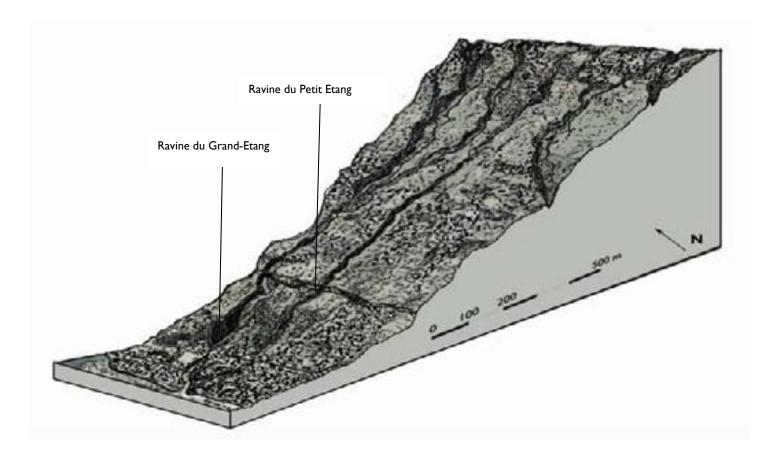
La ravine du Petit Etang est un affluent qui rejoint la ravine du Grand Etang en centre-ville à l'aval de la RNI A.



Vue vers l'amont depuis la rue Haute



Vue vers l'amont depuis le centre ville de Saint-Leu.



VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES





Vue à l'amont depuis la route des Tamarins.



Vue à l'aval depuis la Route des Tamarins.

Page **149** sur **193**

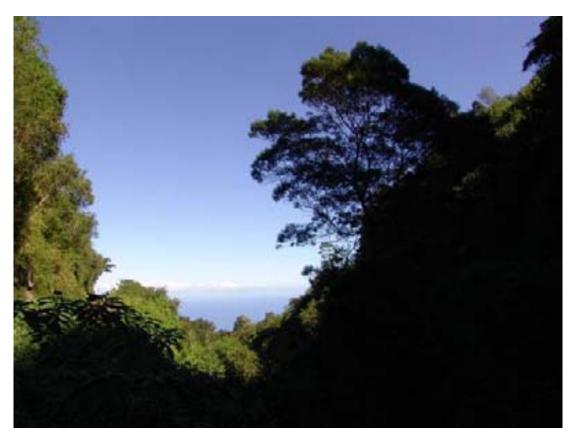




Cultures vivrières en rive gauche – vue depuis la route des Tamarins.



Vue vers l'amont depuis la R.D. 3.



Vue vers l'aval depuis la R.D. 3.



8.22.2 Description et analyse de la ravine du Grand-Etang

Thèmes	Rive Droite	Rive Gauche	
	Les caractéristiques du site		
Topographie			
Le littoral	La ravine est endiguée.		
Les mi-pentes	Les pentes sont court	tes et très vallonnées.	
Les hauts	Les pentes sont court	tes et très vallonnées.	
Ecologie : Flore			
	Sur le littoral jusqu'a		
Le littoral	Plantations liée		
	Plantations o		
	Sur les remparts jusqu'à		
Les mi-pentes	Reliques de végét		
	Sur les r		
<u></u>	Champs de canne à sucre à		
Les hauts	Pâturages et	boisements	
Ecologie : Faune	A . (2 1) (2	n .	
Le littoral	Avifaune: nidification d'oiseaux marins,		
	Entomofaune.		
Les mi-pentes		Avifaune: nidification d'oiseaux marins,	
Les hauts	Entomofaune. Avifaune et entomofaune.		
Ecs nauts			
	Occupation	n numaine	
Habitat	Habitat winidow: al. at. anilla atif		
Le littoral	Habitat résidentiel et collectif		
Les mi-pentes	Habitat résidentiel		
Les hauts	Habitats spontanés en bord de chemin Habitats spontanés en bord de chemin, mitage.		
Trame viaire	Tiabitats spontaires en b	oord de Chemin, micage.	
Le littoral	PNI	ΙΔ	
Le littoral	RNI A. Route des Tamarins,		
		,	
Les mi-pentes	RD13, Voies de desserte.		
	y ones de	RD22.	
Les hauts	RD3 (route Hubert Delisle), Voies de desserte.		
Sentiers	voies de desserte.		
Le littoral	Sentier de la Salette	Sentier de Grand Etang	
Les mi-pentes	Sentier de la Salette Sentier de Grand Etang		
Les hauts	Jenuers -		
LC3 Hades			



Activités, usages et pratiq	ue de sports de nature		
	Agriculture, élevage, Tourisme,		
Le littoral			
	Commerces et services.		
Les mi-pentes	Agriculture		
Les hauts	Agriculture		
Les perceptions paysagère	Paysa es	ages	
Le littoral	Pas de grandes perceptions du fait d	des constructions depuis le littoral.	
Les mi-pentes	Depuis la route des Tamarins et la D13 ouverture		
Les hauts	Depuis les hauts, ouverture visuelle sur		
Les sites ou éléments rem	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	Les vues sur le littoral,	Les vues sur le littoral,	
Le littoral	Chapelle Notre-Dame de la Salette,	Sentier du Grand-Etang.	
	Sentier de la Salette.		
Les mi-pentes	Les points de vue sur le littoral et les re	remparts depuis l'ouvrage de la RD13.	
Les hauts	Point de vue sur le litt	toral depuis la RD3.	
·	Réglementation		
PLU / POS	5		
Le littoral	PLU : N /	/ FRC2	
Les mi-pentes	PLU : N /		
Les hauts	PLU : N /		
SAR / SMVM	120.147	1 2502.	
SAICT SIVIVIVI	SAR 1995 : Es _l	enaco urbain	
Le littoral	SAR 1993 : Espace de c		
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte. SAR 2009 : Espace de continuité écologique.		
	SAR 2007 : Espace de Continuité écologique. SAR 1995 : Espace à vocation agricole,		
Les hauts	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.		
PPRI	'	0 1	
Le littoral	Zone d'alé	éas forts	
Les mi-pentes	Zone d'alé		
Les hauts	Zone d'aléas forts.		
Captages/Forages			
Le littoral	_		
Les mi-pentes			
Les hauts			
	Classer	ment	
	Classer	inche	
Le littoral	L'embouchure est en Rés	serve Naturelle Marine.	
Les mi-pentes			
Les hauts	-		



ZNIEFF			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	-		
Les hauts	-		
	Problématique, enjeux et valorisation		
Ce qui pose problème			
Le littoral	L'endiguement qui pourrait être beaucoup mieux intégré en centre-ville.		
Les mi-pentes	L'habitat spontané vers les zones agricoles et en bord de ravine.		
Les IIII-pentes	Les plantations d'ornement le long des délaissés.		
Les hauts	L'habitat spontané vers les zones agricole et en bord de ravine.		
	Les plantations d'ornement le long des délaissés.		
Les enjeux			
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,		
Le littoral	Accompagner les limites d'urbanisation,		
	Préserver les sentiers existants.		
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,		
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation,		
·	Préserver les sentiers existants.		
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.		
Les hauts	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,		
Les nauts	Accompagner les limites d'urbanisation. Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.		
Les rebords à valoriser	Elimiter les plantations d'ornement le long des delaisses et les remplacer par des essences endenniques adaptees.		
Le littoral	Sentiers à valoriser, plantations.		
Les mi-pentes	Sentiers à valoriser, plantations. Sentiers à valoriser, plantations, liaisons transversales.		
Les hauts	Construction, plantations, nations of an experience.		
	Projets en cours ou à venir		
Les projets			
Le littoral	Projet de Marina en centre-ville		
Les mi-pentes	Rétablissement du sentier Grand Etang (via l'O.H. 208 de la Route des -		
2 65 polices	Tamarins).		
Les hauts	-		
	Vocation de la ravine		
Le littoral	Ecologique, urbanisée.		
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.		
Les hauts	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.		





Plantations ornementales au niveau du délaissé de la RD3.



Vue vers l'amont depuis la R.D.13.



Vue vers l'aval depuis la R.D.13.



8.23 La Ravine des Poux

8.23.1 Localisation de la ravine des Poux



La ravine des Poux présente le long de son parcours des pentes courtes et vallonnées. En centre-ville son relief est régulier.

C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.

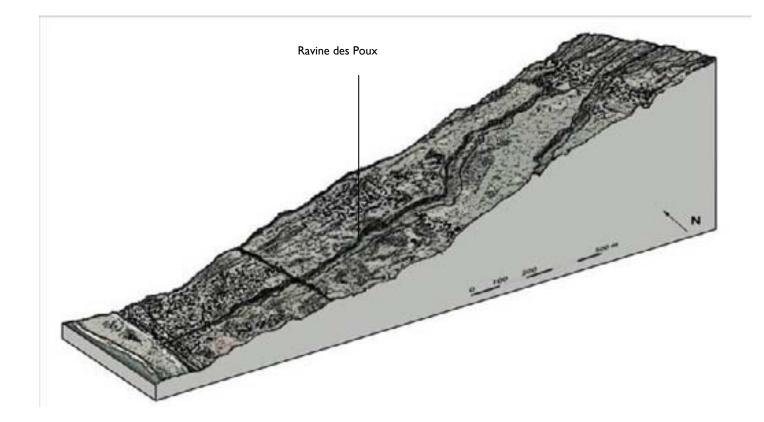


Vue vers l'amont depuis la route des Tamarins.



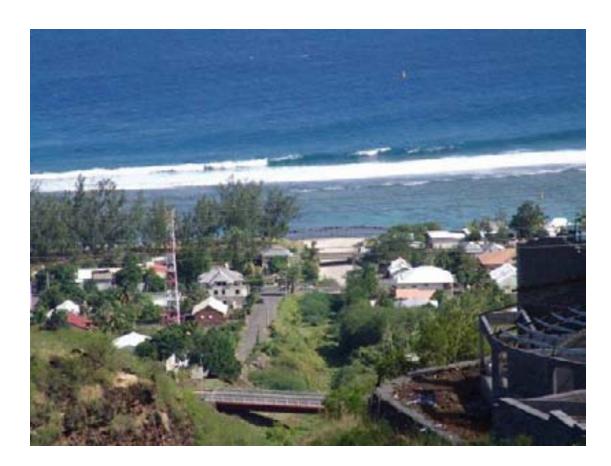
Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins.





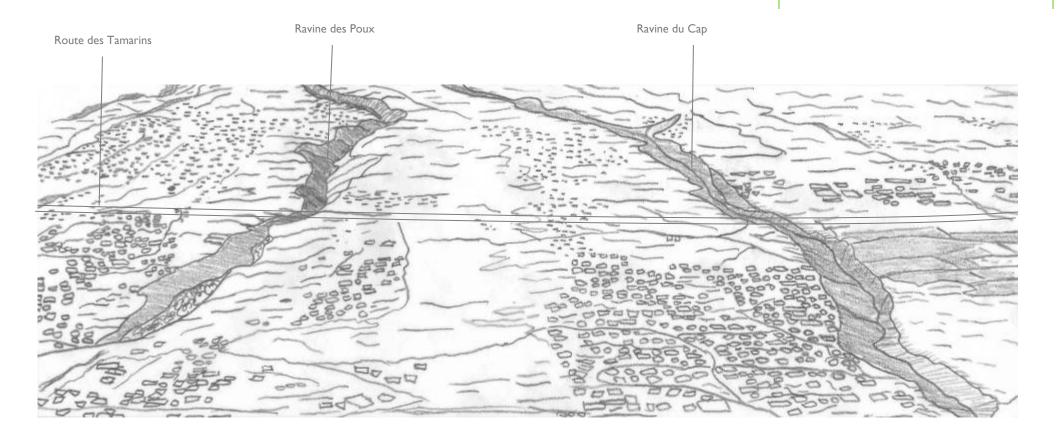


Vue vers l'amont depuis le littoral.



Construction à l'aplomb du versant droit.







Vue vers l'amont depuis la R.D.13.



Vue vers l'aval depuis la R.D.13.



8.23.2 Description et analyse de la ravine des Poux

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéris	stiques du site	
Тороgraphie		•	
Le littoral	La ravine est endiguée en centre ville.		
Les mi-pentes	Les pentes sont cour	tes et très vallonnées.	
Les hauts	Les pentes s	sont courtes.	
Ecologie : Flore			
	Sur le littoral :		
Le littoral	Plantations liées aux jardins,		
		ornementales, ments.	
		emparts :	
		tation semi-sèche,	
		rebords:	
Les mi-pentes	Friche et b	broussaille,	
	Plantations lié	es aux jardins,	
	Champs de canne à sucre à partir de 450 m d'altitude.		
Les hauts		Champs de canne à sucre et pâturages.	
	Plantations ornemer	ntales et boisements.	
Ecologie : Faune			
Le littoral		on d'oiseaux marins,	
	Entomofaune.		
Les mi-pentes	Avifaune : nidification d'oiseaux marins, Entomofaune.		
Les hauts	Avifaune et entomofaune.		
		on humaine	
Habitat	• ccapatio		
Le littoral	Immeubles collectifs, habita	at résidentiel et commerces.	
Les mi-pentes	Habitats diffus le long des voies et des chemins.		
Les hauts	Habitat le long de la route Hubert Delisle.		
Trame viaire	<u> </u>		
RNI A,		II A,	
Le littoral	Voies de	desserte.	
	RD22.		
	Route des Tamarins,	Route des Tamarins,	
Les mi-pentes	RD13, RD 22,	RDI3,	
	Voies de desserte.	Voies de desserte.	
Les hauts	· ·	lubert Delisle)	
	Voies de desserte.		



Le littoral	Sentier chemin Canal.	
Les mi-pentes		
Les hauts		
Activités, usages et pratique	o de sports de nature	
i i	Commerces et services	
Le littoral	Tourisme.	
	Commerces,	
Les mi-pentes	Agriculture, élevage.	
Les hauts	-	
	Paysages	
es perceptions paysagères		
Le littoral	Pas de grandes perceptions du fait des constructions depuis le littoral.	
Les mi-pentes	Depuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.	
Les hauts	Depuis les hauts, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.	
es sites ou éléments remar	•	
Le littoral	Les vues sur le littoral.	
Les mi-pentes	Les vues sur le littoral.	
Les hauts	-	
	R églementation	
PLU / POS		
Le littoral	PLU : N / EBC2.	
Les mi-pentes	PLU : N / EBC2.	
Les hauts	PLU : N / EBC2.	
SAR / SMVM		
Le littoral	SAR 1995 : espace urbain.	
	SAR 2009 : espace de continuité écologique.	
Les mi-pentes	SAR 1995 : espace agricole de protection forte.	
	SAR 2009 : espace de continuité écologique.	
Les hauts	SAR 1995 : espace agricole de protection forte	
	SAR 2009 : espace de continuité écologique.	
PPRI		
Le littoral	Zone d'aléas forts.	
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.	
Les hauts	Zone d'aléas forts.	
Captages/Forages		
Le littoral		
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	



	Classement	
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.	
Les mi-pentes	-	
Les hauts	-	
ZNIEFF		
Le littoral	ZNIEFF de type 2 jusqu'à la RD13.	
Les mi-pentes Les hauts	ZNIEFF de type 2 jusqu'à la RD13.	
Les nauts	Dualdinations anique et valeriation	
Ce qui pose problème	Problématique, enjeux et valorisation	
Le littoral	Le traitement des limites de la ravine en milieu urbain	
	Le traitement des limites de la ravine.	
Les mi-pentes	Les plantations d'ornement le long des délaissés.	
Les hauts	Les plantations d'ornement le long des délaissés.	
Les enjeux		
Le littoral	Accompagner les limites d'urbanisation,	
	Préserver les sentiers existants.	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite, Accompagner les limites d'urbanisation,	
Les mi-pentes	Préserver les sentiers existants.	
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,	
Les hauts	Accompagner les limites d'urbanisation.	
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.	
Les rebords à valoriser		
Le littoral	Sentiers à valoriser, plantations, liaisons transversales.	
Les mi-pentes	Le rebord du centre ville jusqu'à la RD13. Sentiers à valoriser, plantations, liaisons transversales.	
Les hauts	-	
	Projets en cours ou à venir	
Les projets	r rojets en cours eu a venn	
Le littoral	Requalification de la RNI.	
	ZAC du Four à Chaux.	
Les mi-pentes	ZAC du Four à Chaux.	
	Rétablissement du sentier Canal via l'O.A. 216 de la Route des Tamarins.	
Les hauts		
	Vocation de la ravine	
Le littoral	Ecologique, urbanisée.	
Les mi-pentes	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.	
Les hauts	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.	





Vue à l'amont (rive gauche) depuis la RD3.



Vue à l'aval depuis la RD3.



8.24 La Ravine du Cap

8.24.1 Localisation de la ravine du Cap



La ravine du Cap est très peu encaissée. Son relief assez doux dessine peu profondément les pentes de Saint-Leu. C'est une ravine où l'eau ne coule pas en permanence.

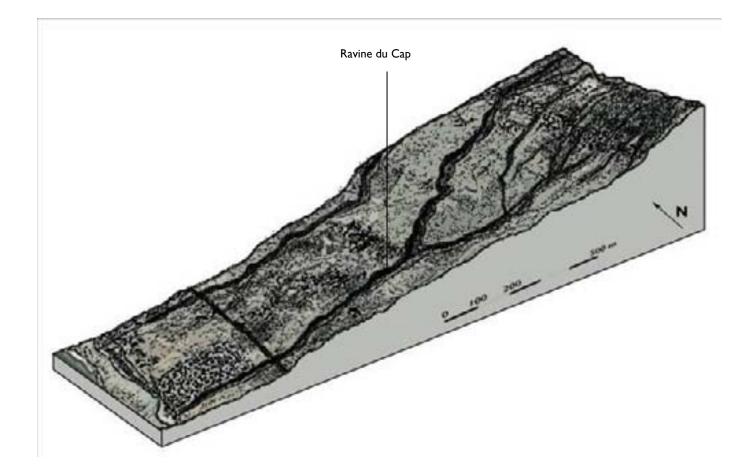


Vue vers l'amont de la route des Tamarins.



Vue vers l'aval de la route des Tamarins.







Champs de maïs et cultures vivrières en bordure de la ravine du Cap.



8.24.2 Description et analyse de la ravine du Cap

Thèmes	Rive droite	Rive gauche
•	Les caractéristiq	
Topographie	•	
Le littoral	Les pentes sont relativement douces en centre ville.	
Les mi-pentes	Les pentes sont réguliè	
Les hauts	Les pentes sont	courtes.
Ecologie: Flore		
	Sur le littor	
Le littoral	Plantations liées aux jardins,	
Ec necoral	Plantations orner	
	Boisement	
	Sur les versa	
	Reliques de végétation	
Les mi-pentes	Sur les reboi	
	Friche et brou	·
	Cultures vivri Champs de canne à sucre à par	
	Sur les versa	
	Reliques de végétation semi-sèche,	
Les hauts	Sur les rebords :	
	Champs de canne à sucre	
Ecologie : Faune		
Le littoral	Présence d'une avifaune et entomofaune.	
Les mi-pentes	Présence d'une avifaune et entomofaune.	
Les hauts	Présence d'une avifaune et entomofaune.	
	Occupation h	umaine
Habitat	·	
Le littoral	Commerces et habita	t résidentiel.
Les mi-pentes	Habitats diffus le long de la RD 13.	
Les hauts	Habitats diffus le long de la Route Hubert Delisle	
Trame viaire		
Le littoral	RNIA,	
Le iittorai	Voies de dess	erte.
	Route des Tan	narins,
Les mi-pentes	RDI3,	
	Voies de dess	
Les hauts	RD3 (route Huber	
Voies de desserte.		erte.



Sentiers		
Le littoral	Sentiers.	
Les mi-pentes	Sentiers.	
Les hauts	-	
Activités, usages et pratic	que des spots de nature	
	Commerces et services	
Le littoral	Tourisme,	
	Activités sportives et loisirs.	
Les mi-pentes	Agriculture.	
Les hauts	Agriculture.	
	Paysages Paysages	
Les perceptions paysagèr	res	
Le littoral	Pas de grandes perceptions du fait des constructions depuis le littoral,	
Les mi-pentes	Depuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.	
•	Depuis la RD13, points de vue sur le littoral et le défilé de la ravine.	
Les hauts	Depuis la route Hubert Delisle, points de vue sur le littoral.	
Les sites ou éléments rem	parquables	
Le littoral	•	
Les mi-pentes	Les points de vue sur le littoral.	
Les hauts	Points vue sur le littoral et le paysage de pentes.	
PLU / POS	Réglementation Propriété de la Contraction Propriété de la	
Le littoral	PLU : NL / EBC2.	
Les mi-pentes	PLU : NL / EBC2.	
Les hauts	PLU : NL / EBC2.	
SAR / SMVM		
Le littoral	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver	
	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.	
	SAR 2009 : Coupure d'urbanisation.	
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte	
200 mm pentes	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.	
Les hauts	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte	
	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.	
PPRI		
Le littoral	Zone d'aléas forts.	
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.	
Les hauts	Zone d'aléas forts.	
Captages/Forages		
Le littoral	- Rive gauche : captage / forage sans périmètre de protection.	
Les mi-pentes		
Les hauts	_	
Les nades	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	



	Classe	ement
Le littoral	L'embouchure est en Ré	serve Naturelle Marine
Les mi-pentes		
Les hauts	-	
ZNIEFF		
Le littoral	-	
Les mi-pentes	-	,
Les hauts	-	
	Problématique, enj	eux et valorisation
Ce qui pose problème	• • •	
Le littoral	Le traitement des limites de la ravine en milieu urbain	
Les mi-pentes	Le traitement des l	
•	Les plantations d'orneme	
Les hauts	Les plantations d'orneme	ent le long des délaissés.
Les enjeux		
Le littoral	Accompagner les lin	
	Préserver les felaises et les remports et intendire	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite. Accompagner les limites d'urbanisation,	
Les mi-pentes	Préserver les sentiers existants.	
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés e	
	Préserver les falaises et les remparts et interdire	
Les hauts	Accompagner les limites d'urbanisation.	
	Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés e	et les remplacer par des essences endémiques adaptées.
Les rebords à valoriser		
Le littoral	Sentiers à valoriser, plantations, liaisons transversales.	
	Le rebord du centre	
Les mi-pentes	Sentiers à valoriser, plantations, liaisons transversales. Le rebord du centre ville jusqu'à la RD13.	
Les hauts	Le report du centre	unie jusqu'à la RD13.
Ecs mades	Projets en co	urs ou à venir
Les projets	i rojets en col	ui 3 Ou a veilli
Le littoral	Requalificatio	on de la RNI.
Les mi-pentes		
Les hauts		
	Vocation d	e la ravine
Le littoral	Ecologique e	
Les mi-pentes	Paysagère et urb	
Les hauts	Paysgère et urba	anisée, agricole.





Vue à l'amont depuis la R.D.3



Vue à l'amont depuis la RD13.



Vue à l'aval depuis la R.D.3

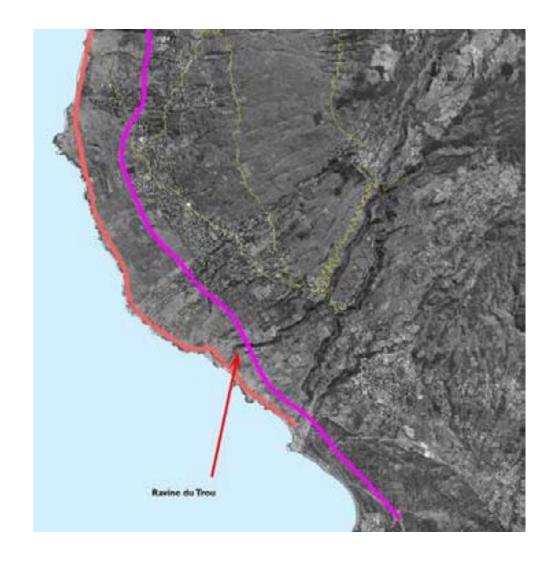


Vue sur le rempart gauche depuis la RD13.



8.25 La Ravine du Trou

8.25.1 Localisation de la ravine du Trou



La ravine du Trou entaille assez profondément les pentes longues et régulières du Sud de la Commune de Saint-Leu.

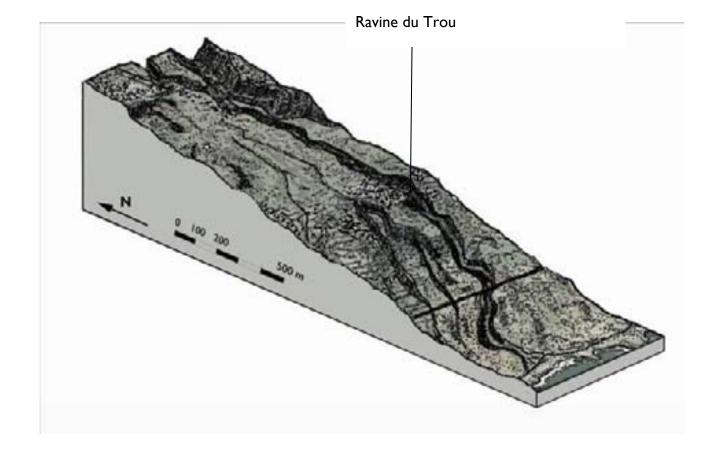
C'est une ravine cours d'eau.



Vue vers l'amont depuis la route des Tamarins



Vue vers l'aval depuis la route des Tamarins



VALORISATION DES REBORDS HAUTS DES GRANDES RAVINES





Vue vers l'amont depuis la R.D.3.

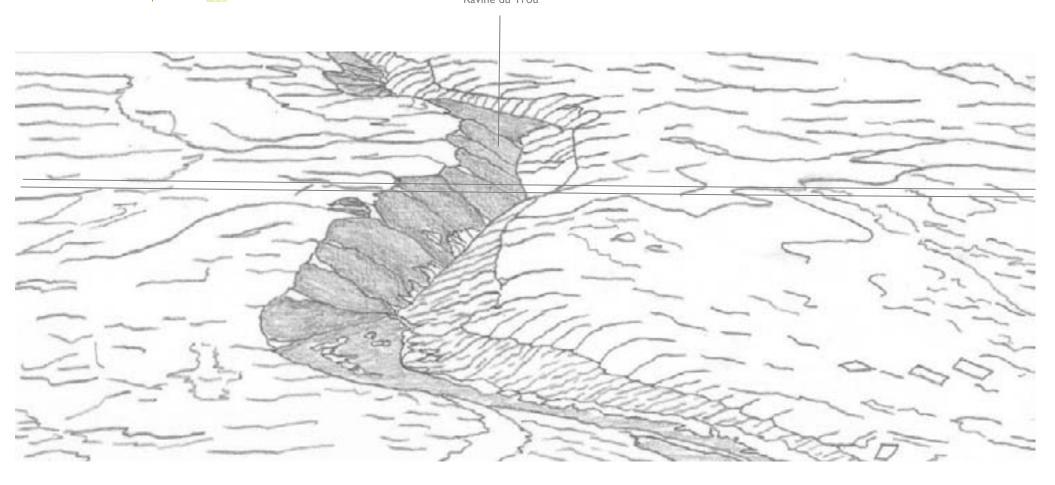


Vue vers l'aval depuis la R.D.3.

Page **169** sur **193**



Ravine du Trou





Vue vers l'amont depuis la RDII.



Vue vers l'aval depuis la R.D.11.



8.25.2 Description et analyse de la ravine du Trou

Thèmes	Rive droite	Rive gauche	
	Les caractéristiques du site		
Topographie			
Le littoral	Les pentes sont longues et régulières,		
Les mi-pentes	Les pentes so		
Les hauts	Les pentes sont co	urtes et vallonées.	
Ecologie : Flore			
	Sur le li	ttoral :	
Le littoral Broussaille,			
	Boisen		
	Sur les p		
	Friche et b	,	
Les mi-pentes	Cultures		
·	Champs de canne à sucre à		
	Sur les re		
	Relique de végétation semi-sèche. Sur les rebords :		
Les hauts	Champs de canne à sucre et boisements. Sur les remparts :		
	Relique de végéta		
Ecologie : Faune			
	Avifaune: nidification d'oiseaux marins,		
Le littoral	Entomo	Entomofaune.	
Lea mi nentes	Avifaune : nidificatio	on d'oiseaux marins,	
Les mi-pentes	Entomofaune.		
Les hauts	Avifaune : nidificatio	·	
Ecs nauts	Entomofaune.		
Occupation humaine			
Habitat			
Le littoral	-		
Les mi-pentes	Habitats diffus le long du chemin Carlonne	ette en partie basse et dans la partie haute	
Les hauts	Habitats diffus le long des voies et des chemins.		
Trame viaire			
Le littoral	RNI	I A.	
	Route des		
Les mi-pentes	RD11, Voies		
		RD15	
Les hauts	RD3 (route Hu		
	Voies de desserte.		



Le littoral	
	-
Les mi-pentes	-
Les hauts	Sentiers.
Activités, usages et pratique	e de sports de nature
Le littoral	Activités sportives,
Le littoral	Agriculture.
Les mi-pentes	Agriculture.
Les hauts	Agriculture.
	Paysages
Les perceptions paysagères	
Le littoral	Grande ouverture visuelle depuis le littoral.
Loc mi nontes	Depuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.
Les mi-pentes	Points de vue sur le litoral depuis la RD11 et sur le défilé de la ravine.
Les hauts	Point de vue sur la ravine depuis la route Hubert Delisle.
Les sites ou éléments remar	quables
Le littoral	Les points de vue.
Les mi-pentes	Les points de vue.
Les hauts	Les points de vue.
PLU / POS Le littoral	Réglementation PLU : N / EBC2.
Les mi-pentes Les hauts	PLU : N / EBC2. PLU : N / EBC2.
	FLO . IN / EBCZ.
SAR / SMVM	
	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver, Coupure d'urbanisation.
Le littoral	SAR 2009 : Espace naturel de protection, Espace de continuité écologique.
	SAR 2009 : Coupure d'urbanisation.
Les mi-pentes	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte
	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.
Les hauts	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte SAR 2009 : Espace de continuité écologique.
PPRI	State 2007 / Espace de Continue Coologique.
Le littoral	Zone d'aléas forts.
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.
Les hauts	Zone d'aléas forts.
Captages/Forages	======================================
Le littoral	-
Les mi-pentes	-
Les hauts	-

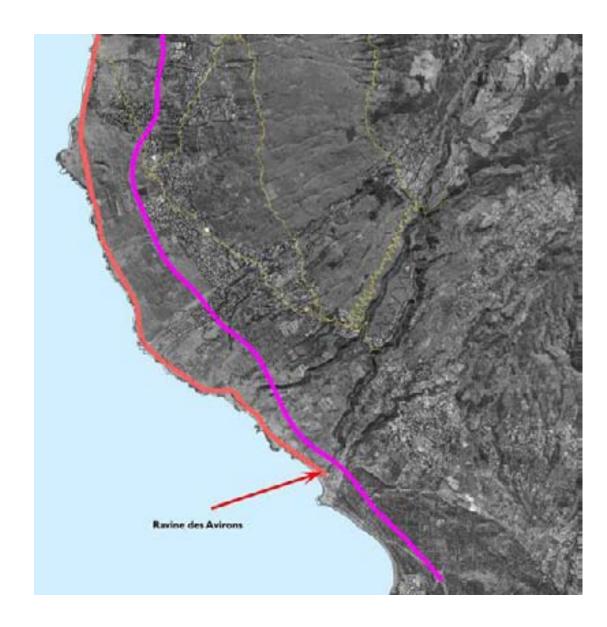


Classement									
	Ciassement								
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.								
Les mi-pentes	-								
Les hauts	-								
ZNIEFF									
Le littoral	-								
Les mi-pentes	-								
Les hauts	-								
Problématique, enjeux et valorisation									
Ce qui pose problème									
Le littoral	-								
Les mi-pentes	L'habitat diffus le long de chemin, mitage.								
	Les bâtiments agricoles du lieu-dit Grande-Terre.								
Les hauts	L'habitat diffus le long de chemin, mitage.								
	Les bâtiments agricoles situés à l'amont du plateau de l'Entre-Deux								
Les enjeux									
Le littoral									
l:	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,								
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation, Préserver les sentiers existants.								
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,								
Les hauts	Accompagner les limites d'urbanisation,								
	Préserver les sentiers existants.								
Les rebords à valoriser									
Le littoral	Le rebord du littoral jusqu'à la route des Tamarins.								
Les mi-pentes	Le rebord de la RD13 jusqu'à la route Hubert Delisle.								
Les hauts	-								
	Projets en cours ou à venir								
Les projets									
Le littoral	Requalification de la RNI.								
Les mi-pentes	· -								
Les hauts	-								
	Vocation de la ravine								
Le littoral	Ecologique, paysagère, urbanisée, agricole.								
Les mi-pentes	Paysagère, urbanisée, agricole.								
Les hauts	Paysagère, agricole.								



8.26 La Ravine des Avirons

8.26.1 Localisation de la ravine des Avirons

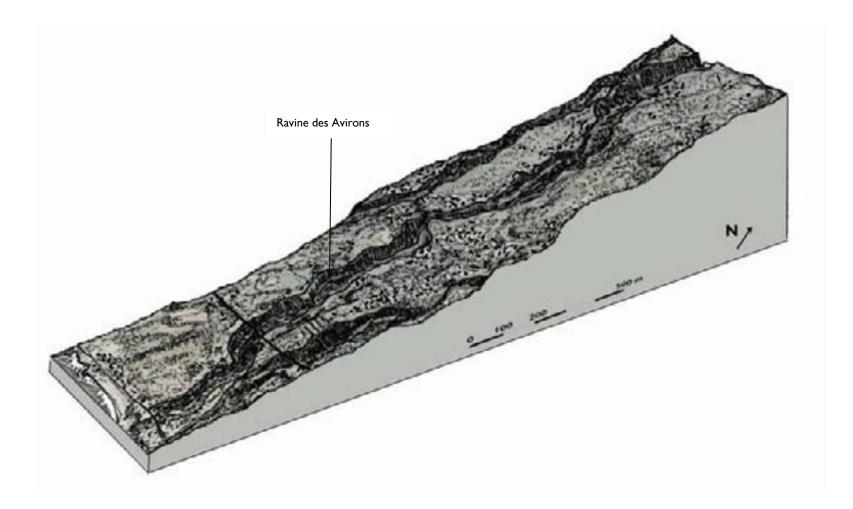


Très jolie ravine qui marque la limite Communale entre Saint-Leu et les Avirons. C'est une ravine cours d'eau.



Ouvrage sur la R.D.11





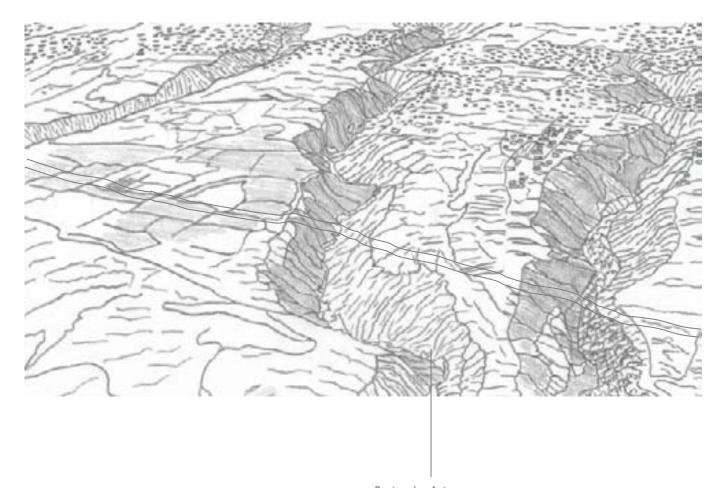


Vue vers l'amont depuis la R.D.3.



Vue vers l'aval depuis la R.D. 3.





Ravine des Avirons



Vue vers l'amont depuis la R.D. 11.



Vue vers l'aval depuis la R.D. 11.



8.26.2 Description et analyse de la ravine des Avirons

Thèmes	Rive droite								
	Les caractéristiques du site								
Topographie									
Le littoral	Les pentes sont longues et régulières,								
Les mi-pentes	Les pentes sont régulières,								
Les hauts	Les pentes sont courtes et vallonées.								
Ecologie : Flore									
	Sur le littoral :								
Le littoral	Broussaille,								
Le littoral	Boisements.								
	Champs de canne à sucre								
	Sur les pentes :								
Les mi-pentes	Friche et broussaille,								
Les im pences	Cultures vivrières,								
	Champs de canne à sucre à partir de 300 m d'altitude.								
Les hauts	Champs de canne à sucre et boisements.								
Ecologie : Faune									
Le littoral	Avifaune : nidification d'oiseaux marins. Entomofaune.								
Les mi-pentes	Avifaune : nidification d'oiseaux marins. Entomofaune.								
Les hauts	Avifaune: nidification d'oiseaux marins.								
	Entomofaune.								
	Occupation humaine								
Habitat									
Le littoral	-								
Les mi-pentes	Habitats diffus sur le plateau de l'Entre-Deux								
Les hauts	Habitats diffus le long des voies et des chemins.								
Trame viaire									
Le littoral	RNI A.								
Les mi-pentes	Route des Tamarins,								
Les IIII-pences	RDII, Voies de desserte.								
Les hauts	RD3 (route Hubert Delisle),								
	Voies de desserte.								
Sentiers									
Le littoral	-								
Les mi-pentes	-								
Les hauts	Sentiers.								
Activités, usages et pratic	que de sports de nature								
	Activités sportives : escalade.								
Le littoral	Agriculture.								
Les mi-pentes	Agriculture et élevage.								



Les hauts	Agriculture et élevage.									
	Paysages									
Les perceptions paysagèn	res									
Le littoral	Points de vue sur l'océan									
Les mi-pentes	Depuis la route des Tamarins, ouverture visuelle sur le littoral et sur les pentes à l'amont.									
-	Points de vue sur le littoral depuis la RD11 et sur le défilé de la ravine.									
Les hauts	Point de vue sur la ravine depuis la route Hubert Delisle.									
Les sites ou éléments remarquables										
Le littoral	Les points de vue.									
Les mi-pentes	L'ouvrage de la RDII.									
Les hauts	Les points de vue sur la ravine.									
	Réglementation									
PLU / POS										
Le littoral	PLU : N / EBC2.									
Les mi-pentes	PLU : N / EBC2.									
Les hauts	PLU : N / EBC2.									
SAR / SMVM										
1 12.7	SAR 1995 : Espace naturel remarquable du littoral à préserver, Coupure d'urbanisation									
Le littoral	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.									
1:	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte									
Les mi-pentes	SAR 2009 : Espace naturel terrestre de protection forte.									
Les hauts	SAR 1995 : Espace agricole de protection forte									
Les Hauts	SAR 2009 : Espace de continuité écologique.									
PPRI										
Le littoral	Zone d'aléas forts.									
Les mi-pentes	Zone d'aléas forts.									
Les hauts	Zone d'aléas forts.									
Captages/Forages										
Le littoral	-									
Les mi-pentes	-									
Les hauts	-									
	Classement									
Le littoral	L'embouchure est en Réserve Naturelle Marine.									
Les mi-pentes	-									
Les hauts	-									
ZNIEFF										
Le littoral	_									
Les mi-pentes	_									
Les hauts	-									
1										



Problématique, enjeux et valorisation									
Ce qui pose problème									
Le littoral	-								
Les mi-pentes	L'habitat diffus le long des chemins, mitage.								
Les hauts	L'habitat diffus le long des chemins, mitage.								
Les flauts	La décharge sauvage aux abords du délaissé de la RD3.								
Les enjeux									
Le littoral	-								
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,								
Les mi-pentes	Accompagner les limites d'urbanisation,								
	Préserver les sentiers existants.								
	Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,								
Les hauts	Accompagner les limites d'urbanisation,								
	Préserver les sentiers existants.								
Les rebords à valoriser									
Le littoral	-								
Les mi-pentes	Le rebord compris entre la RD11 et la RD3.								
Les hauts	-								
	Projets en cours ou à venir								
Les projets									
Le littoral	Requalification de la RNI.								
Les mi-pentes	•								
Les hauts	-								
•	Vocation de la ravine								
Le littoral	Ecologique, urbanisée, agricole.								
Les mi-pentes	Ecologique., paysagère, urbanisée, patrimoniale, agricole.								
Les hauts	Ecologique, paysagère, agricole.								



9. Quelles sont les fonctions actuelles des rebords hauts ravines ?

En fonction de quels critères une ravine possède-t-elle une vocation écologique ?

Pour établir la vocation écologique d'un secteur type d'une ravine, il est nécessaire d'établir un tableau avec les critères suivants : corridor écologique, réservoir biologique – ZNIEFF de type I,

topographie marquée, réserve naturelle terrestre ou marine, ravine pérenne.

Les secteurs types où se trouvent les critères pré-cités sont des lieux qui favorisent le développement de la flore et de la faune indigène (biodiversité).

	Corridor biologique *			Znieff de type I / Réservoir biologique			Topographiquement très marquées			Réserve naturelle	Présence d'eau et
NOMS	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Terrestre / Marine	de bassins
La Grande Chaloupe *											
La Petite ravine des Lataniers											
La Grande ravine des Lataniers											
La Ravine à Marquet											
La Ravine Balthazar											
La Rivière des Galets *											
La Ravine la Plaine											
La Ravine Laforge											
La Ravine Divon											
La Ravine Bernica											
La Ravine Fleurimont											
La Ravine Boucan Canot											
La Ravine Saint-Gilles											
La Ravine de l'Ermitage											
La Ravine de la Saline											
La Ravine des Trois Bassins *											
La Grande Ravine *											
La Petite Ravine											
La Ravine des Colimaçons											
La Ravine de la Chaloupe											
La Ravine de la Fontaine											
La Ravine du Grand Etang											
La Ravine des Poux											
La Ravine du Cap											
La Ravine du Trou											
La Ravine des Avirons											

^{*} Source : Profil environnemental de la Réunion (DIREN),

Toutes les ravines ont une vocation de corridor écologique.

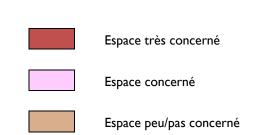
Espace concerné

Espace pas concerné



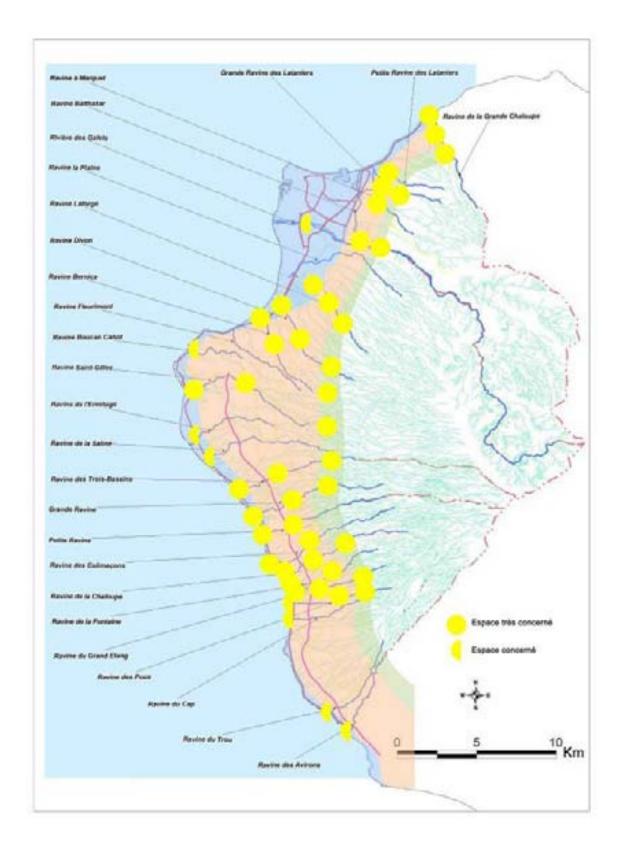
9.1 Les fonctions actuelles des ravines par secteurs types.

Fonctions actuelles	ECO	LOGI	QUE	URE	BANIS	EES	тои	RISTI	QUE	PA	YSAG I	ERE		RIMO		AG	RICO	LE
NOMS	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts
La Grande Chaloupe																		
La Petite ravine des Lataniers																		
La Grande ravine des Lataniers																		
La Ravine à Marquet																		
La Ravine Balthazar																		
La Rivière des Galets																		
La Ravine la Plaine																		
La Ravine Laforge																		
La Ravine Divon																		
La Ravine Bernica																		
La Ravine Fleurimont																		
La Ravine Boucan canot																		
La Ravine Saint-Gilles																		
La Ravine de l'Ermitage																		
La Ravine de la Saline																		
La Ravine des Trois Bassins																		
La Grande Ravine																		
La Petite Ravine																		
La Ravine des Colimaçons																		
La Ravine de la Chaloupe																		
La Ravine de la Fontaine																		
La Ravine du Grand Etang																		
La Ravine des Poux																		
La Ravine du Cap																		
La Ravine du Trou																		
La Ravine des Avirons																		

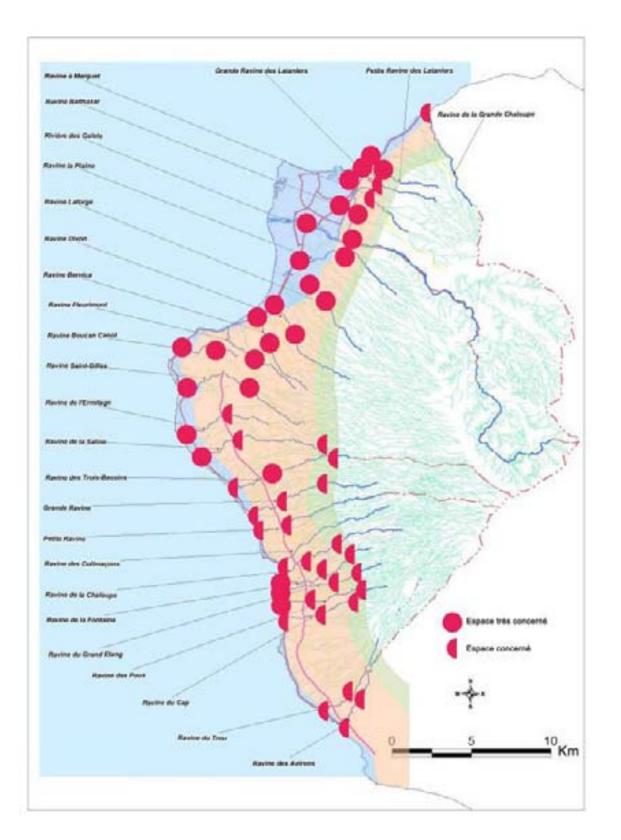




9.1.1 Localisation fonctions actuelles sur les rebords hauts de chaque ravine Fonction écologique

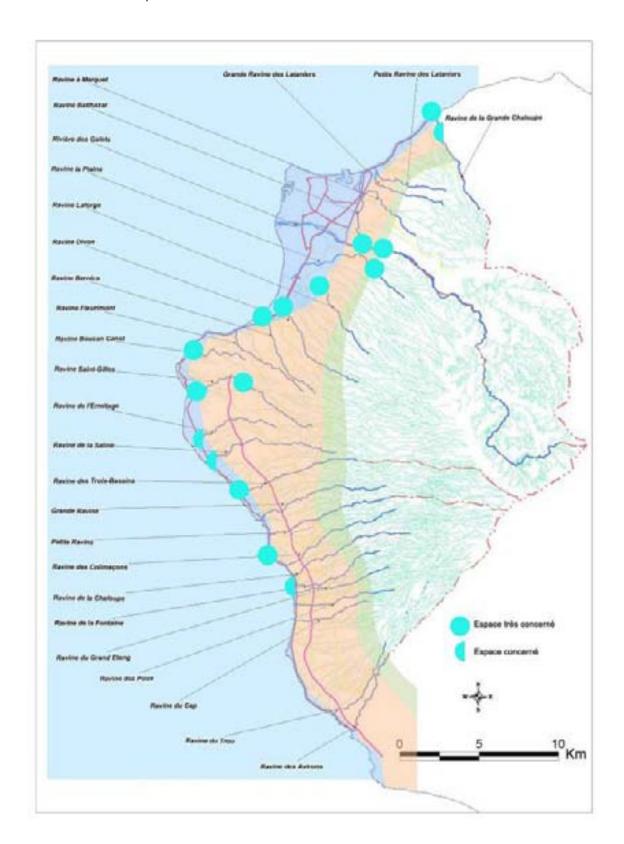


Fonction urbanisée

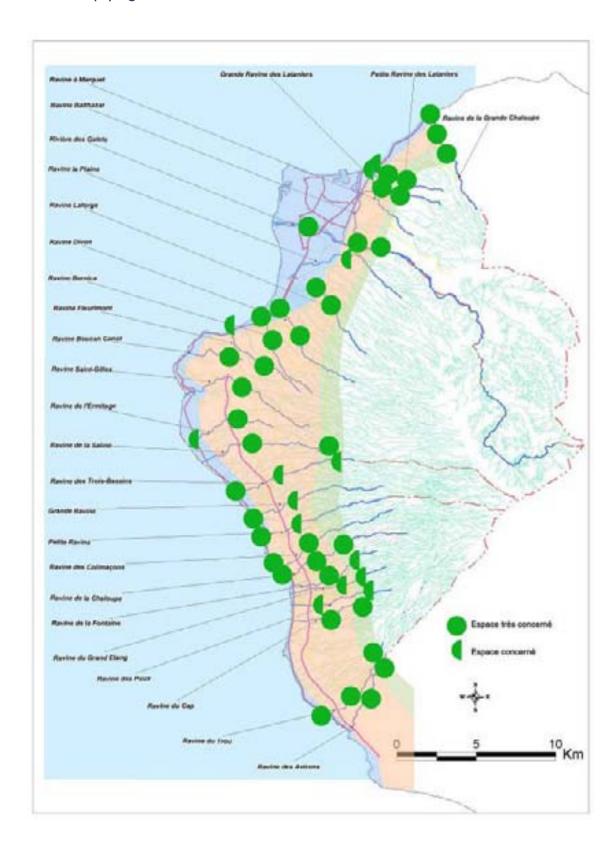




Fonction touristique

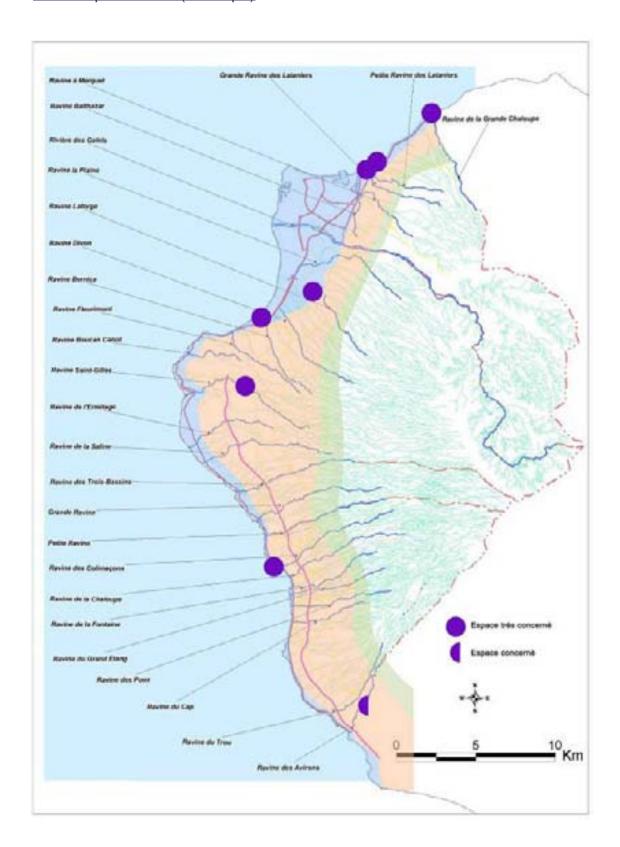


Fonction paysagère

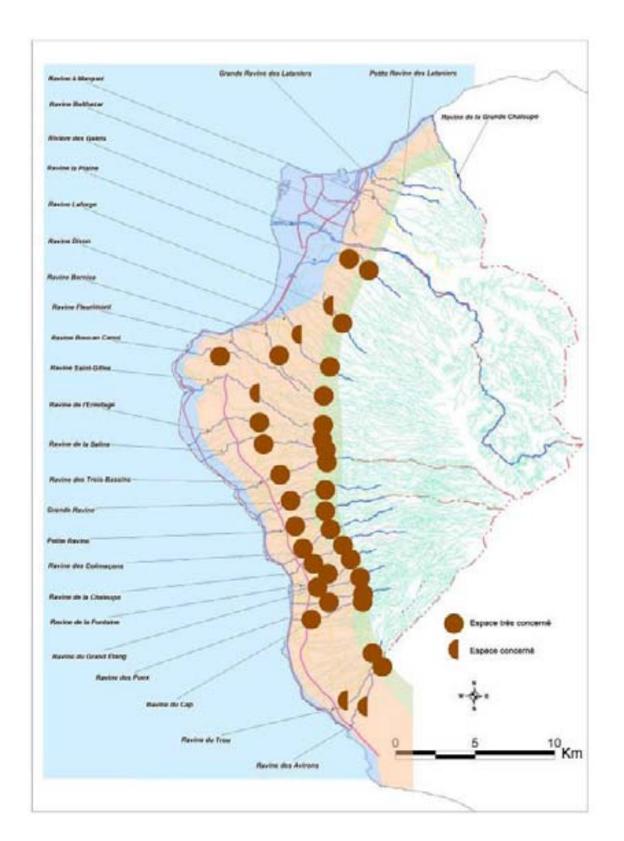




Fonction patrimoniale (historique)



Fonction agricole



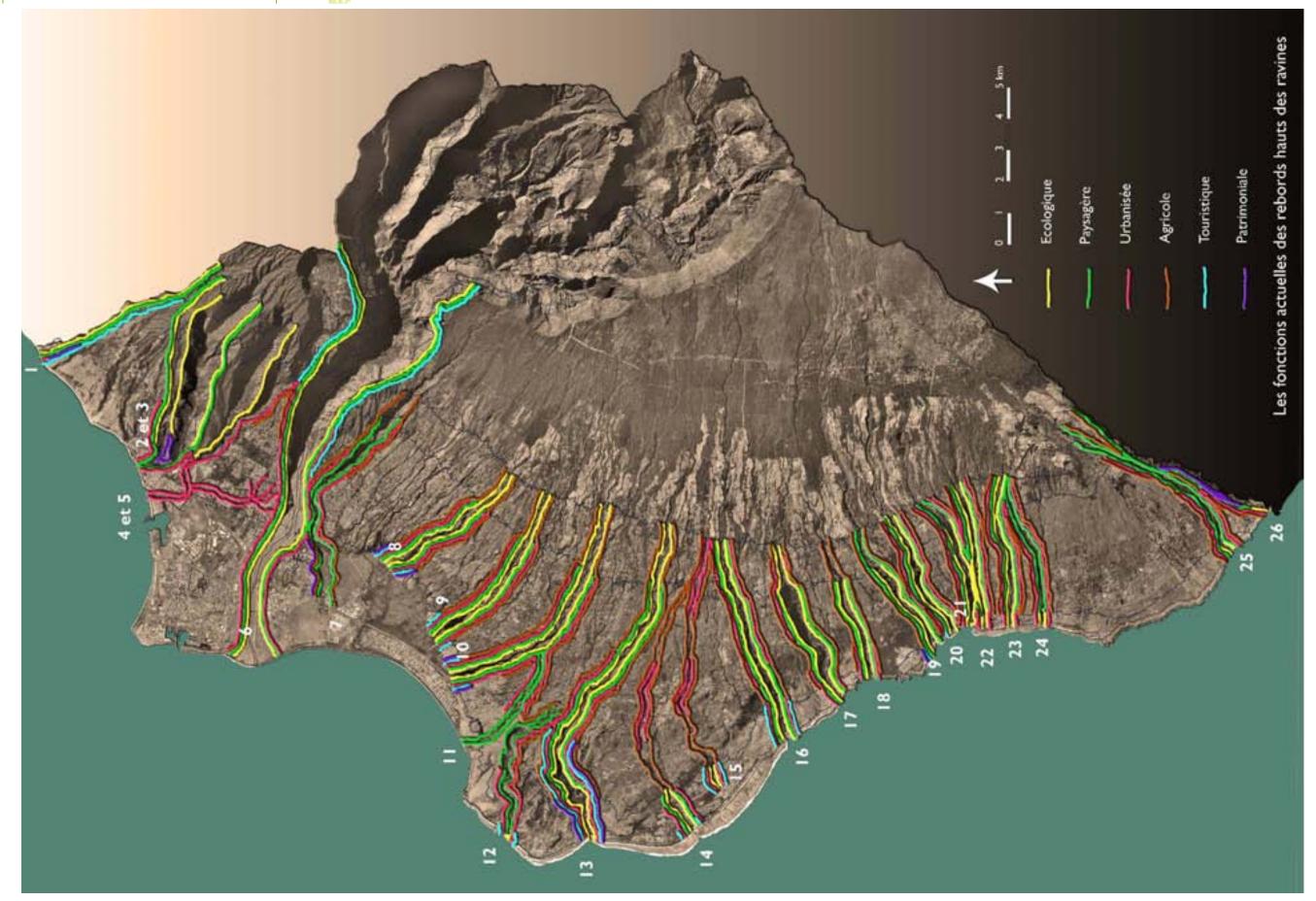


Carte de synthèse des fonctions

Les ravines

- I. Ravine Grande Chaloupe
- 2. Petite Ravine des Lataniers
- 3. Grande Ravine des Lataniers
- 4. Ravine à Marquet
- 5. Ravine Balthazar
- 6. Rivière des Galets
- 7. Ravine la Plaine
- 8. Ravine Laforge
- 9. Ravine Divon
- 10. Ravine Bernica
- II. Ravine Fleurimont
- 12. Ravine Boucan-Canot
- 13. Ravine Saint Gilles
- 14. Ravine l'Ermitage
- 15. Ravine de la Saline
- 16. Ravine de Trois Bassins
- 17. Grande Ravine
- 18. Petite Ravine
- 19. Ravine des Colimaçons
- 20. Ravine de la Chaloupe
- 21. Ravine de la Fontaine
- 22. Ravine du Grand Etang
- 23. Ravine des Poux
- 24. Ravine du Cap
- 25. Ravine du Trou
- 26. Ravine des Avirons







9.2 Les enjeux pour chaque fonction et par secteur type de ravine.

		100	a Gran Chalouj	000	C030750	tite rav Latanie	ine des	1000000	rande r s Latan	
FONCTIONS	ENJEUX	Uktoral	Mi-pentes	Haurs	Uttoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts
	Maintenir la biodiversité, préserver et restaurer les continuités écologiques									
Feelestane	Restaurer/réhabiliter les habitats dégradés									
Ecologique	Sensibiliser les acteurs à l'amont									
	Gestion des eaux pluviales, favoriser l'infiltration au maximum									
	Aménager les points de vue									
*********	Mettre en valeur les éléments remarquables							-		
Paysagère	Interdire les constructions sur les rebords hauts et/ou en fond de ravine									
	Traiter les abords des sections canalisées ou endiguées									
Touristance	Restaurer les sentiers existants ou aménager des sentiers									
Touristique	Structurer les activités existantes pour éviter leur débordement									
Patrimoniale	Restaurer et mettre en valeur le patrimoine historique									
	Interdire les constructions sur les rebords hauts et/ou en fond de ravine									
Urbanisée	Traiter les abords des sections canalisées ou endiguées									
Urbanisee	Gestion des eaux pluviales, favoriser l'infiltration au maximum									
	Bien identifier les ravines dans les PLU									
	Préserver ou restaurer les boisements des rebords hauts									
Agricole	Favoriser les pratiques raisonnées									
	Bien identifier les ravines dans les PLU									

Espace très concerné
Espace concerné
Espace peu/pas concerné



La Rav	ine à M	larquet	La Ra	vine Ba	lthazar	50,000	Rivière Galets	0.081810	La Ra	vine la	Plaine		wine L:	aforge	La R	avine [Divon	La Ra	ıvine B	ernica		a Ravin	
Lictoral	Mi-pentes	Haues	Littoral	Mi-pentes	Haurs	Littoral	Mi-pentes	Haurs	Littoral	Mi-pentes	Haure	Littoral	Mi-pentes	Haures	Littoral	Mi-pentes	Haurs	Littoral	Mi-pences	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Haurs
																			0				



La Ra	avine B		LaF	lavine S Gilles			Ravine Ermita _j		Lai	Ravine o			rine des Bassins	Trois-	La G	rande F	lavine	La P	etite R	avine	II .	Ravine olimaço	
Uttoral	Mi-pentes	Haurs	Littorral	Mi-pentes	Hauts	Uttoral	Mi-pentes	Haurs	Uttoral	Mi-pentes	Hauts	Uttoral	Mi-pentes	Haurs	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Uttoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Hauts
																		ea V					
																		K					



	Ravine Chaloup			Ravine Fontain		La Ra	vine du Etang	Grand	La Ra	vine de	s Poux	La R	avine di	и Сар	La Ra	vine dı	ı Trou		Ravine Aviron	
Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Haures	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Haucs	Littoral	Mi-pentes	Haucs	Littoral	Mi-pentes	Hauts	Littoral	Mi-pentes	Haures
		6															- 1			



10. Lexique

> PLU : Plan Local d'Urbanisme

- Zone N : Cette zone correspond aux espaces naturels équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, ou de leur caractère d'espaces naturels.
- Zone Nt : Elle correspond à l'accueil d'équipements touristiques ou de loisirs sans hébergement. Dans ce secteur, seules les constructions et les installations légères strictement nécessaires à la protection, l'entretien ou la mise en valeur du site ainsi qu'à l'organisation de la fréquentation du public peuvent être autorisées.
- Zone A : la zone a couvre les espaces naturels de richesse agricole.
- Zone EBC : espace boisé classé.

> POS : Plan d'Occupation des Sols

- Zone N : Les zones naturelles et forestières, dites « zones N » : ce sont les « secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels » (article R.123-8 du code de l'urbanisme). (anciennes zones ND du POS).
- Zone AU : Les zones à urbaniser, dites « zones AU » : l'article R.123-6 du code de l'urbanisme les définit comme pouvant « être classées en zone à urbaniser les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation ». (anciennes zones NA du POS). On distingue deux types de zones AU :
 - les secteurs urbanisables immédiatement en raison de la présence « d'assainissement existant à la périphérie immédiate d'une zone AU » et ayant « la capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone » ; cette zone est généralement nommée « IAU » ;
 - si cette capacité est insuffisante, l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification ou une révision du PLU ; on nomme généralement cette zone « 2AU
- Zone U : les zones urbaines, dites « zones U » : ce sont « les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter » (article R.123-5 du code de l'urbanisme). (anciennes zones U du POS).
- Zone A : les zones agricoles, dites « zones A » : il s'agit des « secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles » (article R.123-7 du code de l'urbanisme). C'est un régime strict et surveillé, seules les constructions ou installations nécessaires aux services publics et à l'exploitation agricole y sont autorisées. (anciennes zones NC du POS).

- > ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- > SAR : Schéma d'Aménagement Régional
- > SMVM : Schéma de Mise en Valeur de la Mer
- > ENS: Espace Naturel Sensible
- > PPRI : Plan de Prévention du Risque d'Inondation
- > CELRL: Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
- > RD : Route départementale
- > RN : Route Nationale
- > PIG : Projet d'irrigation
- > ILO: Irrigation du Littoral Ouest
- > ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
- > ONF : Office Nationale des Forêts
- > CFR : Chemin de Fer de la Réunion
- > ZAD : Zone d'Aménagement différée
- > D.U.P : Dossier d'Utilité Publique



11. Bibliographie

Etudes et documents réglementaires :

- Etude de mise en valeur et d'aménagements touristiques le long de la route Hubert Delisle (RD3).
 - Définition des projets d'aménagements et mise en œuvre Septembre 2008 TCO
- Etude de diagnostic et de valorisation de la route Hubert Delisle Janvier 2001 CAUE.
- ➤ Route Hubert Delisle Points noirs paysagers Recensement, Résorption, Valorisation Décembre 2001 CAUE.
- ➤ Sage Ouest Etat des lieux Mars 2005 TCO.
- > SDAGE de la Réunion Novembre 2001 Comité de Bassin de la Réunion.
- ➤ Projet du schéma d'Aménagement Régional de la Réunion Juillet 2009 Région Réunion.
- Schéma de cohérence Territorial TCO.
- > Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines Parties I, 2 et 3 2009 –
- > Charte Intercommunale paysagère, patrimoniale et architecturale 2007 TCO
- > PLU La Possession, le Port, Trois-Bassins, Saint Leu.
- ➤ POS Saint Paul.
- Cahier de bonnes pratiques pour les interventions en ravines à la Réunion Juillet 2005 DAF

